

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 26, 2000: 1-22

**ON THE STATUS OF PREPOSITION
IN CASE LANGUAGES: DOES
PREPOSITION GOVERN CASE?**

Barbara BACZ
professeure agrégée

Dans cet article, nous nous penchons sur la question du statut morphologique et sémantique de la préposition et du cas dans les langues à cas. Nous présentons les opinions sur cette question classique des structuralistes du début du siècle, tels Hjelmslev, Kuryłowicz, Jakobson, Guillaume, et les propositions récentes des sémanticiens cognitivistes, tels Langacker, Janda, Rudzka-Ostyn. Nous suggérons, après Kuryłowicz (1977), que l'emploi d'une même préposition avec plusieurs cas en polonais moderne représente un état historique dans l'évolution fonctionnelle de cette préposition où le cas doit être considéré comme l'élément principal de la combinaison.

***Langues et linguistique*, n° 26, 2000**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

ON THE STATUS OF PREPOSITION
IN CASE LANGUAGES: DOES
PREPOSITION GOVERN CASE?*

Barbara BACZ

1. Introduction

There is an essential formal difference between prepositions in case languages, such as Latin, Old English or Polish, and prepositions in caseless languages, such as modern English or French: in case languages prepositions cannot exist in isolation from case; the presence of a preposition requires the presence of a case-marker on the word or group of words that the preposition precedes. In caseless languages, on the other hand, prepositions and the elements they refer to constitute separate, morphologically independent words. The difference is illustrated in (1), and its immediate repercussions for the structure of prepositional phrases (PP's) in the two types of languages are evident. As shown by the Polish and English examples in (1b), the word the preposition precedes in Polish has to be a nominal (a substantive noun, a pronoun, a numeral, i.e. a NP) whereas in English one could talk of (see Duffley 1992 or Langacker 1992) the presence of prepositions in front of e.g. infinitives (1b) or even dependent clauses (1c). The English examples (1b) and (1c) are taken from Langacker (1992: 304, 294) who maintains that the traditional infinitival particle *to* of (1b) and the traditional conjunction *before* of (1c) are prepositions. The reasoning behind this classification stems from the fact that the elements the words in question precede (the infinitive and the dependent adverbial clause) function, in terms of their syntactic behaviour, as nominals. In the Polish

* This article is a slightly modified version of a paper presented at the 1998 Acfas Congress (Colloque de psychomécanique) at Université Laval, Québec.

grammatical tradition, only case-marked elements can be legitimately included in the class of nominals.¹

- (1a) Książka leży pod stołem-Instr. (*pod* = the preposition *under*; *stół* = table, *-em* = Instrumental case marker)

The book is lying **under** the table.

- (1b) Jethro went out to feed the pigs (*to* = preposition in the function of subordinator)

Jethro wyszedł nakarmić świnie. (no preposition)

- (1c) She arrived before I left. (*before* = a non-prototypical preposition)

Przyszła zanim wyszedłem. (no preposition; *zanim* = conjunction)

The preposition's incontrovertible association with a case-morpheme in a language like Polish raises the immediate question of the composite's morphological status. Should the necessary preposition + case-marker combination be treated as two different morphemes or as one compound morpheme? The two elements obviously form a morphological and semantic unit, yet one, as a free morpheme, enjoys the graphic characteristics

-
1. The fact that in case languages prepositions cooccur with nominals is reflected in the Polish name of this part of speech, which is PRZYIMEK 'an *adnominal*; what stands next to/by a noun'. The name is not PRZEDIMEK 'a *prenominal*; what stands before a noun' because in historical Polish prepositions could be post-posed (see evidence quoted in Kempf 1987) as is the case today in case-languages such as Finnish, Hungarian, Turkish or Hindi (see examples in Lyons 1968: 302 and in Polański 1993: 435). The Polish term for postpositions is POIMEK 'what stands after a noun, a *postnominal*'.

and also the grammatical status of a word, while the other is a bound morpheme bearing the traditional label of an inflectional ending. The question of the preposition's morphological status does not arise when the category is considered in a caseless language.

Cognitivist case semanticists, such as Janda 1993, Smith 1987, Rudzka-Ostyn 1993, 1996, advocate the view that in the preposition + case composites the meaning of the case is more important than the meaning of the preposition the case combines with. The semantic priority of case over preposition is reflected in the network models suggested for prototypical cases and in the terminology used for preposition + case combinations. Prepositions are included in the peripheries of the network models suggested for prototypical cases and the term "prepositional case" (as opposed to e.g. "casual preposition") is used for preposition + case combinations in Slavic. According to the cognitivist terminology, in Slavic case languages such as Polish (or Russian), the grammatical category of case is instantiated (i.e. actualized) in discourse under two forms: a form without a preposition, in case semantics referred to as *prepositionless* or *bare case*, and a form representing a combination of a preposition and a case-marked substantive, known as *prepositional case*. In the cognitivists' view, the semantic basis of prepositional case is to be sought in the meaning of the inflectional case marker on the declined nominal, not in the meaning of the preposition the case combines with. That basic meaning is apparently believed to be essentially the same as the meaning of the corresponding prepositionless form of the case in question, even though in the total semantic description of a prepositional case it is practically impossible to separate the contribution of the preposition from that of the case so as to define the case's exact import with precision (see Janda 1993: 23). Some cognitivists' opinions on the issue of case-preposition relationship are quoted below:

"Though it is not always obvious where to draw the line between case marking and adpositions [i.e.: prepositions in case languages], I believe the basic distinction to be valid" (Langacker 1992: 301).

"[...] in cognitive terms, prepositional case belongs in the semantic network of a given case, but its meaning is usually peripheral" (Janda 1993: 23).

"[...] determining the exact contribution of case [i.e.: in prepositional cases] is an impossible endeavour" (ibid.).

"Given the fact that the same preposition can combine with two or more different cases and vice versa, the notion of government could be replaced with that of semantic compatibility" (Rudzka-Ostyn 1988, quoted in Janda 1993: 205).

The semantic situation in prepositional-case uses is complicated because the preposition and the case are not only semantically compatible but also mutually dependant: a particular case does not combine with all or any prepositions, and a particular preposition does not co-occur with all or any cases. What's more, the presence of the preposition apparently affects the meaning of the case in a prepositional phrase, just as the presence of the case affects the meaning of the preposition.

This paper examines only one of the problems posed by prepositions in case languages, namely the question of the relationship between preposition and case. I will survey the solutions to this problem proposed by a few of the so-called "traditional" linguists (representatives of the school of European structuralism) who were interested in the meaning of grammatical forms including cases and prepositions, and who followed, to a greater or lesser extent, the traditional Greek-Roman part-of-speech classification, namely Guillaume, Hjelmslev, Jakobson and Kuryłowicz. I will also compare their descriptions of the class of prepositions in case languages with the "cognitivist" description of this category proposed by Langacker (1991, 1992) and comment on the network approach suggested by two cognitivist case-semanticists: Janda (1993) and Rudzka-Ostyn (1994, 1996). The ultimate aim of this exercise is to decide on the best possible approach for an adequate semantic description of prepositional uses in Polish (particularly in the cases where one preposition combines with a few case-markers). The claim I am going to substantiate on the material from

Polish is that prepositions in case languages require a treatment different from the treatment proposed for that category by general linguistic theories, which have been conceived on the basis of the data from caseless languages.

2. Differences in function between preposition and morphological case

All grammarians and linguists agree that the syntactic functions of prepositions and those of morphological cases are similar. Yet, the question of what distinguishes preposition from case, as opposed to what makes them similar, is of crucial importance when one tries to comprehend the relationship between the two in a case language. In terms of their morphological structure the two categories are grammatical elements of a different order: a case is a bound inflectional morpheme which forms part of a word to which it is attached, and a preposition is a free morpheme, with the status of a word, which combines with another word to form part of a syntactic unit known as a prepositional phrase (tour prépositionnel). Since neither of the two categories can be used without the element it combines with morphologically or syntactically, they can both be described as dependent, in some way, on the elements they have to co-occur with.

In terms of their syntactic function, the roles of morphological case and of preposition are practically the same: both indicate relationships between words or phrases in a sentence. Yet, whereas in caseless languages prepositions indicate these relationships by themselves, i.e. by their very presence (at this point I am consciously abstracting from the role played by the verb in either language type), in case languages, only morphological cases can fulfill the function on their own as illustrated by the pair of Polish examples in (2); prepositions, which require the co-presence of case-markers, obviously share the task of indicating these relationships with their case-markers. If they didn't, the presence of case-markers would be redundant. The assumption I am working from is that case-markers have been maintained in Slavic (i.e. Polish) PP's for a purpose.

- (2a) **Morphological Instrumental in Polish (-ami):**
"Dolinami-Instr. i wzgórzami-Instr. Niosła się bojowa
pieśń"
(from a Polish guerilla song)

Over valleys and mountains carried itself (= was carried) a battle song.

- (2b) **Prepositional Instrumental in Polish (za +... -ami):**
Wioska leżała za wzgórzami-Instr.
The village lay **behind the hills.**

In their discussion of the differences between preposition and case, various linguists emphasize various aspects of the function fulfilled by the two categories.

2.1 Guillaume's (1969, 1992) distinction between case and preposition

Guillaume (1939/1969, 1947/1984) emphasizes the double grammatical function of case opposing it to the single function of the preposition. Morphological case determines the part-of-speech category of the word it marks, defining it as a nominal, and predetermines, in tongue², the syntactic role this nominal is going to play in discourse; a preposition serves to indicate (or express) the role in discourse of the word it precedes, but does not determine the part-of-speech status of that word.³

2. The tongue/discourse distinction is fundamental to understanding Guillaume's theory of language. The term "tongue" refers to the mental, potential state of language, i.e. the language system the speaker has at his disposal; the term "discourse" denotes the physical result of the exploitation of that system, i.e. the actual use the speaker makes of the system when producing language. (For an explanation see: Gustave Guillaume's *Foundations for a Science of Language*, Benjamins, 1984: XXI; Boone, Annie and André Joly's *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 1996: 247-252; Duffley, Patrick 1992: 7-8).
3. The difference made by Guillaume between the synthetic (morphological) case and the preposition can be summarized using Valin's (1988/1994) concepts of the *fonction ontique* (the permanent

“Ce qui fait l'originalité du cas de déclinaison, par comparaison avec la préposition, c'est d'être un *morphème à double effet* qui, d'une part, assigne prévisionnellement au nom un certain emploi, à l'exclusion d'autres; et, d'autre part, joue dans le mot le rôle de déterminant de la partie du discours... Quant à la préposition, elle est un *morphème à simple effet*. Elle sert à exprimer une certaine fonction du nom dans la phrase, mais n'intervient à aucun degré comme déterminant de la partie du discours, obtenue dans le mot sans que la préposition ait eu à se produire”. (Guillaume [1939]1969, “Esquisse de la théorie psychologique de la déclinaison”, *Langage et science du langage* 1969, p. 103).

Guillaume's definition of preposition raises no questions when applied to French, but when considered with respect to a language like Polish, it should be modified to account for the fact that the word (or the phrase) preceded by a preposition must have the status of a nominal because it has to be marked for case. One could argue that in case languages, such as Polish, the very presence of a preposition determines, albeit indirectly, the nominal status of the following word.⁴

function of a word which determines its grammatical part-of-speech nature in tongue) and of the *fonction praxique* (the temporary syntactic function of the word in discourse). In terms of Valin's distinction between these two functions, synthetic cases can be defined as morphemes which indicate both the *fonction praxique* and the *fonction ontique* of a word whereas prepositions can be defined as morphemes which express but the word's *fonction praxique*.

4. Some of the nominals in Polish PP's can be described as “nounier” than others, to borrow the term and the prototype-based method of categorization from the cognitivists (See Ungerer and Schmid's *Introduction to Cognitive Linguistics*, 1996). While the nominal status of the PP *do szkoły* ‘to school’ raises no doubts, the PP *do późna* ‘till, [to] late’, with the traditional adverbial *późno* marked for the genitive case, would be considered a very peripheral member of the category.

Continuing this line of reasoning, one is tempted to draw a parallel between the role of the preposition in determining the grammatical status of the element it precedes in case languages such as Polish to the function played by the article in English. In fact, one of the most important criteria used by American structuralists of the 50's (see e.g. Nelson Francis' *The Structure of American English* or Charles Fries' *The Structure of English*), to determine a word's membership in the class of nouns was its ability to be preceded by an article.

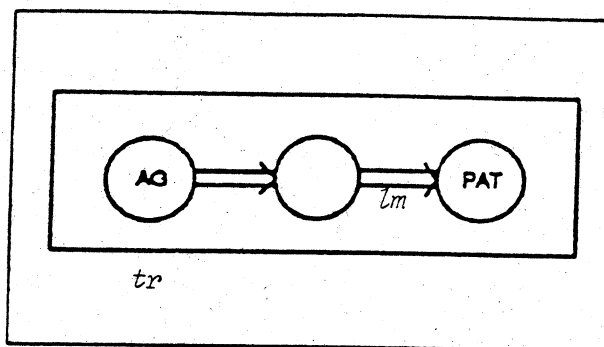
2.2 Langacker's (1992) "prepositional" and "derivational" case markers

The difference in function between preposition and morphological case brought to the fore by Guillaume is also emphasized in the cognitivist descriptive model proposed for these two categories by Langacker (1992). In his theory, Langacker distinguishes the broad and the narrow senses of the term "case marker": in its broad sense "case marker" refers to the traditional prepositional uses in non-case languages, such as the use of the preposition *with* in the English sentence *He signed the treaty with a ballpoint pen*. The narrow sense of the term "case marker" applies to the incontrovertible inflectional case markers (which he includes in the class of "derivatives" along with the traditional derivational morphemes such as the English -er) in typical case languages such as Russian or Latin (Langacker 1992: 300). It has to be noted that for Langacker, the broad case-marker function is only one of the possible grammatical functions fulfilled by prepositions. Some other grammatical functions prepositions indicate include: *periphrasis*, such as the use of *of* in nominalizations of the type *the signing of a treaty*; and *subordination*, such as the use of the infinitival subordinators *to* in the English infinitive structures of the type *It ceased to rain*. The primary function of prepositions as such, however, is semantic: prepositions serve to indicate relations in space (Langacker 1991, 1992).

Langacker's graphic representation of the difference between a preposition case marker (on his example of the English instrumental preposition *with*) and a true case marker (on my own example of the Polish morphological instrumental case equivalent) is given in (3):

(3a) She signed the treaty *with a ballpoint pen*.

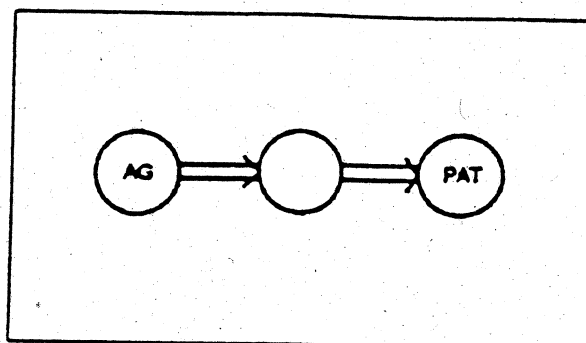
Instrumental Preposition



The instrumental preposition *with* in (3a) profiles (i.e. focuses on) the relationship that the event (signing of the treaty) "bears to" the intermediary participant (the instrument): the property of being affected via an instrument is ascribed to the event. In the construction *with the ballpoint pen*, the landmark (LM) of the preposition *with* is the nominal *ballpoint pen* ("participant in the process"); the trajector (TR) of *with* is the process ("signing of the treaty").

(3b) Podpisała umowę *długopisem*-Instr.

Instrumental Case Marker



"The true case-marker [i.e. the instrumental *-em* in (3b)], profiles a schematically characterized thing [i.e. *długopis* 'a ballpoint pen'] and incorporates some specification of its role [the instrument in (3b)] in the process." (Langacker 1992: 301)

Thus, for Langacker, a traditional preposition (such as *with* in (3a)) has only one function: to profile (designate) relationships between entities evoked in the sentence. The true (morphological) case marker in Langacker's description (1992: 301) has a double function: by providing a schema for a thing it first derives a nominal expression, and then, "at a higher level of organization... the schematic event [thing?] evoked by the case-marked nominal is put in correspondence with the specific process profiled by the clause containing that nominal" (Langacker 1992: 301). The preposition appears to enter the picture on that higher level of organization and its role is to "specify a participant's role in the clausal process" (Langacker 1992: 300).

Langacker speaks, albeit not very clearly, of higher and lower levels of organization in the process of conceptualization.⁵ Similarly, according to Guillaume's linguistic theory, which obviously presupposes the tongue/discourse dichotomy and the tongue-to-discourse movement in the process of producing language, case-markers define words as nouns first (i.e. still in tongue), and prepositions are linked with these words later (i.e. in discourse) to mark their role in the sentence.

In the descriptions of prepositions and morphological cases proposed by both Guillaume and Langacker, the two categories are treated separately. Yet, a morphological case of a case language is contrasted with a preposition considered in a caseless language. Neither of the two linguists elaborates on the relationship of prepositions and case-markers within preposition + case combinations characterizing case languages. Thus, the exact conceptualization mechanism behind prepositional composites in Slavic, that would explain the collaboration of

5. The notion of organizational levels is elaborated in a 1997 paper by Kreitzer, A. "Multiple levels of schematization: A study in the conceptualization of space", *Cognitive Linguistics* 8-4 (1997), pp. 327-357.

preposition and case in the process of producing prepositional meaning, remains to be elaborated.

3. Semantic differences between preposition and morphological case

3.1. Hjelmslev's (1935 [1959]) and Jakobson's (1936 [1984]) views of prepositional and morphological cases

The widely held opinion that preposition and case constitute fundamentally different grammatical categories follows from the generally accepted traditional view that a word and a morpheme do not represent the same level of linguistic description. Such classic authorities on case as Hjelmslev or Jakobson clearly consider preposition and case as separate elements of a grammatically and semantically complex structure. Hjelmslev (1959: 118-119) ascribes different semantic functions to case and to preposition, treating the former as a morpheme and the latter, as a semanteme; in his *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre* (Jakobson 1936/1984: 64) distinguishes different "Bedeutungsgattungen" for case and for preposition. Both linguists insist that preposition and case have their own semantic content.

The view that preposition and case in preposition + case composites in Slavic are essentially separate elements is well supported by the fact that the same morphological case can combine with several different prepositions while one preposition can cooccur with up to three different cases, as illustrated by the Polish data in (4):

(4a) One case (Loc: -e) and five prepositions (w, na, po, o, przy):

- w: Spotkamy się **w operze**-LOC.
We'll meet **in the opera** (in the theatre).
- na: Spotkamy się **na operze**-LOC.
We'll meet **at the opera** (at the performance).
- po: Porozmawiamy **po operze**-LOC.
We'll talk **after the opera** (after the performance).

o: Porozmawiamy **o operze**-LOC.
We'll talk **about the opera** (about the performance).

przy: Mieszkam **przy operze**-LOC.
I live **next to the opera** (next to the opera theatre).

(4b) **One preposition (*po*) and three cases (Loc, Acc, Dat):**

LOC: Kominiarz idzie **po drabinie**-Loc.
The chimneysweep is going **up the ladder**.

ACC: Kominiarz idzie **po drabinę**-Acc.
The chimneysweep is going **'for the ladder'** (= to get the ladder)

DAT: Gorące bułki idą **po złotemu**-Dat.
Hot rolls 'are going' (= sell) **for one złoty each**.

The question to be asked at this point is whether (and if so, to what extent) the cases which can occur either on their own or in combination with a preposition (as does e.g. the Polish instrumental – see the two types in example (2)) retain the same meaning independently of how they are used in sentences. Jakobson (1936/1984: 64) suggests that "when prepositions are used, the relation itself is focussed upon, while in constructions without prepositions the relation becomes a kind of property of the object denoted". Consequently, the significates of the accusative-marked substantives *rok* (*a year*) in the pair of contrastive examples in (5) cannot be considered identical:

(5a) Pracował tam **rok**-Acc.
He worked there **a year**.

(5b) Pracował tam **przez rok**-Acc.
He worked there **for a year**.

An interpretation of the difference between the prepositionless and the prepositional accusative in the sentences of example (5) is not easy, probably because of the fact that the preposition *przez* (*for, through, by, across*) is very close to the prototypical meaning of the accusative case as such, for it

combines with no other case but the accusative.⁶ In both (5a) and (5b) the accusative-marked substantive *rok* (*a year*) functions as an adverbial of time, specifying the temporal setting of the action evoked by the predicate *worked*. According to Jakobson's generalization, however, the significate of the accusative-marked substantive *rok* in the prepositionless case example (5a) would itself (as a lexical expression denoting a unit of time) possess the property of duration, while in example (5b) the time of the action and this time's duration would be placed in focus through the use of the prepositional phrase *przez rok*.

Even though the case ending in a prepositional case form is the same as the case ending in the corresponding prepositionless form, one should not automatically assume that the meanings they evoke in prepositional and prepositionless uses are the same. In fact, evidence from the personal pronoun declension in Polish appears to point to the contrary: the Polish genitive, dative and accusative, which are the cases with both prepositionless and prepositional uses, have two pronominal forms for the third person singular: the *j*-form corresponding to the case's prepositionless use, and the *n*-form, corresponding to its prepositional use, as illustrated in (6):

(6) **Prepositionless and prepositional case forms of the Polish personal pronoun *on* 'he'**

Prepositionless <i>j</i> -forms:	Prepositional <i>n</i> -forms:
G. <i>jego</i> 'his'	<i>do/do/z...</i> + <i>niego</i> 'to/from/of... him'
D. <i>jemu</i> 'him'	<i>ku/wbrew...</i> + <i>niemu</i> 'to/against... him'
A. <i>jego</i> 'him'	<i>przez/w/na...</i> + <i>niego</i> 'by/in/on.... him'

6. See Bacz (1997) for a discussion of the prototypical meaning of the Polish locative case.

Since among the part of speech categories in the Indo-European languages, pronouns are the category with the minimal lexical content, their forms can be considered fairly representative of lexically untinted grammatical meaning. The existence of the two *j*- and *n*- forms in the pronominal declension, corresponding to the case-marked noun substantives in their prepositionless and prepositional uses respectively, suggests that there is a semantic difference between the significate of a case-marked bare noun and the significate of the same case-marked noun used in a prepositional phrase. That difference is so subtle that the ordinary speakers of the language are not aware of its existence. In accordance with Jakobson's suggestion (1936/1984: 64), in prepositionless uses, the focus is on the lexical content of the form whereas prepositional uses emphasize the relation expressed by the case and the preposition. The two *j*- and *n*- pronominal forms substituting the prepositionless and the prepositional case-marked substantives, however, signal the fact that the meaning evoked by the case affix in a prepositional case construction has been influenced by the meaning of the preposition, and that it is therefore slightly different from the meaning evoked by it the same affix in a prepositionless case form.

**4. On the relationship between preposition and case.
Does preposition really govern case?**

4.1 The traditional view: "Preposition is more specific than case"

The question of the relationship between preposition and case within a prepositional phrase has often been raised. The fact that preposition, which has the status of a word, belongs to a higher grammatical category than case, which is only a morpheme, as well as the fact that in the majority of the IE case languages the preposition is physically placed before the case-marker in a prepositional phrase have obviously motivated the widely accepted notion of prepositional government (*régime prépositionnel*) found in any popular grammar of a case-language. However the formulation: "preposition X governs cases Y, Z and W" tends to be misleading, at least as far as the semantics of a PP is concerned, because it implies that preposition has control over case in the preposition + case

composite. In fact, the prevailing traditional view on the relationship between preposition and case (see e.g. Klemensiewicz 1937) gives semantic priority to case in the preposition-case relationship. According to this traditional position, the basic relationship between the noun and other words in a sentence is expressed by the case-marker of a PP, while the role of the preposition is to specify, underline, develop, etc. the meaning already contained in the case ending. Thus, the role of the preposition is viewed as complementary to that indicated by the case. Thus, in terms of its semantic import as recognized in the position discussed above, case could be said to govern preposition, not the other way round. Some opinions to that effect (of a slavist and a Guillaumian) are quoted below:

"...[... the role of the preposition in a prepositional phrase is] to add specificity to the case relationship being expressed but not fundamentally alter it" (Gladney, F.Y. 1986. "Prepositions and Case Government in Russian", Brecht & Levine (eds.), *Case in Slavic*, p. 132).

"Le rôle grammatical [de la préposition] apparaît alors être, partout où elle intervient, de réduire la généralité d'une fonction-apport à la particularité de l'emploi que lui destine une certaine visée momentanée de discours", (Valin, R. 1988, "Le cas synaptique: une nouvelle façon de le concevoir", p. 9)

The view that in preposition + case combinations case is the basic carrier of meaning is apparently motivated by the fact that historically, prepositions developed from cases (not vice versa) and by the simple statistical observation that there are many more prepositions than there are cases in modern IE case languages, so prepositions are naturally more specific than cases in the meanings they express. (The maximum number of cases in the IE languages has been 8; in Polish, there are 7 cases, and the number of prepositions listed in modern Polish dictionaries is 80 (Grochowski 1975), the number of basic one-syllable prepositions in Slavic being calculated as 20 (Kempf 1978).

4.2 Kuryłowicz's (1949, 1977) explanation of the relationship between preposition and case

Kuryłowicz (1949) was the first to challenge the view that preposition and case in preposition + case phrases are different grammatical categories. He argued that the two elements of a PP should be treated as one complex disjoint morpheme that functions in much the same way as the double-plural morpheme in German examples such as *Wald-Wälder*. His frequently quoted 1949 opinion (see e.g. Karolak 1965, Karolak in Polański 1993, Janda 1993), that in the preposition + case complex morpheme, the preposition is the main, meaning-carrying submorpheme (*porteur de sens*) while the case ending's role is purely formal (*purement formel*), the submorpheme itself being but a marginal complement of the preposition (*submorphème complémentaire*), with no independent meaning of its own, represents the extreme, "hard version" of the linguist's position on the question of the relationship between preposition and case in PP's. In his 1977 book *Problèmes de linguistique indo-européenne*, Kuryłowicz presented a modified version of this opinion in the context of a historical discussion of the functional (i.e. semantic in our terms) evolution of prepositions. The essential part of this discussion is quoted below, and the relevant illustrative examples I have found in Polish are given in (7):

“Quant à l'évolution fonctionnelle des prépositions, qui n'ont été que des adverbes précisant à l'origine le sens du morphème casuel, on en peut discerner plusieurs étapes:

1. **État initial.** À côté de sa valeur récente comme préposition, l'élément en question est encore attesté comme adverbe.

2a. **État historique.** Le tour *nom + préposition* contient un morphème discontinu, *désinence du cas + préposition*. Cet état subsiste aussi longtemps qu'une seule et même préposition sert à déterminer des désinences de cas différents... Désinence = morphe principal, préposition = morphe complémentaire.

2b. **État historique.** Renversement de la hiérarchie des morphes. Lorsque la préposition n'est employée qu'avec un

seul cas (p.ex. lat. *per*), elle devient l'exposant principal de la valeur du cas tandis que la désinence, étant prévisible, ne fournit aucune information additionnelle (trait redondant).

3. **État final.** La perte de la flexion confère à la préposition le statut de l'unique exposant de la valeur du cas. Au point de vue de la fonction la préposition joue désormais le rôle de l'ancienne désinence (non renforcée par une préposition)." (Kuryłowicz, 1977, *Problèmes de linguistique indo-européenne*, p. 152)

(7) **Examples from Polish:**

État initial:

(7a) Śmierć była blisko. (ADV): Mieszkam blisko stacji-
Gen. (PREP)

Death was near.

I live near the station.

Rozejrzał się wokół. (ADV): Tańczył wokół stołu-
Gen. (PREP)

He looked around.

He danced around the table.

État historique A:

(7b) Kominiarz idzie po drabinie-Loc. [= (2a)]
The chimneysweep is going up the ladder.

Kominiarz idzie po drabine-Acc.

The chimeysweep is going 'for the ladder' (= to get the ladder)

Gorące bułki idą po złotemu-Dat.

Hot rolls 'are going' (= sell) for one złoty each.

État historique B:

(7c) Pracował nad tym przez godzinę -Acc. [= (2b)]
He worked on it for an hour.

According to Kuryłowicz's modified standpoint from 1977, prepositions in PP's fulfill the function of principal morphemes only at that historical stage in their development

when they are employed with a single case morpheme (as e.g. is the case of *przez* in Polish – see examples (5b) and (7c) – which co-occurs only with the accusative). In the preceding historical stage, when a single preposition combines with a few different cases, the case morpheme should be treated as the principal element in the PP composite.

5. Conclusion

The historical perspective brought to the fore by Kuryłowicz (1977) clears up the confusion surrounding the issue of the relationship between preposition and case in Slavic PP's. In view of his global explanation based on extensive, life-long research in Indo-European linguistics, the question of whether in Polish preposition "governs" case or whether it is dependent on case becomes a relatively unimportant issue, easy to settle once the historical stage of the preposition + case unit is determined. Data-based research in the semantics of preposition + case composites at the first stage of evolution (examples with the preposition *po*) needs to be carried out. Kuryłowicz's historical explanation, however, provides a helpful indication as to the choice of a suitable theoretical model for future analyses of multi-case prepositional uses in Polish for it supports the cognitivist, case-centered model for describing these uses. Combined with the common-sense principle of compatibility advocated by Rudzka-Ostyn, an approach to prepositional meaning rooted in the meaning of case appears to hold good promise for further research.

REFERENCES

- BACZ, B. (1997): "On the Meaning of the Prototype of the Locative Case: A Semantic Study of the Polish Locative with the Preposition *przy*", *Langues et linguistique* n° 23, pp. 1-18.
- BRECHT, R. & J. LEVINE (eds.) (1986): *Case in Slavic*, Slavica Publishers, Columbus, Ohio.
- DUFFLEY, P. (1992): *The English Infinitive*, London-New York, Longman.
- GLADNEY, F.Y. (1986): "Prepositions and Case Government in Russian", Brecht & Levine (eds), pp. 130-151.
- GROCHOWSKI, M. (1976): "Przyimek jako wykładnik relacji semantycznych między wyrażeniami predykatywnymi", *Polonica II*, pp. 73-91.
- GUILLAUME, G. (1939/1969): "Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison", *Langue et science du langage*, Paris, Nizet & Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 99-107.
- HJEMSLEV, L. (1935/1957): "La catégorie des cas I-II", *Acta Jutlantica* 7.1; 9.2.
- JAKOBSON, R. (1936/1971): "Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre", *Selected Writings*, vol. 2, The Hague, Mouton, pp. 23-710.
- JANDA, L. (1993): *A Geography of Case Semantics: The Czech Dative and the Russian Instrumental*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- KAROLAK, S. (1965): "Przypadek a przyimek", *Biuletyn PTJ*, XXIII, pp. 143-158.
- KEMPF, Z. (1978): *Próba teorii przypadków*, Opole, PWN.

- KLEMENSIEWICZ, Z. (1937): **Składnia opisowa współczesnej polszczyzny kulturalnej**, Kraków, Ossolineum.
- KURYŁOWICZ, J. (1949): "Le problème du classement des cas", **Biuletyn PTJ**, IX, pp. 20-43.
- (1977): **Problèmes de linguistique indo-européenne**, Wrocław-Warszawa-Kraków, Ossolineum.
- LANGACKER, W.R. (1991): **Concept, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar**, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- (1992): "Prepositions as Grammatical(izing) Elements", **Leuvense Bijdragen** 81, 1-3, pp. 287-309.
- LYONS, J. (1968): **Introduction to Theoretical Linguistics**, Cambridge, CUP.
- POLANSKI, K. (ed.) (1993): **Encyklopedia językoznawstwa ogólnego**, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- RUDZKA-OSTYN, B. (1996): "The Polish Dative", Van Belle, W. & Van Langendonck, W. (1996): **The Dative Descriptive Studies**, Amsterdam, John Benjamins, pp. 341-391.
- (1994): "The Structure of the Genitive Category", 19th LAUD, ms.
- SMITH, M.B. (1987): "The Semantics of Dative and Accusative in German: An Investigation in Cognitive Grammar", University of California at San Diego dissertation.
- VALIN, R. (1994): "Le cas synaptique et la manière de le concevoir", **L'envers des mots**, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, pp. 383-394.

**ACTION DE REMARQUER ET PRODUCTIONS ORALES
SPONTANÉES EN DÉBUT D'ACQUISITION: LE CAS
D'UNE ENFANT DE 7 ANS EN MILIEU NATUREL**

Diane HUOT
professeure titulaire

Ce texte présente les résultats des quarante premiers jours d'observation d'une étude de cas menée pendant trois ans auprès d'une fillette de 7 ans, unilingue francophone, qui avait été placée en situation d'acquisition de l'anglais L2 en milieu naturel. À partir de trois des six sources de données recueillies lors de cette étude, à savoir le journal de bord, des enregistrements hebdomadaires de la fillette et des séances de rétrospection, nous examinons de quelle façon se manifeste l'*action de remarquer* (noticing) et répondons à la question de recherche «ce qui a été appris a-t-il au préalable été remarqué dans l'input par l'apprenant?». L'ensemble de l'étude d'où sont tirés ces résultats porte sur la mise en relation de la réflexion métalinguistique de l'enfant avec ses réalisations linguistiques effectives, afin de reprendre dans un autre contexte l'étude de cas menée par Schmidt et Frota (1986) et d'examiner l'hypothèse énoncée par ces derniers selon laquelle ce qui est appris aurait été au préalable observé par l'apprenant (Schmidt 1990, 1993a, 1993b). La mise en relation des données issues de trois sources distinctes a permis de faire ressortir l'existence d'un lien étroit entre ce qui est utilisé par la fillette et ce qui a été remarqué dans l'input dans les quarante premiers jours d'acquisition. De tels résultats vont dans le même sens que ceux de Schmidt & Frota (1986) et l'action de remarquer semble manifeste dans cette première partie des données.

Langues et linguistique, n° 26, 2000

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

**ACTION DE REMARQUER ET PRODUCTIONS ORALES
SPONTANÉES EN DÉBUT D'ACQUISITION: LE CAS
D'UNE ENFANT DE 7 ANS EN MILIEU NATUREL**

Diane HUOT

Introduction

À partir d'une situation d'entrée dans la L2 vécue par une fillette de 7 ans, unilingue francophone, que les circonstances ont placée dans des conditions d'acquisition de l'anglais en milieu naturel, nous présentons ici l'analyse d'une première tranche de données qui correspond au tout début de cette expérience, à savoir les quarante premiers jours de contact avec l'anglais.

Pour faciliter la compréhension de notre démarche, nous décrivons, dans un premier temps, le contexte matériel et scientifique de l'ensemble de l'étude¹ qui a duré trois ans, à raison d'une centaine de jours par an (Partie 1), avant d'examiner, dans un deuxième temps, cette première tranche des données issues des premiers jours d'acquisition (Partie 2). La description et l'analyse des données présentées dans ce texte concernent la nature et le nombre des éléments linguistiques qui ont été acquis pendant cette période de temps et leur mise en relation avec la réflexion métalinguistique de l'enfant. Elles aident à voir si ce qui a été appris a au préalable fait l'objet d'une réflexion métalinguistique, ce qui permet de répondre à la question de recherche: ce qui est appris a-t-il au préalable été remarqué dans l'input par l'apprenant?

1. Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (# CRSH 410 97 1686).

PARTIE 1: CONTEXTE DE L'ENSEMBLE DE L'ÉTUDE

1. Contexte matériel de l'étude

S'il n'est guère facile d'observer d'aussi près que possible les processus mentaux d'un apprenant qui vit une expérience d'acquisition de la L2, il est tout aussi difficile de réunir des conditions optimales d'observation d'une expérience aussi intime. Or, pour répondre à notre question de recherche, des conditions relativement uniques de cueillette des données ont pu être réunies, sans compter que l'information recueillie provient de sources différentes.

1.1 Conditions de cueillette des données

À diverses périodes, pendant une durée de trois ans, la mère a été amenée à vivre en milieu anglophone à l'extérieur du Canada, seule avec son enfant unilingue francophone. La fillette, ayant dû fréquenter l'école publique (dont la langue d'enseignement était l'anglais) et le service d'après-classe en anglais, a été exposée à un nouvel input linguistique. En dehors des heures de classe, la mère et l'enfant, qui ne parlaient que français entre elles, ont vécu constamment en présence l'une de l'autre, si bien que la mère a été la seule interlocutrice et le seul témoin francophone de cette expérience d'acquisition. À titre d'observatrice, la mère a ainsi eu l'occasion d'entendre toutes les réflexions formulées spontanément par l'enfant, réflexions qu'elle a notées minutieusement et systématiquement, au fur et à mesure de leur avènement, et ce tous les jours de la durée de l'étude. Ce mode d'observation a été rendu possible en raison de diverses circonstances: éloignement de toute communauté francophone, éloignement du lieu de résidence permanente, exiguïté du lieu de vie dans la ville d'accueil, volubilité de l'enfant, disponibilité de la mère et expertise en matière d'acquisition des L2. Une telle situation nous donne l'assurance que les observations spontanées de l'enfant sur la L2 n'ont pas pu être induites par l'école ou par un autre locuteur francophone. Notons également que, contrairement à ce qui aurait pu se passer dans une ville canadienne, l'école d'accueil n'offrait à l'enfant aucune possibilité de contacts avec des enfants issus de l'immersion française. Les mêmes conditions ont été reproduites, alors que l'enfant était âgé de 7, 8 et de 9 ans.

1.2 Variété des sources

Cette cueillette de données a permis la constitution d'un corpus formé de six composantes correspondant à six sources d'information distinctes à savoir, 1) un journal de bord, 2) des enregistrements hebdomadaires de conversations, 3) des enregistrements au sujet des cours d'anglais (ESL) suivis à l'école, 4) des documents produits par l'enfant, 5) divers tests et 6) des séances de rétrospection. L'intérêt d'un tel corpus est qu'il permet une mise en relation de données obtenues à partir de plusieurs sources d'information.

Les données des quarante premiers jours d'observation présentées dans cette étude sont issues des sources 1 (journal de bord), 2 (enregistrements sur bandes magnétiques) et 6 (séances de rétrospection). L'ensemble de leurs caractéristiques est présenté au tableau 1.

Tableau 1: caractéristiques des sources 1, 2 et 6

Sources	Nature des données	Fréquence de cueillette de données	Longueur des données
Journal de bord	spontanées	quotidienne	Année 1: 107 jours
Enregistrements	spontanées	hebdomadaire	1 heure par enregistrement
Rétrospection	suscitées	occasionnelle	Une quinzaine de minutes par séance

Le journal de bord contient les observations du chercheur, la mère, et celles du sujet, la fillette. Les observations de la mère correspondent aux notes qui ont été prises à propos de tout élément relatif à l'acquisition de la L2 par l'enfant. Les observations de l'enfant correspondent à ses propos spontanés sur la L2, propos qui ont été notés systématiquement et minutieusement dans un journal de bord par la mère, comme dans les exemples suivants:

1) Jour 12, entrée 1

fillette: Maman, **Bathroom**, c'est toilette?

mère: oui, mais c'est aussi **restroom**.

fillette: mais à l'école, je peux dire juste **bathroom**. Je lève la main et je dis **bathroom** et Miss Anderson comprend.

2) Jour 12, entrée 2

(En s'amusant à copier des mots, elle dit:)

- fillette: Maman, en anglais, les mots en /e/ on les écrit avec un «y»?
mère: Hein?
fillette: Oui comme dans **teddy**, comme dans **very**, comme dans **day**.

Les **enregistrements sur bandes magnétiques** correspondent à des séances d'enregistrement hebdomadaires d'une durée d'une heure, au cours desquelles l'enfant interagit avec une ou des enfants anglophones en situation de jeu. La **rétrospection** correspond à de courts entretiens avec la fillette à propos d'éléments contenus dans les enregistrements. Ceux-ci permettent de voir si cette dernière se rappelle avoir remarqué certains éléments de l'input. Par exemple, l'extrait suivant:

- 3) mère: Hier, dans l'enregistrement, tu as dit à Renée «**move**». Tu as appris ça où?
fillette: ah! c'est au A + (service de garde après les heures de classe)
Le moniteur m'a fait signe avec la main et m'a dit «**move down**». J'ai compris que ça voulait dire «tasse» [dans le sens de «pousse-toi»].

2. Contexte scientifique de l'étude

L'ensemble de l'étude, d'où sont tirés les résultats qui suivent, porte sur la mise en relation de la réflexion métalinguistique de l'enfant avec ses réalisations linguistiques effectives, afin de reprendre dans un autre contexte l'étude de cas menée par Schmidt et Frota (1986), et d'examiner de près le principe de la *perception de la distance ou de la différence* (PDD) et l'hypothèse, énoncée par ces derniers, de l'*action de remarquer* (ADR), selon laquelle ce qui est appris aurait été au préalable observé par l'apprenant (Schmidt 1990, 1993a, 1993b).

2.1 Schmidt & Frota (1986)

Rappelons que Schmidt & Frota avaient observé un apprenant (R) et qu'ils avaient essayé de voir quels éléments de l'input il avait remarqués et jusqu'à quel point ces éléments réapparaissaient dans son discours. Leur étude montre que les formes utilisées dans son discours étaient, la plupart du temps, celles qui avaient été préalablement observées et que,

inversement, celles de l'input, qui n'avaient pas fait l'objet d'une ADR n'étaient pas apparues dans son discours avant d'avoir été effectivement remarquées. L'ADR revêt ici une grande importance puisqu'elle concerne la conversion de l'input en intake, les formes de l'input remarquées étant ensuite converties en intake. Cette conversion exige que l'apprenant effectue une comparaison entre ce qu'il a observé dans l'input et ce qu'il utilise effectivement dans son discours. Ceci a donné lieu à la formulation du principe de la *perception de la distance ou de la différence* (notice the gap principle) (PDD) qui, selon les auteurs, serait un processus conscient.

2.2 D'autres études

Par ailleurs, il convient de signaler que cette étude se situe à la conjonction de plusieurs hypothèses de la recherche actuelle sur la nature de la connaissance linguistique et sur la manière dont elle est acquise, et corollairement sur la meilleure façon d'enseigner une langue.

L'intérêt pour l'acquisition des L2 est cependant partagé par plusieurs disciplines dont la linguistique, la psychologie, la philosophie, l'éducation, les neurosciences et l'informatique. C'est pourquoi Ellis (1994) réunissait des écrits des spécialistes de chacune de ces disciplines pour faire le point sur la question de l'apprentissage implicite et explicite des L2. Dans l'introduction à cet ouvrage, il précise que, si la distinction est faite entre la connaissance acquise de manière implicite («abstraction non consciente et automatique de structure»), l'apprentissage explicite de type «résolution de problème» («l'apprenant cherchant l'information, construisant et testant des hypothèses») et l'apprentissage résultant d'un enseignement explicite («assimilation d'une règle enseignée»), la question est alors de savoir comment ces processus donnent lieu à l'acquisition d'une L1 ou d'une L2.

Plusieurs points de vue sont également exprimés au sujet des processus conscients et des processus inconscients dans l'acquisition des L2. Schmidt (1990) fait état de l'existence d'une grande controverse. On trouve notamment les positions suivantes: 1) certains éléments seraient appris de manière inconsciente et certains autres nécessiteraient un enseignement

orienté vers la forme (Van Patten 1993; Fotos & Ellis 1991), 2) ces notions de conscience et d'inconscience étant difficiles à définir et à opérationnaliser, il n'y a pas lieu d'y faire appel (McLaughlin (1990), 3) une compréhension consciente du système de la L2 serait nécessaire pour que l'apprenant parvienne à la maîtrise de cette L2 (Bialystok 1978; Rutherford & Sharwood Smith 1985; Roulet 1980, 1994) et 4) l'apprentissage se fait à un niveau inconscient (Seliger 1983). Cette dernière position est également soutenue par Krashen (1982, 1983, 1985) qui distingue les connaissances acquises et les connaissances apprises et estime que les processus conscients et les processus inconscients sont indépendants les uns des autres, l'apprentissage ne menant pas à l'acquisition.

Cette question est envisagée différemment par ceux qui travaillent dans le cadre de la grammaire universelle (GU). En effet, selon le modèle courant de la GU, la nature implicite de l'apprentissage d'une langue semble plutôt aller de soi et les recherches de la fin des années 1980 ont fait envisager, comme l'indique Cook (1994), trois possibilités, à savoir l'accès direct à la GU, l'accès indirect et l'absence d'accès. Dans ce dernier cas, la grammaire d'une L2 serait apprise par des moyens autres que la GU. L'apprentissage ne correspondrait pas qu'à un processus implicite, mais serait aussi explicite, et les éléments de la L2 seraient présentés et acquis à travers l'attention consciente ou à l'aide d'autres moyens comme la correction fournie à l'apprenant.

2.3 La controverse de l'implicite et de l'explicite

Il faut souligner également que cette controverse met en présence les notions d'*implicite* et d'*explicite*, notions qui, selon le cas, se trouvent associées à *connaissance*, *apprentissage*, *mémoire*, *grammaire*, *condition* ou *règle* et qui, selon les recherches, n'ont pas toujours le même sens (Schmidt 1994b; Huot & Schmidt, 1996). Cette polysémie donne ainsi lieu à des ambiguïtés d'ordre terminologique qui nécessitent des mises au point. À travers divers textes (1990, 1993a, 1993b, 1994a, 1994b, 1995), Schmidt relève différents sens au terme de «conscience», soit la conscience comme connaissance, 2) la conscience comme intention, 3) la conscience comme contrôle, 4) la conscience comme attention et 5) la conscience comme prise de conscience.

C'est à ces deux derniers sens du terme de «conscience» que fait appel notre étude. La conscience comme attention concerne la prise de conscience subjective de l'objet sur lequel est focalisée l'attention. L'attention est définie comme un mécanisme cérébral qui correspond à une concentration sur un élément ou un stimulus donné, le stimulus étant fourni, dans le cas des L2, par l'input (Huot & Schmidt 1996). Selon l'hypothèse de l'attention, l'apprentissage ne peut avoir lieu sans attention et il est nécessaire que celle-ci soit focalisée sur une composante donnée de l'input pour que cette dernière soit apprise.

La conscience comme prise de conscience comporte trois niveaux, à savoir 1) la perception, 2) la prise de conscience focale ou l'action de remarquer et 3) la compréhension. L'action de remarquer est un enregistrement conscient de l'avènement d'un événement et la compréhension implique la reconnaissance d'un principe général, d'une règle ou d'un pattern (Schmidt 1995, 29).

Comme porter attention et remarquer sont des opérations de valeur analogue, la question se pose pour savoir si cette distinction est nécessaire à l'avancement des connaissances. L'hypothèse de la *perception de la différence ou de la distance* (PDD), selon laquelle l'intake correspond aux éléments de l'input qui sont remarqués par l'apprenant constitue un apport fondamental en ce cas. L'ADR serait essentiel à l'apprentissage, alors que l'attention seule ne conduirait pas toujours à l'apprentissage. Cette ADR est accessible et peut la plupart du temps être rapportée verbalement par le sujet. Dans l'étude qui nous concerne, les verbalisations de l'enfant à propos de l'input constituent une manifestation de cette ADR. Elles apparaissent dans la partie du corpus recueillie dans le journal de bord. Par ailleurs, on estime qu'un élément a été appris si celui-ci se manifeste dans le discours de l'enfant au moment des séances d'enregistrement.

En somme, l'ADR est considérée par Schmidt comme une expérience qui, de manière générale, peut être verbalisée par un apprenant. On parle alors d'*accessibilité* des connaissances et cette accessibilité est rendue possible par ce qu'il nomme le «rapport verbal». Ajoutons également que, même si l'ADR

correspond à une expérience intime, il n'est pas exclu qu'elle fasse l'objet d'un «rapport verbal» par le sujet. C'est le cas de l'enfant qui relate spontanément son expérience intime à sa mère, qui la note pour sa part dans un journal de bord.

PARTIE 2: DÉBUT D'ACQUISITION DE LA L2: LES QUARANTE PREMIERS JOURS

Comme on l'a déjà mentionné, la description et l'analyse des données issues des trois sources que nous avons appelées le journal de bord, les enregistrements et la rétrospection, se limitent aux quarante premiers jours d'acquisition de l'anglais L2 en milieu naturel, ce qui représente près de 400 heures d'exposition à la L2.

1. Données issues du journal de bord

Une analyse préliminaire des réflexions de la fillette pour la première année d'observation (comptant une centaine de jours) a déjà fait ressortir que l'attention portée à l'input donnait lieu à plusieurs opérations, dont celles 1) de rendre compte de ce qui a été observé, 2) d'effectuer des comparaisons, 3) de traduire, 4) de formuler des règles et 5) d'analyser des éléments (cf. Huot 1995). L'attention était tournée en priorité vers l'aspect sémantique de l'input, l'aspect formel attirant l'attention seulement au moment où la forme semblait nuire à la compréhension du sens, ce qui va dans le sens des résultats obtenus par Van Patten (1990, 1996). Or, ces cinq opérations se manifestent également dans les quarante premiers jours, mais le tiers de ces données (32,8%) ont trait au fait de «rendre compte de l'élément observé», tandis que 44% d'entre elles mettent en cause la traduction d'éléments de l'input. Ceci signifie dans les faits que, d'une part, la fillette mentionne spontanément à sa mère les éléments qu'elle a remarqués dans l'input:

4) Jour 7, entrée 1

fillette: Maman, aujourd'hui j'ai appris **mouton**.

et que, d'autre part, elle cherche à traduire certains éléments, soit en demandant une traduction:

5) Jour 8, entrée 2

fillette: Maman, ça veut dire quoi yeah?

soit en traduisant spontanément elle-même ou en demandant confirmation de son hypothèse de traduction:

6) Jour 33, entrée 2

fillette: Pig, ça veut dire cochon, hein maman?

Par ailleurs, l'ensemble de ces opérations met en cause (voir tableau 2), dans 40% des cas, des substantifs et, dans 25% des cas, des adjectifs de couleur. Tous ces éléments ont ainsi retenu l'attention de l'enfant et les verbalisations indiquent qu'ils ont fait l'objet d'une ADR.

**Tableau 2: journal de bord
(réflexion métalinguistique des quarante premiers jours)**

Opérations ----- Nature de l'élément	Rend compte	Compare	Traduit	Formule des règles (à pro- pos de ...)	Analyse	Total
Substantif	12 17%		12 17%	3 4%	1 1%	28 40 %
Adverbe	1 1%	3 4%	2 2,8%	2 2,8%		8 11 %
Adjectif de couleur	8 11%	2 2,8%	8 11%			18 25,7%
Verbe	2 2,8%		2 2,8%			4 5%
Pronom			2 2,8%			2 2,8%
Expression		4 5,7%	5 7%	1 1%		10 14%
TOTAL	23 32,8%	9 12,8%	31 44%	6 8,5%	1 1%	70 100%

En plus des réflexions spontanées de l'enfant, le journal de bord fait part de deux autres types d'éléments, à savoir, 1) ceux que l'enfant répète dans l'interaction et 2) ceux qui ont été exceptionnellement abondants dans l'input. À titre d'exemple, les éléments du premier type correspondent à ce que l'enfant s'amuse à transformer en comptines, comme la série des pronoms personnels *I, you, he, she* (dit avec un large sourire), *we, you, they*, ou à ce qu'elle répétait immédiatement dans

l'interaction, en reprenant un élément qui venait d'être utilisé par l'un ou l'autre des interlocuteurs impliqués dans l'échange:

7) Jour 39, pendant l'enregistrement 2

(en regardant des photos)

amie: and there's |you' eating something

fillette: |you' eating...

8) Jour 39, pendant l'enregistrement 2

(en regardant des photos)

amie.: who this is? Your sister (inaudible)

fillette: yeah

amie: that's your dad?

who is this?

(silence)

fillette: sister.

Les éléments de type 2 sont ceux qui ont été entendus à maintes reprises, parce qu'ils étaient souvent répétés dans une situation langagière donnée. À ceux-ci est souvent associée une «petite histoire» vécue par la fillette. Il s'agit, par exemple, d'éléments comme *PE* (pour «physical education», car elle avait à suivre des cours de PE), comme «*I am*» et «*It's easy*», car, lors des premiers jours de classe, les enfants de l'école d'accueil, ne comprenant pas pourquoi la fillette ne parlait pas l'anglais, lui ont à maintes reprises répété des séquences comme *It's easy. You say: I am*. Il s'agit également d'éléments que l'enfant a eu l'occasion de copier dans un devoir écrit ou de manipuler lors d'une activité scolaire (bricolage, dessin, etc.), des éléments comme *my favourite tv show is... This is all my family*. Ces deux types d'éléments ont également attiré l'attention de l'enfant et il est vraisemblable qu'ils aient fait l'objet d'une ADR.

2. Données issues des séances d'enregistrement

Les première et deuxième séances d'enregistrement ont été respectivement réalisées au 35^e et 39^e jour du séjour en milieu d'accueil. On peut sans doute se demander ce qu'un débutant pouvait arriver à exprimer dans sa L2 dans une situation de jeu. Mais on sera étonné d'apprendre qu'en dépit des connaissances limitées de la fillette, les deux enfants communiquaient relativement bien entre elles et s'amusaient comme si

leur niveau respectif de compétence langagière avait été équivalent. Signalons que l'analyse du contenu de ces enregistrements se limite, dans un premier temps à un classement par catégories grammaticales, la syntaxe des éléments utilisés devant faire l'objet d'une publication ultérieure.

2.1 Aperçu général des éléments utilisés par la fillette

À la première séance d'enregistrement (présentée au tableau 3), la fillette a utilisé 124 éléments différents, alors qu'elle en a utilisé 298, soit deux fois plus, lors de la deuxième séance. De l'une à l'autre, le recours à la L1 est en décroissance (de 84% à 62%), alors qu'augmente l'usage d'éléments de la catégorie «autre» (de 7% à 11,8%), l'usage de noms propres (de 1% à 5%) et le recours à la L2 (de 8% à 21,2%).

Tableau 3: nombre d'éléments différents utilisés aux séances d'enregistrement 1 et 2

Éléments linguistiques utilisés	Première séance (35 ^e jour)		Deuxième séance (39 ^e jour)	
	Nombre d'éléments	%	Nombre d'éléments	%
Éléments de la L1	104	84%	185	62%
Autre (interjections, exclamations, onomatopées)	8	7%	35	11,8%
Noms propres	2	1%	15	5%
Éléments de la L2	10	8%	63	21,2%
TOTAL	124	100%	298	100%

Il y a également des différences entre les deux séances en ce qui concerne le nombre d'éléments linguistiques et le nombre de répétitions (ou d'occurrences) apparaissant dans les deux cas. Comme on peut le voir au tableau 4, la fillette a produit 366 éléments, constitués à 84,6% d'éléments de la L1, à 4% d'éléments de la catégorie «autre» et à 0,09% de noms propres. Les trente huit éléments produits dans la L2 représentent 10,3% de l'ensemble des productions. À la deuxième séance, la fillette a produit près de quatre fois plus d'éléments (soit 1,462), dont 799 ou 54,6% d'éléments de la L1, 184 ou 12,5% de la catégorie

«autre», 53 ou 3,6% de noms propres et 426 ou 29,2% d'éléments de la L2.

Tableau 4: nombre de répétitions (ou d'occurrences) de chaque élément utilisé aux séances d'enregistrement 1 et 2

Éléments linguistiques utilisés	Première séance (35 ^e jour)		Deuxième séance (39 ^e jour)	
	Nombre d'occurrences	%	Nombre d'occurrences	%
Éléments de la L1	310	84,6 %	799	54,6 %
Autre (interjections, exclamations, onomatopées)	15	4 %	184	12,5 %
Noms propres	3	0,09%	53	3,6 %
Éléments de la L2	38	10,3 %	426	29,2 %
TOTAL	366	100 %	1,462	100 %

Qu'il s'agisse du nombre d'éléments linguistiques ou du nombre d'occurrences, la deuxième séance se distingue par un emploi accru d'éléments de la L2, et par une augmentation du nombre d'éléments de la catégorie «autre» et du nombre de noms propres. Une partie de la communication en L2 se réalise donc par l'emploi de noms propres, d'onomatopées, d'interjections et d'exclamations qui remplissent des fonctions langagières diverses. Une telle stratégie de communication constitue une façon de remédier au manque de moyens linguistiques en début d'acquisition. Elle est d'ailleurs signalée par plusieurs auteurs dont Tarone (1977), et dans un ouvrage plus récent publié sous la direction de Kasper et Kellerman (1997).

L'usage des noms propres marque une différence importante entre les deux séances. Dans le premier cas, les trois noms propres sont utilisés dans la communication en L1. Ils servent à évoquer des personnes de l'entourage de la fillette (qui figurent sur les photos comme son cousin et sa sœur), au moment où elle s'adresse à sa mère en français. Dans le second cas, les noms propres font partie intégrante du discours en L2 et ils réalisent plusieurs fonctions langagières. Ils servent notamment à relater un événement ou une fête:

9) En montrant des photos à son amie

amie: your sister?

fillette: yeah... en Christmas

à indiquer un lieu:

10) En montrant des photos à son amie

amie: and there is you... there is your sister... and there is your
mom and your dad

fillette: **Canada**

à faire une suggestion de jeu ou d'activité:

11) Dans l'appartement où se trouvent de nombreux jouets

amie: put this back (en parlant de la pile de photos)

fillette: okay

amie: yeah

fillette: **Gameboy** (pour suggérer de jouer avec le Gameboy)

Ils servent également à interpeller quelqu'un:

12) Pendant que les deux fillettes dessinent

amie: where's your red?

(silence)

amie: this (inaudible)

fillette: okay

fillette: **René** hou

ou à formuler une interdiction:

13) Pendant que les deux fillettes dessinent

amie: what are you drawing?

fillette: qu'est-ce que ça veut dire?

fillette: **René René** (en élevant le ton)

amie: yeah

fillette: no no no no.

Les éléments de la catégorie «autre» sont utilisés (à l'instar des noms propres) essentiellement en L1, lors de la première séance, alors qu'à la deuxième séance, ils font partie du discours de la fillette en L2. Dans ce dernier cas, ils servent principalement à maintenir le contact (fonction phatique). Ils se présentent, par exemple, sous forme d'exclamations employées avec des intonations variées (rappelons qu'il s'agit d'un locuteur débutant en anglais L2) et qui prennent la forme d'un jeu:

14) En regardant des photos

amie: Oh! Oh!

Oh! Oh!

enfant: Oh! Oh! Oh! Oh! Oh! Oh! Oh! Oh! (ton
montant)

Les éléments de la catégorie «autre» servent aussi à réaliser la fonction langagière «s'extasier»:

15) En regardant des photos

- amie: Oh! look at you guy
Oh! look
enfant: me
enfant: Oh! no
amie: who is that?
(rires).

2.2 Contenu des enregistrements

Après avoir constaté que les productions de la fillette sont constituées d'éléments de la L2 dans une proportion de 10% lors de la première séance et de 29% à la deuxième séance, il y a lieu de procéder à l'examen successif du contenu de chaque séance, avant d'établir si ce qui a été utilisé a au préalable été remarqué dans l'input par l'apprenant.

2.2.1 Première séance d'enregistrement

Même si la fillette utilise principalement sa L1 pendant cette séance, elle veut visiblement communiquer avec son amie et jouer avec elle. Elle recourt cependant à sa L1 pour dire son incapacité de s'exprimer en L2 (*oui mais je sais pas quoi dire; oui mais je sais pas parler l'anglais*), pour manifester son incapacité de traduire un élément (*je sais pas ce que «which one» ça veut dire*), pour interpeller sa mère, pour exprimer son opinion sur les activités de jeu (*ça me tente plus de dessiner; j'aimerais ça dessiner*), pour demander à sa mère de transmettre un message à son amie (*dis-lui qu'elle peut copier sur moi, ça me dérange pas; demande-lui si elle a faim*), pour lui demander quelque chose (*encore des biscuits*). Les éléments de la L2 entendus lors de cette première séance d'enregistrement correspondent, comme on peut le voir au tableau 5, à quatre substantifs, un adverbe, vingt-huit adjectifs numéraux et cinq formules. Signalons toutefois que, même si ces éléments ont été entendus lors de l'enregistrement, ils ne sont cependant pas de même niveau, car certains d'entre eux ont été utilisés spontanément par la fillette, alors que d'autres ont été lus ou répétés (voir la légende à ce sujet). Dans ce dernier cas, on ne peut parler d'acquisition pour l'instant et il faut procéder au

dépouillement des séances ultérieures pour voir si tout ce qui a été entendu a été véritablement appris par la fillette.

Tableau 5: contenu de la séance d'enregistrement 1

Substantif	Fréquence	Adjectif numéral	Fréquence
Jus	3	one	11
dog R	1	two	9
		three	8
Adverbe			
yes	1	Formule	
		Which one? M	1
		I'm sorry M	2
		Are you hungry? R	1
		Excuse me	1

Légende:

R: élément répété dans l'interaction

M: réflexion métalinguistique à propos d'un élément pendant l'enregistrement

Aucune mention: élément utilisé spontanément

2.2.2 Deuxième séance d'enregistrement

À l'instar de la première séance, les éléments de la L2 entendus dans le deuxième enregistrement correspondent à trois catégories, à savoir 1) ceux que la fillette a utilisés de façon spontanée, 2) ceux qu'elle a répétés après les avoir entendus dans l'interaction et ceux qu'elle a lus parce que la situation de jeu donnait lieu à une lecture quelconque. Ainsi, comme on peut le voir au tableau 6, les éléments entendus correspondent à un certain nombre de substantifs (65), de déterminants (31), d'adjectifs numéraux (22), d'adjectifs (9), d'adjectifs de couleurs (5), d'adverbes (199), de conjonctions (17), de verbes (29 dont un auxiliaire *is* et une forme en *ing*), de pronoms (34), de pronoms interrogatifs (2) et de formules. Certains éléments ont été répétés dans l'interaction et d'autres ont été lus. Notons que, même si les éléments du contexte ne figurent pas dans une telle présentation de catégories majeures ou mineures, les éléments entre parenthèses représentent les cas où le verbe ou le substantif comportait un ajout.

Tableau 6: contenu de la séance d'enregistrement 2

Substantif	Fréq.	Adjectif numéral	Fréq.	Adverbe	Fréq.	Pronom interrogatif	Fréq.
sister (my)	25	one	2	yes	106	what R	2
dad (my)	7	two	1	no	93		
mom (your)	9	three	1				
fish	3	four	4	Conjonction			
baby R	3	five	3	and	17		
apple	2	six	4				
dog E	2	seven	2	Verbe		Auxiliaire	
turn	2	eight	1	come	8	is R	1
cheese	2	nine	3	move	5		
cousin	1	zero	1	start L	4		
dinosaur	1			change	3		
dolphin	1	Adjectif		go (ready)	3		
elephant	1	ready (go)	3	draw R	2		
money	1	good	2	push L	1	Formule	
orange	1	more	1	press	1	which one? M	6
rainbow	1	nice	1			what is this?	3
paper (René's phone number) L	1	royal R	1	Verbe <i>ing</i>		one moment R	2
tiger	1	sure	1	eating R	1	René's phone number (paper) L	1
house	1					thank you	1
Déterminant		Adjectif de couleur		Pronom			
a (house)	2						
the (dad) R	3	white	3	this	18		
your (mom) R	1	blue	1	me	10		
my (sister)	25	red	1	you	6		

Légende:

R: élément répété dans l'interaction

L: élément lu

M: réflexion métalinguistique à propos d'un élément pendant l'enregistrement

E: figure dans un enregistrement antérieur

Aucune mention: élément utilisé spontanément

3. Les éléments utilisés lors de ces séances d'enregistrement ont-ils été au préalable remarqués par la fillette?

L'ADR correspond à une expérience qui, de manière générale, peut être verbalisée par un apprenant. Dans le cas qui nous concerne, on se demande si les éléments entendus lors des séances d'enregistrement ont été mentionnés par la fillette avant d'être utilisés, de manière à établir si *ce qui est appris a au préalable été remarqué dans l'input par l'apprenant*. Pour trouver une réponse à cette question, nous avons procédé à la mise en parallèle du contenu du journal de bord avec celui de chaque séance d'enregistrement.

3.1 Contenu du journal de bord et de la première séance d'enregistrement

Dans le cas du premier enregistrement, cette mise en parallèle nous a permis de voir que tous les éléments entendus ont fait l'objet d'une ADR avant d'être utilisés par la fillette, ce qui confirmerait l'hypothèse de Schmidt et Frota (1986). On observe en effet dans la première colonne du tableau suivant que les éléments *yes*, *which one?*, *I'm sorry* et *Excuse me* ont fait l'objet de verbalisations de la part de la fillette avant ou pendant la séance d'enregistrement:

16) Jour 8, entrée 2

fillette: maman, ça veut dire quoi *yeah?*

mère: c'est *yes*

fillette: pourquoi ils disent *yeah?*

17) Jour 35, pendant l'enregistrement 1

fillette: maman, *I'm sorry* c'est *pardon?*

Les éléments placés dans les autres colonnes ont également fait l'objet d'un ADR. Ceux de la colonne **rétrospection** ont été abondamment commentés par la fillette qui a raconté que *one*, *two*, *three* étaient avec *yes* et *no* les seuls éléments de la L2 qu'elle connaissait avant son arrivée dans la ville d'accueil. L'élément *juice* figure aussi dans la colonne **input** (présence probante dans l'input) parce qu'à ce mot est associée une «petite histoire» vécue par la fillette lors des premiers jours d'école quand elle a eu du mal à se faire comprendre à la cafétéria au moment où elle voulait du jus. Les éléments de la colonne **répétition** correspondent à ce que la fillette a repris à son

compte après avoir entendu ces éléments dans le discours de l'un de ses interlocuteurs. C'est le cas de *dog* (entendu en montrant une photo de son chien à son amie) et de *Are you hungry* (entendu après avoir dit à sa mère de demander à son amie si elle avait faim). Comme il s'agit ici de répétitions, il faut examiner le contenu des enregistrements ultérieurs pour pouvoir se prononcer sur leur acquisition.

Tableau 7: ADR à la séance 1 (contenu de la séance d'enregistrement 1 par rapport au contenu du journal de bord

Éléments utilisés lors de l'enregistrement	Éléments faisant l'objet d'un ADR			
	Réflexion méta-linguistique avant ou pendant la séance d'enregistrement	Répétition dans l'interaction	Rétrospection	Présence probante dans l'input
Substantif				
juice				X
dog		X		
Adverbe				
yes	X			
Adjectif numéral				
one			X	
two			X	
three			X	
Autres				
which one?	X			
I'm sorry	X			
are you hungry?		X		
excuse me	X			

3.2 Contenu du journal de bord et de la deuxième séance d'enregistrement

La mise en parallèle des données du journal de bord et de celles de la deuxième séance d'enregistrement figure au tableau 8. À l'instar de la première séance d'enregistrement, la seconde met en cause divers éléments, soit ceux à propos desquels on trouve un «rapport verbal» avant ou pendant les enregistrements (colonne 1 dans le tableau 8), ceux qui sont répétés dans l'interaction (colonne 2), ceux à propos desquels une verbalisation a lieu lors de la séance de rétrospection (colonne 3), et ceux dont la présence est probante dans l'input (colonne 4).

Comme dans le cas précédent, il faut examiner les enregistrements ultérieurs avant de se prononcer sur les éléments

qui ont été répétés dans l'interaction (colonne 2). Signalons toutefois qu'on y trouve principalement des éléments des catégories mineures, notamment des déterminants (*the, your, my*) et la conjonction *and*. On trouve aussi l'auxiliaire (*is*), la forme en *ing* (*eating*) et un élément interrogatif *wh* (*what?*). Le dépouillement des enregistrements ultérieurs permettra de voir si des éléments analogues se retrouvent dans la catégorie répétition. Il semblerait que les éléments qui ont trait à la morphologie et aux catégories mineures ne font pas l'objet d'un rapport verbal comme les substantifs et les verbes. Ils feraient plutôt l'objet de répétitions, ce qui pourrait constituer un autre type d'ADR.

Tableau 8: ADR à la séance d'enregistrement 2 (contenu de la séance d'enregistrement 2 par rapport au contenu du journal de bord)

Colonne 1 (Réflexion métalinguistique avant ou pendant la séance d'enregistrement)																			
Colonne 2 (Répétition dans l'interaction)																			
Colonne 3 (Rétrospection)																			
Colonne 4 (Présence probante dans l'input)																			
Éléments apparus dans la séance 2	Éléments ayant fait l'objet d'un ADR				Éléments apparus dans la séance 2	Éléments ayant fait l'objet d'un ADR				Éléments apparus dans la séance 2	Éléments ayant fait l'objet d'un ADR								
	1	2	3	4		1	2	3	4		1	2	3	4					
Substantif					Adjectif numéral					Adverbe					Pronom interrogatif				
sister (my)		x			one	x				yes	x				what			x	
dad (my)	x				two	x				no		x							
mom (your)	x				three	x													
fish	x				four		x			Conjunc.									
baby		x			five		x	x		and		x							
apple		x	x		six		x	x											
dog E	x				seven		x	x		Verbe					Auxiliaire				
turn		x			eight		x	x		come	x				is			x	
cheese		x	x		nine		x	x		move	x								
cousin	x				zero		x	x		start L	x								
dinosaur	x									change	x								
dolphin	x				Adjectif					go (ready)	x								
elephant	x				Ready (go)		x			draw	x								
money	x				good		x			push L	x				Formule				
orange	x				more		x			press	x				which one?			x	
rainbow	x				nice		x								what is this?			x	
paper (René's phone number) L		x			royal		x			Verbe en ing					one moment			x	
tiger	x				sure		x			eating		x			René's phone number (paper) L			x	
house		x													thank you			x	
Déterminant					Adjectif de couleur					Pronom									
a (house)																			
the (dad)		x			white		x			this		x							
your (mom)		x			blue		x			me		x							
my (sister)		x			red		x			you		x							

Légende:
L: élément lu
E: figure dans un enregistrement antérieur

Les éléments contenus dans la colonne 1 ont tous fait l'objet d'une réflexion métalinguistique avant ou pendant l'enregistrement, réflexion que les limites de ce texte ne permettent pas de présenter ici en détail (voir Huot, à paraître), mais à titre d'exemple, signalons une telle réflexion dans les extraits suivants:

18) Jour 32, entrée 3

fillette: maman, comment ça se dit *maman* en anglais? Est-ce que c'est *mommy*?

mère: qu'est-ce que tu en penses?

fillette: je pense que c'est *mommy*

19) Jour 37, entrée 1

mère: c'est quoi la différence entre *which one* et *this one*?

Quant aux éléments de la colonne 4, ils correspondent à ce qui a été fréquent dans l'input, à savoir, l'input fourni dans la classe, dans la cour de l'école et à la cafétéria. La fillette a ainsi porté attention à l'élément *zero* et aux nombres (*four, five, six, seven, eight, ten*) qui étaient fréquents dans le cours de mathématique et qui figuraient de plus dans la classe sur des affiches pleines de couleurs; elle a également remarqué des aliments fréquemment présents sur son plateau au repas du midi (*cheese* et *apple*).

Les éléments de la colonne 4 semblent indiquer que la fréquence d'un élément de l'input est un facteur qui suscite l'action de remarquer. Dans une étape ultérieure, il conviendra de procéder à une mise en parallèle entre ces quatre catégories d'éléments avec les catégories d'éléments qui, selon Schmidt (1990), suscitent l'ADR. Rappelons que ce dernier avait souligné que certains facteurs pouvaient susciter une ADR, à savoir 1) la fréquence de l'élément dans l'input, 2) le caractère frappant d'un élément (plus une forme ressort de l'input, plus elle a des chances d'être notée), 3) le rôle de l'enseignement (l'apprenant extrait de l'input ce qui est mis en évidence par l'enseignement), 4) l'habileté à traiter l'information, 5) la disposition mentale de l'apprenant et 6) l'exigence de la tâche. Dans le cas des éléments de la colonne 4 que nous venons d'évoquer, il semble que le facteur fréquence ait joué un rôle. L'exigence de la tâche a également contribué à l'ADR, notamment dans la situation «demander des aliments à la cafétéria». Cette situation suscitait un certain stress chez la fillette affamée et assoiffée qui, dans une

file d'élèves bruyants qui se bousculaient et la bousculaient, devait trouver le moyen d'obtenir ce qu'elle voulait pour le repas.

4. Conclusion

La mise en relation de données issues de trois sources distinctes, à savoir le journal de bord, la rétrospection et les séances d'enregistrement a permis de faire ressortir l'existence d'un lien étroit entre ce qui est utilisé par la fillette et ce qui a été remarqué dans l'input dans les quarante premiers jours d'acquisition. De tels résultats vont dans le même sens que ceux de Schmidt & Frota (1986) et l'action de remarquer semble manifeste dans les données que nous avons analysées. L'entrée dans la L2, qui correspond ici à une recherche du sens par la fillette, se ferait ainsi de manière consciente au cours de ces premiers jours, et l'ADR porterait en premier lieu sur les catégories majeures qui, selon les termes de VanPatten (1996), constituent des éléments à «haute valeur communicative».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIALYSTOK, E. (1978): A theoretical model of second language learning, *Language Learning* 28, pp. 69-84.
- COOK, V. J. (1994): The Metaphor of Access to Universal Grammar in L2 Learning, N. Ellis (ed.), *Implicit and explicit learning of languages*, San Diego, CA, Academic Press, pp. 477-502.
- ELLIS, N. (1994): *Implicit and explicit learning of languages*, San Diego, CA, Academic Press.
- FOTOS, S., & R. ELLIS, (1991): Communicating about grammar: A task-based approach, *TESOL Quarterly* 25, pp. 605-628.

- HUOT, D. (1995): Observer l'attention: quelques résultats d'une étude de cas, R. Schmidt (ed.), **Attention and awareness in foreign language**, Honolulu, University of Hawai, Second Language Teaching & Curriculum Center, **learning** (Technical Report # 9), pp. 85-127.
- (à paraître). L'attention portée à l'input. Rapport de recherche présenté au CRSR (subvention # 410-97-1686).
- HUOT, D. & R. SCHMIDT (1996): Conscience et activité métalinguistique. Quelques points de rencontre, **AILE** 8, pp. 89-129.
- KASPER, G. & E. KELLERMAN (1997): **Communication strategies. Psycholinguistic and sociolinguistic perspectives**, London & New York, Longman.
- KRASHEN, S.D. (1982): **Principles and practice in second language acquisition**, Oxford, Pergamon Press.
- (1983): Newmark's "Ignorance hypothesis" and current second language acquisition theory, S. Gass & L. Selinker (eds.), **Language transfer in language learning**, Rowley, Mass., Newbury House, pp. 135-153.
- (1985): **The input hypothesis: Issues and implications**, London, Longman.
- MCLAUGHLIN, B. (1990): "Conscious" versus "unconscious" learning, **TESOL Quarterly** 24, pp. 617-634.
- ROULET, E. (1980): **Langue maternelle et langues secondes vers une pédagogie intégrée**, Paris, Crédif Hatier.
- (1994): Peut-on intégrer l'enseignement-apprentissage décalé de plusieurs langues? **Babylonia**, Revista per l'insegnamento e l'apprendimento delle lingue 2, 5, pp. 22-25.

- RUTHERFORD, W. & M. SHARWOOD SMITH, (1985):
Consciousness-raising and universal grammar, **Applied Linguistics** 6, pp. 274-282.
- SCHMIDT, R. (1990): The role of consciousness in second language learning, **Applied Linguistics** 11, pp. 129-158.
- (1992): Psychological mechanisms underlying second language fluency, **Studies in Second Language Acquisition** 14, pp. 357-385.
- (1993a): Awareness and second language acquisition, **Annual Review of Applied Linguistics** 13, pp. 206-226.
- R. (1993b): Consciousness, learning, and interlanguage pragmatics, G. Kasper & S. Blum-Kulka (eds.), **Interlanguage pragmatics**, Oxford, Oxford University Press, pp. 21-42.
- (1994a): Implicit learning and the cognitive unconscious, N. Ellis (ed.), **Implicit and explicit learning of languages**, London, Academic Press, pp. 165-209.
- (1994b): Deconstructing consciousness in search of useful definitions for applied linguistics, **AILA Review** 11, pp. 11-26.
- (1995): Consciousness and foreign language learning: A tutorial on the role of attention and awareness in learning, R. Schmidt (ed.), **Attention and awareness in foreign language learning**, Honolulu, University of Hawai'i, Second Language Teaching & Curriculum Center, (Technical Report # 9), pp. 1-63.
- R. & S. FROTA (1986): Developing basic conversational ability in a second language: A case study of an adult learner of Portuguese, R.R. Day (ed.), **Talking to learn: Conversation in second language**

acquisition, Rowley, MA, Newbury House, pp. 237-322.

SELIGER, H. (1983): The language learner as linguist: of metaphors and realities, **Applied Linguistics** 4, pp. 179-191.

TARONE, E. (1977): Conscious communication strategies in interlanguage, H. D. Brown, A Yorio, R.C. Crymes (eds), **TESOL 77**, Washington DC.

VANPATTEN, B. (1993): Grammar teaching for the acquisition-rich classroom, **Foreign Language Annals** 26, pp. 435-450.

----- (1994): Evaluating the role of consciousness in second language acquisition, Terms, linguistic features, and research methodology, **AILA Review** 11, pp. 27-36.

----- (1990): Attending to content and Form in the Input: An Experiment in Consciousness, **Studies in Second Language Acquisition** 12, pp. 287-301.

----- (1996): **Input Processing and Grammar Instruction: Theory and Research**, Norwood, NJ, Ablex.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 26, 2000: 49-72

**LE DISCOURS MÉLANGÉ DES BILINGUES FRANÇAIS-
KIRUNDI: INTERFÉRENCES, ALTERNANCES
OU EMPRUNTS LINGUISTIQUES?
ANALYSE DE QUELQUES ITEMS LEXICAUX**

Melchior NTAHONKIRIYE
Université du Burundi

En situation familière et informelle, les locuteurs burundais du français et du kirundi utilisent très fréquemment des unités lexicales mixtes faites de morphèmes issus des deux langues. Ces unités relèvent-elles des phénomènes classiques de l'interférence, de l'emprunt ou de l'alternance de langues? À partir des données recueillies auprès d'un groupe d'intellectuels burundais, nous démontrons que, même si elles demeurent proches de l'intégration et de l'alternance, les unités lexicales mixtes français-kirundi relèvent d'une instance transitoire différente. Prenant en compte le contact d'une langue bantoue, le kirundi, avec le français, une langue indo-européenne, notre réflexion jette un regard nouveau et différent sur les phénomènes liés au contact des langues.

**LE DISCOURS MÉLANGÉ DES BILINGUES FRANÇAIS-
KIRUNDI: INTERFÉRENCES, ALTERNANCES
OU EMPRUNTS LINGUISTIQUES?
ANALYSE DE QUELQUES ITEMS LEXICAUX¹**

Melchior NTAHONKIRIYE

1. Introduction

Interférence, intégration (emprunt), alternance linguistique: rares sont les concepts qui aient suscité autant d'intérêt chez les spécialistes du contact des langues des trois dernières décennies, et pour cause. Dans la mesure où ces notions présentent un caractère à la fois similaire et différent, proche et éloigné, incluant et excluant, conjoint et disjoint, elles offrent un terrain propice à la spéculation intellectuelle.

Malgré l'abondance des recherches qui y ont été consacrées, il subsiste encore des zones d'ombre quant à la caractérisation objective des trois concepts. La profusion des dénominations désignant les réalités intermédiaires en est la preuve tangible: emprunt occasionnel (ponctuel), emprunt établi, alternance conditionnée, alternance prototypique, mélange de codes, etc. Les risques de confusion entre les trois notions fondamentales s'accroissent considérablement quand on ne considère que le segment lexical, véritable point d'ancrage et de convergence de tous ces concepts.

-
1. Cette étude est basée sur un travail que nous avons réalisé à Québec (Université Laval), dans le cadre du séminaire de Sociolinguistique à l'automne 1993. Nous tenons à remercier la professeure Denise Deshaies, alors animatrice dudit séminaire, pour les remarques fructueuses qui nous ont inspiré et incité à exploiter davantage les données dont nous disposions. Nous remercions également le professeur Conrad Ouellon pour l'intérêt et la bienveillance qu'il a toujours réservés à tous nos travaux dont celui-ci.

En nous appuyant sur des items lexicaux tirés d'un discours spontané des bilingues kirundi-français, nous nous proposons de démontrer qu'il est difficile de désigner certaines réalités linguistiques sous ces acceptions classiques. Une telle démarche tire sa justification et son originalité du fait que les recherches dans ce domaine se sont souvent limitées au contact des langues indo-européennes. En consacrant nos observations à deux langues aussi génétiquement éloignées que le français (une langue européenne) et le kirundi (une langue africaine), nous espérons apporter une contribution supplémentaire à ce débat.

Après avoir évoqué brièvement les critères classiques qui servent à identifier l'interférence, l'alternance et l'intégration linguistiques, nous analysons quelques items lexicaux produits par des bilingues kirundi-français afin de voir s'il est possible de les incorporer au sein de ces distinctions classiquement admises. Nous clôturons l'exposé en proposant une nouvelle voie vers une caractérisation plus adéquate de ces phénomènes.

2. Interférence, alternance et emprunt linguistiques

L'interférence comme l'alternance et l'emprunt linguistiques résultent tous de l'interpénétration de langues en contact. Il n'est donc pas étonnant que les pionniers de l'étude du contact des langues aient rarement perçu les nuances et les barrières qui séparent les trois notions. Comme Grosjean (1982: 299) le relève si judicieusement, les définitions couramment données de l'interférence sont suffisamment révélatrices de cette confusion potentielle: «the overlapping of two languages», «the use of features belonging to one language while speaking or writing another», «the adoption of any elements or features from the other languages». En effet, telles que formulées, ces définitions peuvent convenir aussi bien à l'interférence, à l'alternance et l'emprunt linguistiques. Ces dernières années de nombreuses études ont tenté de cerner les frontières entre les phénomènes inhérents au contact des langues. Notre souci n'est pas d'en faire l'inventaire, mais plutôt d'en faire le point afin de déterminer les critères qui sont souvent mis de l'avant pour distinguer les trois notions dans le but ultime de les confronter aux données de terrain qui sont à notre disposition. Pour distinguer l'interférence, l'alternance et

l'emprunt linguistiques, on peut se baser souvent sur le statut et l'intention des interlocuteurs, sur la nature et le degré d'intégration des segments linguistiques impliqués ainsi que sur le niveau de l'analyse linguistique.

2.1 Statut et intention des interlocuteurs

Selon qu'un locuteur bilingue s'adresse à un interlocuteur également bilingue ou monolingue, il n'adoptera pas le même comportement linguistique. Dans le premier cas le bilingue use conjointement des structures et des éléments linguistiques issus de ses deux langues. Il produit ainsi une variété linguistique mixte dont les éléments appartenant à l'une et à l'autre de ses langues sont plus ou moins nombreux. Tous ceux qui ont observé le comportement linguistique des bilingues entre eux ont noté le caractère systématique de cette stratégie, au point qu'au sein de certains de ces groupes, la variété mixte constitue la seule norme linguistique reconnue, appliquée et respectée par tous les membres du groupe (Myers-Scotton 1993). Dans le cas où un locuteur bilingue s'adresse à un interlocuteur monolingue, il s'efforce au contraire de se conformer au cadre monolingue de l'interaction faute de quoi l'intercompréhension et la communication seraient compromises. Force est de reconnaître cependant que malgré la volonté du bilingue de se conformer strictement au cadre monolingue de l'interaction, sa production «monolangagière» trahit inévitablement la présence d'éléments prosodiques, lexicaux, syntaxiques ou sémantiques issus de sa deuxième langue. Ce phénomène s'observe également au niveau de l'orthographe dans la langue écrite (Grosjean 1982: 300-307).

On en déduit que le statut linguistique des interlocuteurs (bilingues ou monolingues) détermine la nature de la production langagière. Dans le cas où un bilingue s'adresse à un autre bilingue, l'importation plus ou moins fréquente des éléments de sa deuxième langue relève d'une entreprise consciente, intentionnelle et délibérée. On parlera d'alternance lorsque les éléments importés sont reproduits tels quels sans altération formelle ou sémantique dans la langue d'arrivée et d'intégration (emprunt) lorsque ces éléments adoptent la structure phonologique et morphologique de la langue d'arrivée. Dans l'autre cas, l'intrusion «impromptue» d'éléments appar-

tenant à la langue en veilleuse du bilingue s'adressant à un monolingue s'apparente davantage aux interférences.

Le statut et l'intention des interlocuteurs ne suffisent pas pour distinguer l'interférence, l'alternance et l'intégration linguistiques. Une telle distinction présuppose que durant toute l'interaction verbale le locuteur bilingue garde éveillée la conscience de s'adresser à un bilingue ou à un monolingue et que les grammaires de ses deux langues sont associables et dissociables à volonté, deux hypothèses qui, à notre connaissance, restent encore à confirmer. Par ailleurs, le seul fait qu'un bilingue s'adresse à un autre bilingue ou à un monolingue ne suffit pas pour affirmer qu'un phonème, un morphème, un mot, une expression, une phrase ou une proposition provenant de sa deuxième langue relèvent d'une production volontaire ou involontaire. C'est pourquoi il faut conjuguer ce critère distinctif à d'autres.

2.2 Nature et intégration des segments linguistiques impliqués

La nature du segment linguistique concerné, et surtout sa longueur, isole l'emprunt par rapport aux deux autres notions connexes. L'on s'accorde généralement à dire que l'emprunt affecte presque toujours le segment lexical (et très rarement les expressions idiomatiques), tandis que l'interférence et l'alternance peuvent affecter toutes les unités du discours, des simples ponctuants aux structures les plus complexes de l'énoncé en passant par les faits prosodiques. Dès lors que l'interférence et l'alternance peuvent aussi empiéter sur le domaine de l'emprunt en affectant le segment lexical, nous ne sommes guère plus avancé dans la distinction des trois notions, spécifiquement lorsque c'est le segment lexical qui est en cause comme nous le verrons plus loin dans le discours des bilingues kirundi-français.

C'est le degré d'intégration de l'item lexical qui, en pareil cas, est le plus évoqué pour déterminer si on a affaire à l'emprunt et non à autre chose. Alors que l'alternance et l'interférence affectent la langue d'arrivée sous leur forme de départ, l'élément emprunté s'intègre phonologiquement et morphologiquement à la langue bénéficiaire à tel point qu'il se prête à l'usage linguistique quotidien de la communauté qui en a

fait l'acquisition. Contrairement à ses notions voisines, l'emprunt relève d'une entreprise réussie de conjonction et de rapprochement des unités des deux langues, rapprochement grammatical certes mais également adoption et stabilisation sociales du nouvel élément linguistique (Rotaetxe 1994).

Ce critère de distinction reste lui aussi insuffisant: l'intégration grammaticale d'un item lexical d'une langue à une autre ne se produit pas du jour au lendemain. Elle s'inscrit dans un processus plus ou moins étendu dans l'espace et dans le temps et cela ne nous permet pas toujours de déterminer à quel moment un élément peut être considéré comme intégré ou non dans la langue d'arrivée. Comme nous le verrons à partir de nos données de terrain, l'intégration peut être phonologique et non morphologique ou vice-versa, tout comme elle peut être partielle ou complète tant au plan de la phonologie que de la morphologie. Enfin, le moment de l'adoption sociale du nouvel élément par la communauté linguistique n'est pas toujours facile à déterminer, si bien que nous restons sur notre soif quant à la distinction effective des trois notions de départ et cela justifie le recours à un dernier critère de différenciation.

2.3 Le niveau de l'analyse linguistique

Depuis l'éclosion de la linguistique moderne, on a pris l'habitude d'opposer deux niveaux de la réalité linguistique. Le premier niveau relève de l'ensemble des règles et des connaissances linguistiques emmagasinées, dans lesquelles tout locuteur puise régulièrement les éléments nécessaires à la satisfaction de ses besoins communicatifs concrets: c'est le niveau de la langue, du code ou de la compétence selon l'école à laquelle on appartient. Le deuxième niveau est celui de la parole, du message, du discours ou de la performance, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies et des habiletés langagières mises en oeuvre par le locuteur au moment où il est en pleine action de communiquer. Pour certains auteurs, l'emprunt serait localisable au premier niveau de cette dualité, celui de la langue, tandis que l'interférence et l'alternance se situeraient au deuxième niveau, celui de la parole.

Ce critère de différenciation ne lève pas non plus toutes les équivoques qui risquent de surgir dès lors qu'un item

réellement emprunté peut se manifester (et c'est très souvent le cas) au niveau du discours, partageant ainsi ce domaine avec les deux autres notions.

Pris séparément, les critères qui servent à distinguer l'interférence, l'alternance et l'intégration linguistiques ne sont pas aussi précis qu'on l'aurait souhaité. On garde même une idée assez confuse du domaine couvert par chacun des trois concepts en conjuguant les trois critères distinctifs principaux. Comme nous allons le voir, il existe des situations sociolinguistiques authentiques qui illustrent cet embarras. Le discours des bilingues kirundi-français en fournit l'illustration la plus tangible et nous pousse à explorer de nouvelles avenues dans la caractérisation des discours bilingues.

3. Analyse des items lexicaux produits par les bilingues français-kirundi

3.1 Nature et origine des données

Les données que nous avons analysées proviennent d'une enquête sociolinguistique réalisée au Québec auprès de 15 informateurs bilingues français-kirundi à l'automne 1993. Les enregistrements ont eu lieu à l'occasion de l'une des nombreuses rencontres informelles des sujets. Inscrits soit à la maîtrise soit au doctorat à l'université Laval, nos informateurs ont une connaissance étendue du français: celui-ci a été la langue d'enseignement des sujets tout au long de leur scolarité. Ils ont également une parfaite connaissance de leur langue maternelle, le kirundi, une langue bantoue localisée au coeur de l'Afrique.

Comme chez tous les bilingues observés, les échanges verbaux de nos informateurs sont parsemés d'éléments issus des deux langues. La langue de base ou la langue-matrice, comme dirait Myers-Scotton (1993), est le kirundi. Les déterminants, les verbes ainsi que l'ordre des constituants, sans oublier la tonalité (trait distinctif caractéristique du kirundi et de plusieurs autres langues africaines), en un mot la structure formelle des énoncés est typique du kirundi. Quant au français, il fournit abondamment au locuteur les éléments du vocabulaire à incorporer dans l'énoncé. Mais les éléments issus des deux langues sont à ce point enchevêtrés qu'on est en droit de se

demander laquelle des deux langues est dominante dans les échanges: alors que le kirundi dessine essentiellement le moule prosodique et grammatical des énoncés, le français en détermine souvent la charge sémantique. Cela est vrai au niveau de la structure globale des énoncés, cela est également vrai à un niveau beaucoup plus restreint, celui du mot.

L'enchevêtrement du français et du kirundi au niveau lexical nous paraît intéressant dans la mesure où il nous replace en plein cœur du débat sur l'interférence, l'alternance et l'emprunt linguistiques. On rappellera ici que c'est le niveau lexical qui se trouve à l'intersection des trois notions. Dans le cadre restreint de notre exposé, deux catégories lexicales s'imposent à notre attention: il s'agit des catégories du verbe et du nom qui posent essentiellement le problème plus actuel de la distinction entre l'emprunt et l'alternance. Nous concentrerons donc notre analyse sur les deux notions en laissant de côté la question de l'interférence. Ce choix résulte du fait que des 101 unités lexicales produites sur la base du kirundi et du français par nos informateurs en l'espace d'une heure, 66 sont des verbes (environ 65%), 32 sont des noms (environ 32%), 2 sont des interjections (environ 2%) et 1 est un adjectif (environ 1%).

Il n'est pas de notre intention de discuter des mobiles ni des raisons de cette disproportion, mais plutôt d'observer de plus près les verbes et les noms ainsi formés afin de tenter de déterminer s'ils relèvent de l'alternance ou de l'emprunt linguistiques au sens classique de ces concepts.

3.2 Emprunts linguistiques?

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'intégration d'un élément d'une langue dans une autre constitue le critère essentiel pour identifier un emprunt linguistique. Cette intégration est d'abord grammaticale en ce sens que l'élément importé adopte la structure phonologique et morphologique de la langue emprunteuse; elle est ensuite sociale aussitôt que l'élément «étranger» est attesté dans l'usage linguistique des monolingues. La confirmation ultime intervient pour ainsi dire lorsque le même élément obtient sa place dans les ouvrages de référence comme les dictionnaires.

Si l'on considère l'emprunt comme l'élément linguistique qui a complété ce long périple, force est de reconnaître que les situations intermédiaires sont les plus nombreuses et les plus difficiles à démêler: entre l'intégration grammaticale et sociale, l'élément se retrouve à mi-chemin entre l'alternance et l'emprunt proprement dits et c'est à ce niveau que se situe notre analyse.

3.2.1 Intégration morphologique

Il faut signaler tout de suite que le procédé de formation des noms et des verbes kirundi-français semble obéir à des règles strictes et systématiques. Au plan morphologique, on peut retenir que la forme canonique et simplifiée du nom en kirundi obéit au modèle ci-après²:

$N = \{ \{ \text{augment} \} + \text{préf. de cl.} + \text{rac.} + \{ \text{suff. (s)} \} + \text{finale} \}$

Ainsi les noms ci-après, dont les traits séparent les différents constituants, en fournissent l'exemple:

U-mu-ganw-a «prince» / *A-ba-ganw-a* «princes» / *U-mu-ganw-a-kazi* «princesse» / *A-ba-ganw-a-kazi* «princesses» / *Uwo mu-ganw-a* «ce prince» / *Nya mu-ganw-a* «ledit prince»

On fera observer d'une part que la marque du nombre est rendue par l'opposition entre les préfixes de classe «*mu*»-«*ba*» et que, d'autre part, le genre est marqué par le suffixe «*-kazi*». Il faut noter aussi que la voyelle initiale (augment), très instable, soit change de timbre pour adopter celui du préfixe de classe, soit se détache du bloc compact du nom pour s'agglutiner au déterminant, soit disparaît purement et simplement de la structure. Enfin, il apparaît que le radical reste le seul élément stable et invariable du système nominal du kirundi.

-
2. Nous adoptons la notation suivante: «{ }» pour noter un élément possible mais pas obligatoire; «0» pour signaler une deuxième alternative et «+» pour marquer le point de jonction entre éléments successifs du modèle (dans les exemples nous préférons utiliser le tiret «-»).

Le nom mixte français-kirundi épouse grosso modo l'allure ou la charpente grammaticale du kirundi en ce sens que l'ordre des constituants reste globalement intact. La séquence [*{augment}-préfixe de classe-radical-{suffixe(s)-terminale}*] reste virtuelle-ment repérable, avec cette nuance que la contribution du kirundi dans l'édification de cette nouvelle structure se limite aux deux premiers éléments: la voyelle initiale (l'augment) et le préfixe de classe. Tous les autres composants du nom formé proviennent du français. Les exemples ci-après illustrent ce phénomène:

Tour de Parole (dorénavant TP) n° 7: «*Nca ndaba amaFILM(e) gushika sa munani y'ijoro*» / «*J'ai regardé des films jusqu'à deux heures du matin*»

TP n° 47: «*Ni wewe nahaye amaJOURNAUX harimwo...akantu gato?*» / «*C'est à toi que j'ai donné des journaux contenant...un petit truc?*»

TP n° 51: «*Intahe, akaJOURNAL(e) kitwa Intahe*» / «*Intahe, un petit journal du nom de «Intahe»*»

TP n° 113: «*Hariho umuPROFESSEUR(e) wo ngaha kuri université...*» / «*Il y a un professeur d'ici à l'université...*»

TP n° 125: «*Mu Bufaransa hari umuTCHADIEN qui a gagné le gros lot*» / «*En France il y a un Tchadien qui a gagné le gros lot*»

Un certain nombre d'observations émergent de ces exemples et méritent d'être évoquées ici. D'une part, nous remarquons que la contribution du kirundi est minimale puisque le nom français s'agglutine avec tous ses affixes éventuels à l'augment et au préfixe de classe kirundi. D'autre part, nous avons vu qu'en kirundi le nombre est marqué par le préfixe de classe. Nous remarquons que cette fonction est aussi remplie par un morphème français chaque fois que ce dernier est explicite. C'est pour cela que l'on rencontre un lexème comme «*amaJOURNAUX*» (TP n° 47) dans lequel le son [o] en finale s'oppose à [al] et marque le pluriel, même si le préfixe kirundi «*ma*» joue ce même rôle. Enfin le kirundi ne peut plus déterminer le féminin des noms mixtes dès lors que les éléments

issus de cette langue sont systématiquement positionnés avant le radical alors que, on l'a vu, la marque kirundi du féminin «kazi» est suffixée au radical.

Considérant l'extrême instabilité de l'augment du kirundi (cette voyelle n'a d'ailleurs pas de fonction grammaticale précise), considérant la neutralisation de la fonction essentielle du préfixe de classe (celle de déterminer le nombre du nom), on peut affirmer que les éléments kirundi qui participent à la formation des items mixtes français-kirundi jouent un rôle facultatif par rapport aux éléments français engagés dans cette formation. Ces derniers jouent un rôle fondamental dans la détermination sémantique du nom formé. Cependant, dans un énoncé du bilingue français-kirundi ce même segment français serait «désarticulé» s'il se retrouvait tout seul sans le secours de l'augment et du préfixe de classe kirundi: un énoncé de type «*mu Bufaransa hariho TCHADIEN qui a gagné le gros lot*» (TP n° 125) est complètement agrammatical dans ce contexte précis de communication. Il en va de même pour un énoncé du genre «*Hariho PROFESSEUR wo ngaha kuri université*» (TP n° 113). Nous en déduisons qu'il y a bel et bien intégration d'éléments issus du français dans le moule morphologique du kirundi, mais cette intégration est tellement minimale et superficielle qu'on ne saurait parler d'emprunt. On n'assiste pas véritablement à une fusion d'éléments issus des deux langues, mais davantage à une agglutination, sémantiquement inutile ou tautologique³, des mêmes éléments. Le modèle morphologique du nom mixte kirundi-français devient:

Nom (F+K) = K({aug} + préf. de cl.) + F(syst. nominal)

-
3. Nous avons discuté ailleurs des tenants et des aboutissants de cette contribution déséquilibrée des deux langues dans la formation du lexique bilingue (Ntahnkiriye 1999). Dans l'ensemble nous avons découvert que le poids grammatical des éléments issus de chaque langue est directement proportionnel au prestige sociopolitique attaché à chacune d'elle. En d'autres termes la configuration morphologique des items mixtes français-kirundi est le reflet fidèle de la perception qu'ont les bilingues concernés de l'importance sociale de chaque langue.

Le processus d'intégration des éléments français à l'intérieur du lexème kirundi semble être plus avancé et plus perceptible au sein de la catégorie verbale. La morphologie du verbe kirundi est à la fois simple et complexe. Elle est simple dans la mesure où tous les verbes épousent le modèle virtuel ci-après, qu'ils soient ou non conjugués:

Verbe = [{préfixe(s)}+{infixe(s)}+racine+{suffixes}+finale]

Cependant, dès lors que les différenciations modales, aspectuelles et temporelles résultent non seulement de la variation de tous ces affixes mais aussi des tons qui leur sont appliqués, ce modèle devient assez complexe. Dans le cadre restreint de cet article, nous limitons nos observations sur le verbe kirundi à l'infinitif ainsi qu'aux temps passé, présent et futur de l'indicatif. Par souci de clarté et de simplicité, nous passons sous silence un grand nombre de nuances et de détails se rapportant à la grammaire verbale et nous retenons seulement les nuances susceptibles d'étayer notre argumentation⁴.

Contrairement au segment nominal, non seulement l'infinitif adopte le «pattern» morphologique du kirundi, mais le kirundi fournit aussi toutes les marques de l'infinitif tandis que le français ne fournit que le radical. À l'infinitif, le verbe kirundi adopte cette forme:

Infinitif K = [ku(gu) + radical + a]

Exemples: «*ku-gen-a*» / «partir»; «*gu-kund-a*» / «aimer»

TP n° 38: «*Urazi yuko iyo nyobwa yoshobora guCONSTITUa umuti wo guheba inzoga?*» / «Sais-tu que cette boisson (bière

-
4. Le verbe adopte une morphologie différente selon qu'il est conjugué au passé proche ou immédiat, récent ou éloigné, simple ou antérieur; de même le présent peut être actuel ou permanent, progressif, proche ou immédiat; enfin le futur peut aussi être simple ou antérieur, proche ou éloigné, etc., autant de nuances qui illustrent la complexité du phénomène. Pour plus de détails en rapport avec les nuances aspectuelles et temporelles du verbe kirundi, le lecteur peut se référer aux ouvrages généraux sur les langues bantoues ou à l'une ou l'autre grammaire du kirundi (Meeussen 1959; Gasarabwe 1993).

sans alcool) pourrait constituer un moyen pour renoncer à l'alcool?»

TP n° 90: «*Bashaka guFINANÇa leur projet muri Maroc*» / «*Ils veulent financer leur projet au Maroc*»

TP n° 76: «*Murashobora kwiRÉUNIsa mugabo...*» / «*Vous pouvez vous réunir mais...*»

Ces trois exemples contiennent trois segments verbaux mixtes français kirundi: il s'agit des infinitifs «*guCONSTITUa*» / «*constituer*», «*guFINANÇa*» / «*financer*» et «*kwiRÉUNIsa*» / «*se réunir*».

Comme on le voit les morphèmes qui désignent l'infinitif sont placés de part et d'autre du radical: les préfixes «*ku*» ou «*gu*» selon que la première consonne du radical est une sonore ou une sourde, la finale «*a*». Les verbes pronominaux adoptent néanmoins une morphologie différente: le réflexif «*i*» s'insère entre le préfixe et la racine du verbe: «*ku-i-hat-a*» / «*s'efforcer*» s'oppose ainsi à «*gu-hat-a*» / «*forcer*» et se réalise en «*kw-i-hata*» car en contact avec le réflexif «*i*» la voyelle «*u*» du préfixe mue en semi-voyelle «*w*» par diphtongaison; de même «*ku-«i»-boh-a*» / «*s'attacher*» s'oppose à «*ku-boh-a*» / «*attacher*» et se réalise en «*kw-i-boh-a*» suite au même mécanisme que supra. C'est précisément ce même mécanisme qui se reproduit avec l'infinitif pronominal «*kwiRÉUNIsa*» du TP n° 76.

On en conclut que les infinitifs mixtes français-kirundi sont formés à partir du radical français et des affixes modales et flexionnelles kirundi situées de part et d'autre du radical:

Inf. K + F = K(Préf. + {inf.}) + F(rad.) + K({suf.} + finale)

Cette configuration semble se confirmer pour les autres modes, temps et aspects verbaux. Retenons ces quelques exemples de l'indicatif présent pour le confirmer:

TP n° 81: «*ikintu icarico cose kirÉVOLUa*» / «*Chaque chose évolue*»

TP n° 176: «BarEXIGÉa yuko usaba...rendez-vous» / «Ils exigent que tu demandes...un rendez-vous».

«KirÉVOLUa» / «ça, (elle, il, on) évolue» et «BarEXIG(E)a» / «ils (elles) exigent» sont conjugués respectivement à la 3^e personne du singulier et du pluriel du présent «progressif» de l'indicatif. Or, le verbe kirundi se trouvant dans ces conditions adopte la morphologie suivante:

Prés. progr. K = préf. pron. pers. + ra + {infixes} + rad. + a

Exemple: «u-ra-kund-a amata» / «tu aimes le lait».

On se rend facilement compte que les vocables mixtes adoptent ce modèle, le radical du verbe français se substituant tout simplement au radical kirundi, le kirundi fournissant les marqueurs modaux, temporels et flexionnels (préfixes pronom-personnels, morphèmes «ra» et «a»). Le nouvel item verbal adopte ce modèle:

Prés. progr. F + K = K(préf. pron. pers. + ra) + F(rad.) + K(a)

La morphologie des verbes mixtes conjugués au futur «simple» et au passé «éloigné» vient confirmer cette tendance systématique.

TP n° 88: «Bati uratiwe depuis maintenant uzokwiCOMPORTa nk'umushingantahe» / «Ils disaient: tu es initié depuis maintenant tu te comporteras comme un sage»

TP n° 161: «Jewe baraTÉLÉPHONye n'ubugira kabiri...ngo watomboye» / «Moi ils ont téléphoné une deuxième fois... (pour me dire) que j'avais gagné»

TP n° 201: «BaranTÉLÉPHONye ngo ntaraza?» / «Ils m'ont téléphoné (pour me demander) s'il n'était pas encore venu»

Les formes «BaraTÉLÉPHONye» / «Ils (elles) ont téléphoné» et «BaranTÉLÉPHONye» / «Ils (elles) m'ont téléphoné» épousent le modèle formel du passé éloigné du kirundi qui peut être ainsi représenté:

passé éloigné = préf. pron. pers. + a + ra + {inf. compl.}
+ radical + e(ye)

Ainsi «*bo-a-ra-pfu-ye*» / «*ils sont morts*», se dit «*barapfuye*» par élision du «o» du pronom personnel et comporte les morphèmes «*a*», généralement affecté d'un ton haut, «*ra*» et «*ye*» comme marques du passé éloigné. Lorsque l'énoncé comporte un ou plusieurs compléments, ceux-ci s'infixent entre le morphème *ra* et le radical: «*ba-ra-ki-mu-ha-ye*» / «*Ils (elles) le lui ont donné*». Il faut ajouter que la finale devient «*e*» ou «*ye*» selon son environnement syllabique immédiat.

Le futur simple «*uzokwiCOMPORTa*» / «*tu te comporteras*» (TP n°88) adopte également le moule morphologique du futur simple du kirundi qui peut être représenté comme suit:

Fut. simple K = préf. pron. pers. + zo + {infixes} + rad.+ a

Exemples: «*mu-zo-garuk-a ryari?*» / «*vous reviendrez quand?*»
/ «*abagore ba-zo-tamb-a*» / «*les femmes elles danseront*».

De même le futur des verbes mixtes français-kirundi adopte ce modèle:

Futur F + K = K (préf. pron. pers.) + zo + {infixes} + rad. + a

De la morphologie des verbes mixtes français-kirundi on retient que le nouvel item verbal formé est systématiquement constitué du radical français, des affixes et d'une voyelle terminale kirundi suivant le modèle simplifié ci-après:

Verbe K + F = K(préf.) + {inf.} + F(Rad.) + K({suf.} + finale)

Même si la contribution du français reste sémantiquement prépondérante en ce sens que l'élément-pivot du lexème verbal formé provient de cette langue. Il faut noter que le segment français est solidement escorté par les éléments du kirundi. Rendus à un terrain moins linguistique, nous dirions que le radical français est pris en otage par les nombreux et fréquents affixes du kirundi. Cependant, même si cette cohabitation est plus intime par rapport au lexème nominal

mixte, on ne peut pas non plus parler d'emprunt verbal. L'imparfaite intégration phonologique dont sont victimes les éléments français juxtaposés aux éléments kirundi en fournit une preuve supplémentaire.

3.2.2 Intégration phonologique

S'agissant des spécificités phonologiques, on fera remarquer notamment que le système vocalique du kirundi n'admet pas de voyelles arrondies de type «eu» et «u», ni de sons nasalisés comme «un», «in» ou «ain». On se rend alors rapidement compte que tous les noms et les verbes mixtes kirundi-français fonctionnent avec deux systèmes phonologiques plutôt juxtaposés: les éléments issus de chaque langue sauvegardent leur identité phonologique. Dans les lexèmes «umuJUGE» / «un juge» (TP n° 28), «amaPNEUS» / «les pneus» (TP n° 151), «guCONSTITUa» / «constituer» (TP n° 38), «bakaguPARACHUTa» / «ils te parachutent» (TP n° 140), les éléments issus du français (en majuscule) maintiennent l'arrondissement vocalique comme un trait pertinent et trahissent par ce fait même leur non intégration dans le système phonologique du kirundi. Il en va de même pour les sons nasalisés contenus dans les mots mixtes «amaFREINS» / «les (des) freins» (TP n° 151), «amaBONS»/«les (des) bons» (TP n°166), «bariRENSEIGNa» / «ils (elles) se renseignent» (TP n°152), «kuDÉPENSa» / «dépenser» (TP n° 167).

Au plan consonantique l'opposition «l/r» n'est pas pertinente en kirundi et seul le «r» est réalisé. Pourtant les items mixtes comme «abaPILOTES» / «les (des) pilotes» (TP n°130) et «amaTIRAGES» / «les (des) tirages» (TP n° 146), «guFILMa» / «filmer» (TP n° 173) et «tuGRATTa» / «que nous grattons» (TP n° 101) maintiennent l'opposition «l/r», ce qui confirme notre affirmation.

Dans le même ordre d'idées, il faut savoir que, en kirundi, la succession consonantique obéit exclusivement aux trois règles suivantes: soit une consonne nasale («m» ou «n») est suivie d'une consonne orale (ex: mb, mp, nd, ng), soit une consonne quelconque est suivie d'une semi-voyelle (ex: sw, kw, fy, ry), soit une nasale est suivie d'une orale et d'une semi-voyelle (ex: nkw, mpw, mfy, nsy); toute autre combinaison est

impossible. Cette loi est complètement inopérante à l'intérieur des lexèmes mixtes kirundi-français dans lesquels on rencontre des combinaisons comme «tr», «bl», «rn», «lt» ou même «nst», «xpl» et «ntr». C'est le cas des unités mixtes «kuRETRAVAILLa» / «retravailler» (TP n°227), «bakuOBLIGÉa» / «ils, (elles) t'obligent» (TP n° 194), «amaJOURNAUX» / «les (des) journaux» (TP n° 47), «kuMULTIPLIa» / «multiplier» (TP n°107), «guCONSTITUa» / «constituer» (TP n° 38), «nkEXPLIQUa» / «j'explique» (TP n° 95), et enfin «kwENRAÏNa» / «entraîner» (TP n° 114).

Cette série d'exemples suffit pour nous montrer que, même si les éléments phonologiques issus du kirundi et du français fusionnent pour former une même entité lexicale, chaque langue garde intact son système phonologique. Il en résulte une concaténation d'éléments plutôt qu'une intégration phonologique réelle.

Les noms et des verbes formés à partir des particules émanant du kirundi et du français ne peuvent pas être classés comme des emprunts car ils ne remplissent pas encore le critère de l'intégration grammaticale. Même si dans ce processus les segments verbaux semblent être plus avancés que les segments nominaux, les éléments kirundi et français qui participent à la formation des lexèmes mixtes restent fidèles aux exigences phonologiques de leur langue d'origine. Dès lors que, pour passer le cap des emprunts établis, ces mêmes lexèmes doivent réussir le dernier test de l'intégration sociale, force est de reconnaître qu'il leur reste un grand chemin à parcourir. Les items en question ne sont pas encore à la portée des locuteurs monolingues du kirundi tout comme ils sont encore loin de figurer dans des ouvrages de référence comme le dictionnaire du kirundi. En attendant que l'un ou l'autre de ces termes franchisse cette ultime étape, il faut continuer à chercher un concept autre que l'emprunt pour les désigner.

3.3 Alternances linguistiques?

Tels qu'ils se présentent formellement, les noms et les verbes mixtes kirundi-français comportent en eux-mêmes des caractéristiques classiques des emprunts, des interférences et des alternances linguistiques. Se retrouvant exclusivement dans des échanges verbaux entre bilingues, ces éléments ne peuvent

pas être taxés d'emprunts ou d'interférences puisque les locuteurs qui les produisent sont parfaitement conscients de recourir simultanément à leurs deux langues pour communiquer «efficacement». On ne peut alors s'empêcher de se demander si on n'a pas affaire à un cas typique d'alternance de langues au niveau intra-lexical.

Depuis bientôt deux décennies, les travaux sur l'alternance des langues font abondamment référence aux travaux de Poplack (1980) et de ses collaborateurs. Il est difficile d'échapper à cette tradition. Même si les thèses de cette auteure ont fait l'objet de plusieurs reconsidérations, force est de reconnaître qu'en isolant les contraintes formelles auxquelles est astreinte l'alternance linguistique, Poplack (1980) a mis à la disposition des chercheurs les outils nécessaires à une approche plus systématique et plus rigoureuse (partant scientifique) de ce phénomène.

D'après elle, l'importation des éléments d'une langue dans une autre obéit, chez le bilingue, à des règles fixes, à deux contraintes grammaticales identifiables.

La contrainte dite de «morphème libre» stipule que l'alternance peut se produire après n'importe quel constituant du discours à la condition que ce constituant soit un morphème libre. Autrement dit l'alternance ne peut pas s'intercaler entre un morphème et les expansions qui y sont liées tel que entre la racine d'un mot et ses affixes, à moins que la racine ne soit phonologiquement intégrée dans la langue des affixes, auquel cas on aurait davantage affaire à un emprunt plutôt qu'à une alternance. Ainsi, pour reprendre l'un des exemples souvent cité, il serait impossible d'avoir des alternances de type «*runeando*» / «*en train de courir*» ou «*eatiendo*» / «*en train de manger*» formées à partir des racines anglaises «*run-*» et «*eat-*» et des affixes espagnols «*-eando*» et «*-iendo*».

Quant à la contrainte dite de «l'équivalence syntaxique», elle stipule que l'alternance peut intervenir en tout point du discours à la condition que l'ordre des mots qui viennent directement avant et après l'alternance soit identique dans les langues impliquées. Poplack (1979) donne cet exemple pour illustrer cette contrainte:

Anglais: *I / told him / that / so that / he / would bring it / fast*
Espagnol: *(Yo) / le dije / eso / pa'que / (él) / la trajera / ligero*
Alterné: *I told him that pa'que la trajera ligero*

L'élément «*pa'que*» a pu s'intercaler à ce point précis du discours car la disposition des segments anglais et espagnols placés de part et d'autre de cet élément reste identique. Ce principe fait que dans l'exemple cité l'alternance est possible au niveau de chaque barre oblique. Elle est cependant impossible entre les segments «*told*» et «*him*», «*so*» et «*that*», «*would*» et «*bring*», «*bring*» et «*it*» précisément parce que, à ces points, les structures syntaxiques des deux langues ne sont pas équivalentes.

La contrainte de l'équivalence syntaxique est difficilement applicable à notre propos dès lors que notre analyse se confine à un seul segment lexical à la fois. En revanche tous nos items lexicaux alternés tombent sous le coup de la contrainte du morphème libre et force est de constater que nos exemples n'obéissent pas à cette règle. Contrairement à ce que prescrit cette contrainte, nous avons vu que les noms et verbes mixtes kirundi-français sont souvent formés à partir d'une racine française et des affixes kirundi. Si la contrainte du morphème libre était respectée, on n'aurait pas eu des occurrences telles que «*amaFILMS*» / «*les (des) films*» (TP n°-7), «*umuJUGE*» / «*le (un) juge*» (TP n° 28) ou «*akaJOURNAL*» / «*un journal*» (TP n° 51) dans lesquelles le radical français fait suite aux éléments préfixés kirundi. De même tous les lexèmes verbaux recensés enfreignent la contrainte du morphème libre en ce sens que le radical français fonctionne systématiquement avec des préfixes, infixes et suffixes kirundi: «*kwiRÉUNIsa*» / «*se réunir*» (TP n° 67), «*yokwABOUTIshije*» / «*il aboutirait*» (TP n° 62), «*bariRENSEIGNa*» / «*ils se renseignent*» (TP n° 152), etc.

Nous retenons en définitive que les noms et les verbes formés des morphèmes issus du kirundi et du français s'écartent considérablement des alternances de langues au sens strict et classique du terme.

4. Conclusion

La nature extrêmement dynamique des phénomènes inhérents au contact des langues ne permet pas toujours d'en cerner les contours de manière précise et définitive. Tout en présentant des caractéristiques propres à l'interférence, à l'emprunt et à l'alternance linguistiques, les éléments mixtes kirundi-français n'en remplissent pas pourtant toutes les conditions requises. Alors que l'intégration des morphèmes français au sein de la structure morphologique du kirundi semble avancée, l'intégration phonologique est absente. De même les éléments en cause ne sont pas encore signalés dans les usages linguistiques des monolingues. Il faut souligner cependant, sans pouvoir l'expliquer pour l'instant, le fait que l'intégration des segments verbaux semble être plus avancée que celle des segments nominaux. Enfin, nous avons remarqué que les éléments analysés ne se plient pas aux contraintes grammaticales qui s'appliquent généralement à l'alternance. Il serait donc infructueux de vouloir à tout prix leur accoler l'étiquette classique d'emprunt, d'alternance ou d'interférence.

Selon nous, l'analyse de ces performances linguistiques doit déborder le cadre synchronique. Il faut se placer sous un angle diachronique pour saisir le caractère essentiel de ces productions: la fluctuation. C'est dans ce contexte qu'on peut dire que les éléments en cause relèvent d'une production verbale transitoire et sont encore à la recherche d'un statut linguistique définitif. Certains d'entre eux parviendront à se fixer définitivement dans la langue d'arrivée tandis que d'autres resteront dans l'incertitude et disparaîtront des usages et des habitudes des bilingues. Si nous pouvons dire que ces éléments sont engagés dans un processus d'évolution, nous sommes incapable de prédire l'échéancier que prendra ce processus pour se stabiliser. Soumis aux aléas de l'histoire, ce processus est largement tributaire du changement social dont les paramètres restent et resteront encore longtemps hors de notre portée.

En attendant, de telles productions restent d'un intérêt sociolinguistique sans égal puisqu'elles nous font saisir, en synchronie, une langue en pleine métamorphose. Au plan microsociolinguistique, nous sommes témoin du processus

d'introduction de nouveaux mots dans le lexique d'une langue; au plan macrosociolinguistique, ces productions nous placent aux confins du transfert linguistique, de la pidginisation et de la créolisation, notions bien florissantes dans l'étude du contact des langues et du bilinguisme.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUER, P.C.J. (1984): **Bilingual conversation**, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- BENTAHILA, A. et E. DAVIES (1983): "The Syntax of Arabic-French Codeswitching", *Lingua*, 59, pp. 301-330.
- BERG-SELIGSON, S. (1986): "Linguistic constraints on intrasentential codeswitching: a study of Spanish / Hebrew bilingualism", *Language in Society*, 15, pp. 313-348.
- GARDNER-CHLOROS, P. (1991): **Language Selection and Switching in Strasbourg**, Oxford, Oxford University Press.
- GASARABWE, E. (1992): **Parlons kinyarwanda-kirundi, langue et culture**, Paris, L'Harmattan.
- GROSJEAN, F. (1982): **Life with Two Languages: An Introduction to Bilingualism**, Massachusetts, Harvard Press.
- GUMPERZ, J. (1982): "Conversational Codeswitching", **Discourse Strategies**, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 59-99.
- HAMERS, J. et M. BLANC (1983): **Bilinguisme et Bilinguisme**, Bruxelles, Mardaga.

- KHATI, T. (1992): "Intra-lexical Switching or Nonce Borrowing? Evidence from Sesotho-English Performance", **Language and Society in Africa: The Theory and Practice of Sociolinguistics**, Witwatersrand University Press, Le Cap, pp. 181-196.
- LABRIE, N. (1991): **Choix linguistiques, changements et alternances de langues: les comportements multilingues des italophones de Montréal**, Québec, CIRAL, Université Laval.
- MEEUSSEN, A. E. (1959): **Essai de grammaire rundi**, Tervuren, Musée royal du Congo Belge.
- MYERS-SCOTTON, C. (1990): "Codeswitching and Borrowing: interpersonal and macrolevel meaning", **Code-switching as a Worldwide Phenomenon**, New York, Peter Lang, pp. 85-106.
- (1992): "Codeswitching in Africa, a Model of the Social Functions of Code Selection", **Language and Society in Africa: the Theory and Practice of Sociolinguistics**, Witwatersrand University Press, Le Cap, pp. 165-180.
- (1993): **Social Motivations for Codeswitching, Evidence from Africa**, Oxford, Clarendon.
- MYERS-SCOTTON, C. & J. L. JAKE (1995): "Matching lemmas in a bilingual language competence and production model: evidence from intrasentential codeswitching", **Linguistics**, 33, pp. 981-1024.
- POPLACK, S. (1980): "Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en Espanol: towards a typology of codeswitching" **Linguistics**, 18, pp. 581-618.
- ROTAETXE, K. (1994): «Alternance codique et langue minoritaire», P. Martel et J. Maurais (éd.), **Langues et Sociétés en contact, mélanges offerts à J. C. Corbeil**,

Canadiana Romanica, 8, Max Niemeyer Verlag,
Tübingen, pp. 395-408.

SANKOFF, D. et S. POPLACK (1981): "A formal grammar of
codeswitching", **Papers in Linguistics: Interna-
tional Journal of Human Communication**, 14,
pp. 1-45.

WEINREICH, U. (1953): **Languages in Contact: Findings
and Problems**, La Haye et Paris, Mouton.

**ANALYSE ET CLASSEMENT DU MOT *TOUT*
EN SÉMANTIQUE GRAMMATICALE**

François PARENT
étudiant de 3^e cycle

Le classement du mot *tout* pose problème en grammaire du français parce qu'on n'y définit pas explicitement les différentes catégories auxquelles il appartient et qu'on ne distingue pas clairement dans l'analyse sa valeur lexicale de sa valeur grammaticale, ni sa valeur immanente de sa valeur référentielle. Comme la méthode d'analyse exploitée en *Sémantique Grammaticale* se fonde sur ces distinctions, on a choisi ce cadre pour résoudre les problèmes de classement posés par *tout*. On peut ainsi démontrer que *tout* a une valeur sémantique caractéristique qui est nettement différente en chaque cas selon qu'il s'agit d'un nom, d'un pronom ou d'un adverbe.

***Langues et linguistique*, n° 26, 2000**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

ANALYSE ET CLASSEMENT DU MOT *TOUT* EN SÉMANTIQUE GRAMMATICALE

François PARENT
étudiant de 3^e cycle

INTRODUCTION

La grammaire traditionnelle et la linguistique moderne proposent des descriptions fort élaborées du mot *tout*, un mot qui manifeste des propriétés diverses dans ses divers emplois. Le fait que ce mot ait déjà fait l'objet en grammaire d'une étude approfondie dans le cadre de deux thèses de doctorat¹ aurait même pu incliner à présumer que l'analyse et le classement de ses emplois avaient été faits de manière satisfaisante. Mais ces analyses présentent en pratique des faiblesses méthodologiques fondamentales qui justifient qu'on les remette en cause. En effet, à défaut d'avoir identifié clairement les critères pertinents au classement des différents types de concepts en cause, ces études n'ont guère abouti à des résultats concluants quant à l'identification de leur nature dans certains emplois. Aussi ce classement varie-t-il selon les auteurs comme le montre l'abondance des termes employés pour caractériser la nature de ce mot. En effet, on dénombre plus d'une vingtaine de ces termes: *tout* peut être, entre autres, un *adjectif*², un *nom* ou *substantif*, (Hanse 1949: 713 /

-
1. Soit la thèse de Beyer intitulée *Über den Gebrauch von tout im Alt- und im Neufranzösischen*, que mentionne Andersson dans sa propre thèse *Études sur la sémantique et la syntaxe du mot français tout* (1954), augmentée par ses *Nouvelles études sur la sémantique et la syntaxe du mot français tout* (1961).
 2. Grevisse 1980: § 978 / Andersson 1954: 15-180 / Martinon 1927: 175.

Grevisse³ 1993: § 617, 4c), un *nominal*⁴, un *pronom*⁵, un *adverbe* (G. 1993: § 617c / Andersson⁶ 1961: 135 et ss.), etc. Ces désignations renvoient à des faits difficilement identifiables parce qu'en général on ne décrit pas clairement les propriétés caractéristiques de ces différents types de mots. En conséquence, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, de sorte que le même emploi d'un mot comme *tout* peut être rangé sous différentes catégories, ce qui est lié au fait que la définition de ces catégories est demeurée trop approximative.

Le besoin de dissiper la confusion et de résoudre les problèmes évoqués fournit donc une première justification à une telle étude. Dans cette perspective, notre mémoire de maîtrise intitulé *Sémantique Grammaticale du mot tout* a proposé une analyse et un classement des différents concepts marqués par *tout* en exploitant les paramètres nécessaires à une explication claire de leur nature et de leurs fonctions. La *Sémantique Grammaticale*, (v. Ouellet 1985), propose une description de ces paramètres sémantiques pour définir des critères d'analyse qui permettent d'établir une distinction systématique entre la valeur lexicale et la valeur grammaticale d'un mot, de même qu'entre sa valeur immanente et les valeurs référentielles qui dépendent du contexte dans l'emploi. Ces paramètres tiennent de la paradigmatique dont relèvent les composantes des concepts, de la syntagmatique qui met en cause les relations instituées entre ces composantes, et de la syntaxe qui est le domaine des relations instituées entre les concepts qui structurent la phrase. L'analyse qui en découle permet de caractériser sur la base de valeurs sémantiques clairement définies les trois catégories fondamentales auxquelles *tout* peut appartenir: celle du nom, celle du pronom et celle de l'adverbe.

-
3. N.B.: le nom de cet auteur sera noté G. par la suite.
 4. G. 1993: § 616 / Andersson 1954: 193 et ss. / Beyer in A. 1954: 194.
 5. G. 1980: § 983 / Wagner et Pinchon 1991: § 209 / Martinet 1984: § 2.63.
 6. N.B.: le nom de cet auteur sera noté A. par la suite.

1. Problèmes de l'analyse traditionnelle

L'incapacité de neutraliser la valeur de la composante lexicale, en regard d'une valeur grammaticale qu'on a du mal à identifier, est l'une des faiblesses fondamentales qui expliquent qu'on ne parvienne pas à catégoriser adéquatement certains emplois du mot *tout* et que les spécialistes n'arrivent pas à s'entendre précisément sur la véritable nature de ce mot dans ces emplois. Shyldkrot, qui y a consacré quelques articles, résume bien ce problème de catégorisation de *tout* qu'on classe comme:

adjectif qualificatif (*tout* le temps, *toute* la *nuit*), adjectif déterminatif (*toute* peine mérite salaire, pronom (*tous* ensemble), substantif (examiner le *tout*) et adverbe (*tout* seul) [...]. Cependant, il est difficile d'analyser les divers sens de *tout* d'après les catégories syntaxiques mentionnées pour deux raisons essentielles. D'une part, cette distribution catégorielle n'est pas unanime. On trouve, en effet, bien d'autres divisions catégorielles ou des classements à appellations différentes de *tout*. D'autre part, il y a un chevauchement sémantique, au moins partiel, entre ces catégories, de sorte que le même sens se retrouve souvent dans deux ou plusieurs catégories distinctes. (Shyldkrot 1995a: 77)

Effectivement, les spécialistes n'arrivent pas à identifier clairement la composante qui confère aux mots leur valeur catégorielle parce que celle-ci n'est pas marquée par le signe. Aussi tente-t-on de catégoriser les différentes éditions du mot *tout* à partir de sa valeur lexicale d'*entier* ou de *totalité*, qui est toujours marquée. C'est pourquoi on observe un «chevauchement sémantique» entre les différentes catégories dans lesquelles on range *tout* parce qu'une même composante lexicale entre dans la composition de ces concepts⁷ de nature différente. En l'occurrence, l'absence de distinction entre ces deux valeurs ne permet pas de discerner la valeur conceptuelle qui résulte de leur association. Par ailleurs, on

7. V. infra: § 2. Les différents types de signifiés de cet ordre correspondent à ce que la grammaire traditionnelle désigne comme des «partie du discours».

ne parvient pas à distinguer cette valeur stable d'un mot de nature bien définie de ses différentes valeurs référentielles en contexte.

1.1 *Adjectif* ou adverbe?

Cette confusion de la valeur lexicale et de la valeur grammaticale pose des difficultés de reconnaissance considérables de l'adverbe **tout** en certains cas, en particulier lorsqu'on lui reconnaît traditionnellement une variabilité en genre et en nombre devant une séquence à initiale consonantique de genre féminin:

- a) Toi, la **toute** première, tu devrais dire: Maître Antoine. (Giono in G. 1980: § 981, note 97)
- b) Les **toutes** dernières. (G. 1980: § 981: note 97)

Effectivement, cette bizarrerie cautionnée par la norme présente le désavantage de confondre l'adverbe et le pronom, lequel est variable en genre et en nombre dans des séquences formellement identiques parce que sa morphologie le permet, mais il n'a pas le même sens que l'adverbe: sa valeur quantitative l'oppose nettement à la valeur modale de l'adverbe:

- c) Elles sont **toutes** pâles.
- d) Elles sont **toutes** de blanc vêtues.

Ainsi que le reconnaissent les grammairiens, ce dernier a une valeur de renforcement qui met en relief le sens du mot ou de la locution qu'il détermine⁸, valeur similaire à celle de l'adverbe **très** avec lequel il peut commuter dans la séquence suivante:

- e) Elles sont **tout** [totalement] agitées.
- f) Elles sont **très** agitées.

Cette valeur intensive et l'invariabilité de l'adverbe **tout** sont donc deux critères fiables pour reconnaître ce mot⁹. La

8. A. 1961: 133 / Littré / Académie française in A. 1961: 130-133.

9. Pour plus de détails à ce sujet, voir Parent 1998: pp. 83-90.

valeur modale de l'adverbe s'oppose ainsi à la valeur quantitative du pronom ou du soi-disant *adjectif tout*:

g) Elles sont **toutes** agitées. (**toutes** sont agitées)

de même qu'à la valeur qualitative du nom:

h) Le **tout** est plus grand que la partie.

Ces valeurs distinctives caractérisent systématiquement la nature de chacun des concepts mis en cause.

1.2 *Adjectif et pronom*

La difficulté qu'on éprouve à catégoriser ce mot trouve également sa cause dans le fait qu'on a recours à des critères non pertinents et qu'on confond souvent sa valeur référentielle avec sa valeur conceptuelle. Par exemple, chez un même auteur, le même pronom **tout** est parfois classé comme un pronom *indéfini*, parfois comme un *adjectif indéfini* et parfois comme un *adjectif qualificatif*. Ce classement s'établit non pas sur la base de la valeur inhérente de ce pronom, mais sur celle de sa valeur d'emploi particulière en raison de ce à quoi il est associé en syntaxe. Selon Grevisse, **tous** et **toutes** «sont pronoms indéfinis quand, désignant des personnes ou des choses, ils représentent un ou plusieurs noms ou pronoms exprimés dans une proposition précédente» (1980: § 983):

- a) Il y a plusieurs points de vue ravissants. Entre six et sept heures, **tous** sont déserts. (Lichtenberger in G. 1980: § 983)
- b) Il fut fêté par ses concitoyens, **tous** vinrent au-devant de lui. (Académie française in G. 1980: § 983)

tandis que **tout** est *adjectif* «quand il qualifie un nom ou un pronom» (G. 1980: § 978): Cet *adjectif* serait *qualificatif* «quand il signifie 'plein, entier, complet, unique'. Il indique alors un ensemble *intégral*, une masse complète et se trouve devant un nom singulier seul ou précédé d'un article, d'un démonstratif ou d'un possessif [etc.]»:

- c) Dieu est de **toute** éternité. (*Ibid.*)
- d) **Toute** cette eau. (*Ibid.*)

e) **Tout** notre mal vient de ne pouvoir être seuls. (*Ibid.*)

mais cet *adjectif* est *indéfini* quand il a un «un sens collectif et indique un ensemble universel ou numérique, une réunion d'individus ou de parties formant somme, un groupe [...]»

(*Idem*: § 980a):

f) Tous les hommes. (*Ibid.*)

g) Voguer à toutes voiles. (*Ibid.*)

h) Les journées se passèrent toutes ainsi. (*Ibid.*)

Autrement dit, le classement proposé par Grevisse ne renseigne en rien sur ce que serait la valeur caractéristique de l'*adjectif tout*. Par exemple, que **tout** singulier exprime une totalité massive apparaît évident: s'il s'adjoint à un nom qui renvoie à un seul individu, **tout** ne quantifie évidemment pas une collection d'individus. Cette valeur ne dépend donc pas uniquement de la valeur de **tout** qu'on nomme *adjectif* puisque cet *adjectif* ne l'évoque pas toujours. Elle dépend plutôt du contexte d'emploi, c'est-à-dire en ce cas de la valeur du substantif avec lequel ce mot est mis en rapport.

Par ailleurs, le classement de **tout** comme *adjectif* n'est justifié en aucun cas puisque aucun auteur n'est parvenu à distinguer sur la base d'un critère valable la valeur de l'*adjectif* de celle du pronom. Le concept classé comme *adjectif* a toujours le même valeur de quantificateur que le pronom. Michaut et Schricke (In A. 1954: 70) hésitent même entre les deux catégorisations lorsque **tout** résume une énumération, dans un exemple comme *Le devoir, le dévouement, le sacrifice, toutes choses dont l'histoire est pleine, sont inexplicables sans Dieu.* (Henning in A. 1954: 69)

1.3 Conclusion partielle

Certes, le classement d'un mot nécessite un examen de sa valeur sémantique et de ses aptitudes fonctionnelles en syntaxe, mais la caractérisation de sa nature requiert aussi un examen de sa morphologie grammaticale et de sa structure conceptuelle propre. Ne pas tenir compte de la valeur immanente des unités entraîne nécessairement l'impossibilité de formuler des définitions

adéquates des catégories auxquelles elles appartiennent. Les difficultés rencontrées dans l'analyse grammaticale de tout proviennent de la négligence de certains critères d'analyse fondamentaux qui tiennent de la structure immanente des concepts. Différents concepts peuvent avoir la même composante lexicale, qui évoque, par exemple, une idée de **totalité** marquée par le même signe, mais ne pas avoir la même valeur parce qu'ils n'ont pas la même structuration et n'appartiennent pas à la même catégorie; ce qui entraîne des problèmes de classement impossible à résoudre si l'on ne tient pas compte de la valeur sémantique caractéristique de chacune des diverses catégories en cause.

2. Sémantique grammaticale de *tout*

L'analyse effectuée dans le cadre de la *Sémantique Grammaticale*¹⁰, qui pose en principe que les structures des unités linguistiques sont d'ordre sémantique, permet d'expliquer l'ensemble des phénomènes grammaticaux que manifestent les différents concepts notés par le signe *tout*.

On définit le mot en *Sémantique Grammaticale* comme «le signe d'un concept» et le concept comme une structure syntagmatique qui met en cause dans le plan sémantique une composante lexicale de valeur particulière et une composante grammaticale de valeur catégorielle.

La composante grammaticale du concept implique l'extension en tant que facteur de structuration fondamental dans le plan grammatical. Il s'agit de la représentation morphologique de l'espace comme un ensemble plus ou moins extensif dont la composante lexicale du concept détermine un certain type de propriété, et un type de propriété différent selon la nature du concept en cause. La reconnaissance de ces composantes rend possible l'analyse des parties du discours en tant que structures sémantiques caractéristiques dans le plan grammatical; ce qui leur confère une nature qui conditionne leur rôle dans la structuration grammaticale et logique de la phrase.

10. V. Ouellet 1979, 1985 et 1990.

Notre étude vise à démontrer que cette méthode d'analyse permet de résoudre les problèmes de cohérences que pose l'analyse de la valeur et des emplois des différents concepts marqués par le mot *tout* en grammaire du français.

2.1 Principes d'analyse

La *Sémantique Grammaticale* pose d'abord comme fondement de sa conception du langage qu'une langue est l'association d'un système de représentation sémantique et d'un système d'expression sémiologique. Les systèmes paradigmatiques, qui produisent les notions nécessaires à la formation des concepts, constituent la base de ce système de représentation sémantique. Le système sémiologique produit le support matériel qui codifie ces conceptualisations de l'expérience et les rend communicables dans l'usage.

Un concept possède une valeur immanente propre qui permet des références à des faits d'expérience différents en discours selon le contexte où il est employé. Il a donc une valeur inhérente en tant que signifié de structure bien définie et une valeur référentielle qui tient de l'usage qu'on en fait en syntaxe. La valeur conceptuelle est stable parce qu'elle dépend des composantes et des relations qui sont immanentes à la structuration d'un concept, ce qui permet de la marquer d'un signe caractéristique. À l'opposé, la valeur référentielle, qui n'est pas marquée par le signe, est variable parce qu'elle dépend non seulement de la valeur conceptuelle en cause, mais aussi du contexte qui intègre cette valeur conceptuelle. En fonction des besoins de son expression, un locuteur choisit les valeurs conceptuelles qui satisfont aux besoins de la référence qu'il veut opérer, une référence qui varie pour un même concept selon la structuration logique du discours où il intervient. Le mot est donc un signe qui codifie un concept, lequel, dans l'usage en discours, renvoie à un référent particulier, qui peut être différent selon le contexte en cause.

En conséquence, la valeur intrinsèque d'un concept conditionne son comportement syntaxique et sa valeur référentielle en discours. Ce principe d'analyse met en cause les trois plans fondamentaux de l'analyse grammaticale:

1. L'analyse paradigmatique qui traite des composantes des concepts et des systèmes de langue qui leur donnent leur valeur;
2. L'analyse syntagmatique, qui porte sur les relations de détermination instituées entre ces composantes pour structurer un concept;
3. L'analyse syntaxique, qui porte sur les rapports de déterminations instituées entre les concepts dans le cadre de la phrase et sur les rapports logiques qui structurent le discours.

L'analyse paradigmatique porte donc sur la structure des systèmes de langue qui produisent les notions qui composent les concepts, l'analyse syntagmatique, sur la structuration même des concepts, et l'analyse syntaxique, sur la structuration de la phrase et la logique du discours.

Compte tenu du fait que la phrase est un signifié qui, contrairement aux éléments qui la composent, ne remplit pas de fonction grammaticale, elle constitue l'unité conceptuelle terminale de la structuration grammaticale. Par conséquent, l'analyse grammaticale ne dépasse pas les limites de la phrase parce que les relations grammaticales ne vont pas au-delà. Les rapports entre les mots qui outrepassent les limites de la phrase, notamment ceux que mettent en cause par exemple la référence pronominale et la rection de l'accord, tiennent de la logique du discours. Celle-ci est instituée par les relations sémantiques qui, au-delà de la structuration grammaticale, assurent la cohérence du discours.

2.2 L'analyse paradigmatique

Le signifié grammatical manifeste les notions qui caractérisent un ensemble de concepts et en fondent la catégorisation. Les paradigmes grammaticaux sont donc des systèmes de langue qui définissent les notions générales communes aux concepts d'une même catégorie. Par exemple, l'analyse de la morphologie du nom révèle que ce type de concepts comporte toujours un morphème d'extension, un morphème de genre et un

morphème de nombre¹¹. Comme ces notions sont communes à tous les membres de la catégorie, on peut considérer qu'il s'agit de composantes grammaticales et c'est pourquoi la notion d'extension appartient à la morphologie grammaticale du concept.

Les morphèmes qui s'opposent à l'intérieur d'un même paradigme proposent une version différente de la notion représentée par le système. Par exemple, dans le cadre de l'extension, le substantif et l'adjectif opposent la représentation d'un ensemble défini comme un tout à celle d'un ensemble¹² qui représente une partie indéfinie d'un tout. Les morphèmes grammaticaux représentent donc des notions générales très abstraites qui sont nécessaires à la formation d'un type de concept, et commutent en série fermée.

Pour sa part, le signifié lexical évoque une valeur particulière et, le plus souvent, relativement concrète par rapport au signifié grammatical. La valeur distinctive qu'il manifeste oppose un concept aux autres concepts de sa catégorie. La langue permet de produire une quantité non limitée de lexèmes qui rendent possible la structuration d'autant de concepts de valeur distincte du point de vue lexical. Par exemple, chacun des lexèmes qui entrent dans la composition des noms caractérisant le domaine des couleurs: **rouge, jaune, vert, bleu, violet, etc.**, évoque une notion particulière qui se définit par opposition aux autres. Il s'agit de valeurs mutuellement exclusives dans le plan conceptuel: **rouge** n'est ni **jaune**, ni **vert**, ni **bleu**, ni **violet**, mais **rouge**. Cette identification par opposition spécifique s'étend à tous les lexèmes disponibles dans le domaine lexical pris dans son ensemble. En effet, **rouge** n'est ni **grand**, ni **tout**, ni **table**, ni **pêche**, mais **rouge**.

Les lexèmes sont des composantes substituables en série ouverte pour une même fonction dans le cadre d'un concept, et qui sont toujours marquées par un signe distinctif: **concernant**, **concernant**, **confirmant**, **concluant**, **congruant**, **conjurant**, etc. Ainsi, même si **table** et **tout** sont des noms dans:

11. V. Ouellet 1985: 197.

12. V. infra: § 2.3.1.

- a) La **table** est tombée.
- b) Le **tout** est plus grand que la partie.

ils n'ont pas la même valeur conceptuelle et ne renvoient pas à la même réalité à cause de la valeur spécifique de leur composante lexicale (V. Parent 2000). En effet, le référent de **table**, qui renvoie au «meuble fait d'un plateau horizontal posé sur un ou plusieurs pieds» (Petit Larousse¹³ 1987: 981, *table*) diffère de celui de **tout** qui renvoie à une chose qui constitue une «totalité».

Si la composante lexicale distingue un concept des autres unités de sa catégorie, le fait qu'on puisse la retrouver dans la structuration de concepts de nature différente démontre que sa valeur n'intervient pas dans la catégorisation grammaticale. On ne peut donc fonder de catégorisation valable sur cette valeur. Par exemple, le signifié lexical de **tout** peut entrer dans la composition de l'adverbe **tout**, du pronom **tout** (**tous**; **toute**; **toutes**) et du nom **tout** (**touts**). En effet, ce n'est pas son signifié lexical, mais son signifié grammatical et sa structuration immanente qui déterminent la nature d'un concept.

2.3 L'extension

On admet généralement, comme on en fait état en logique, que le nom a une extension: «son extension, ou l'étendue de la signification du nom, est le nombre plus ou moins grand des êtres auxquels l'idée peut s'appliquer.» (G. 1980: § 383). Par exemple, le nom **animal** est de plus large extension que le nom **chat**. En effet, tous les chats sont des animaux, mais tous les animaux ne sont pas des chats. En d'autres termes, l'ensemble des chats constitue un sous-ensemble de l'ensemble des animaux. Un nom peut donc avoir une extension plus ou moins considérable selon sa valeur lexicale, c'est-à-dire désigner un ensemble plus ou moins considérable d'individus.

L'extension est la conceptualisation abstraite d'un espace plus ou moins étendu évoquant l'ensemble des individus auxquels peut s'appliquer une détermination lexicale donnée:

13. N.B.: Le nom de cet ouvrage est noté P. L. par la suite.

Cette conceptualisation implique la mise en rapport d'un univers idéal contenant quantitativement variable et d'un contenu individualisé qui tient lieu d'élément de cet ensemble: il s'agit d'une part de la représentation abstraite d'un espace d'étendue plus ou moins considérable qui fait office de lieu d'incidence, et, d'autre part, de l'évocation également abstraite de l'individu qui tient lieu de contenu incident à ce lieu d'existence. (Ouellet 1984: 201)

L'espace contenant ainsi évoqué a alternativement dans l'usage la dimension d'un individu ou celle d'un groupe plus ou moins considérable. Par exemple, le nom **tout**, comme le nom **chat**, peut renvoyer à un ensemble qui inclut un seul individu:

- a) Le **chat** de ma sœur est blanc et noir.
- b) Vous offrez le **tout** pour combien?

ou à un groupe plus ou moins considérable d'individus, aussi bien au pluriel:

- c) Elle a eu plusieurs **chats** dans sa vie.
- d) Plusieurs **touts**.

qu'au singulier:

- e) Le **chat** est un **animal**.

L'extension se définit par opposition à la compréhension qui est «le nombre plus ou moins grand des notes ou éléments que comprend cette idée [c'est-à-dire l'idée exprimée par le nom]» (G. 1980: § 384), ce qui correspond aux propriétés spécifiques de ce qui appartient à l'ensemble évoqué par le nom. La compréhension correspond donc à la valeur lexicale du concept nominal. De la sorte, **chat** est un nom de moins grande extension et de plus grande compréhension que **animal**: il met en cause un moins grand nombre d'individus que ce dernier dans le plan de la référence.

Cette représentation d'un ensemble, peu importe son étendue, est une caractéristique commune à tous les concepts qui

appartiennent à la catégorie du nom. C'est pourquoi l'extension est une propriété grammaticale du nom, non une propriété lexicale comme la compréhension qui représente ce qui est spécifique à un concept.

2.3.1 Le paradigme grammatical de l'extension

Le paradigme de l'extension oppose deux morphèmes qui manifestent une version différente de la représentation d'un ensemble. Ce paradigme oppose le substantif qui évoque un ensemble intégral, c'est-à-dire l'entier d'une série extensive définie, à l'adjectif qui évoque un ensemble partiel, c'est-à-dire une partie d'une série extensive indéfinie. L'appellation de *substantif* et celle d'*adjectif* renvoient donc en *Sémantique Grammaticale* à une composante morphologique qui contribue à donner sa nature à un concept. Cette composante morphologique n'avait pas été considérée en analyse traditionnelle parce qu'on n'y reconnaissait pas explicitement qu'une valeur commune à tous les concepts d'une catégorie est nécessairement une composante grammaticale. Le terme de *substantif* n'est donc pas synonyme de *nom* en *Sémantique Grammaticale* puisque cette valeur de nom dépend d'un autre facteur qui tient de la structuration du concept, et l'*adjectif* ne s'oppose pas au *nom* sous ce rapport, car on trouve des *adjectif nominaux*. Par exemple, le nom **tout** comme le nom **bleu** dans:

- a) le **bleu** du ciel.
- b) le **grand tout**.

sont des substantifs nominaux en ce qu'ils évoquent l'idée de ce qui est **bleu** ou de ce qui forme un **tout** en soi. Par contre, le même signe **bleu** note un adjectif nominal dans:

- c) le ciel **bleu**.
- d) la mer **bleue**.

En effet, **bleu** constitue dans cette séquence un ensemble partiel et indéfini parce qu'il n'évoque qu'une partie de ce qui peut être **bleu**; il tend donc dans l'emploi à s'appliquer à un ensemble substantival: *l'encre bleue, la voiture bleue, la bleue, etc.*

C'est pareillement le cas du mot **total** qui est de nature substantivale dans:

- e) Au **total**, c'est une bonne affaire. (P. L. 1987: 1016, *total*)

mais un adjectif dans:

- f) l'éclipse **totale**.
g) le fouillis **total**.

2.3.2 Syntaxe de l'adjectif et du substantif

L'adjectif tend à se subordonner à un substantif en syntaxe. Ce qui s'explique par la valeur indéfinie de son support extensif, car la logique du discours requiert l'évocation d'un support bien défini et bien délimité. En l'occurrence, la valeur intégrale et définie ou actuelle du substantif lui permet de servir de support de déterminations complémentaires en syntaxe, tandis que la valeur virtuelle de l'adjectif le contraint à servir de détermination complémentaire dans ce plan. C'est pourquoi l'adjectif dit *épithète* peut servir de complément à un substantif, mais qu'il ne peut être déterminé par un tel complément contrairement au substantif:

- a) La **magie noire** / La **magique* noire**.

Le substantif nominal évoque donc un ensemble autonome qui peut servir de cadre de référence contrairement à l'adjectif dont la dépendance entraîne l'accord. Le substantif nominal impose régulièrement son genre et son nombre à l'adjectif nominal de même qu'au pronom lorsque ces concepts s'y rapportent en discours:

- b) Si l'on en croit Homère, **Sisyphé** était le plus sage et le plus prudent des mortels. (Camus 1942: 11)
c) Plusieurs touts parfaits
d) Une éclipse totale

Par ailleurs, certaines fonctions syntaxiques sont l'apanage du substantif. Par exemple, le substantif présente contrairement à l'adjectif l'aptitude à la fonction de sujet:

- e) **Charité bien ordonnée commence par soi-même** (P. L. 1987: XIV, proverbes) / [**Charitable***] bien ordonnée commence par soi-même.

Bien que les pronoms soient généralement des substantifs, ils peuvent comme les noms opposer la représentation d'un ensemble partiel ou adjectival à celle d'un ensemble intégral ou substantival. Et la valence syntaxique du substantif pronominal ne comprend pas le même éventail de fonctions que celle de l'adjectif pronominal. Ainsi, seul le substantif pronominal peut servir de base à un syntagme en fonction sujet:

- f) **Pourvu que sa Yolande épouse un duc enjuivé** (Mauriac in G. 1980: § 904). /
Pourvu que [sienne*] Yolande épouse un duc enjuivé.
- g) **Les uns sont venus.** / [**Uns***] sont venus. (Ouellet 1996: 163)

De leur côté, les adverbes sont constitués sur la base d'un morphème d'extension indéfinie et sont en fait des adjectifs de type modal. En l'occurrence, l'adverbe présente un comportement similaire à celui des autres adjectifs en syntaxe. En effet, contrairement aux substantifs, l'adverbe – ou *adjectif modal* – ne peut, comme n'importe quel autre adjectif, remplir de fonction de support de désignation¹⁴:

- h) **Les livres rouges** / **Très*** livres rouges.
- i) **Les livres rouges** / **fort*** livres rouges.
- j) **Mes livres rouges** / **Miens*** livres rouges / **Mes livresques*** rouges.

ou de support de prédication¹⁵:

- k) **Il mange beaucoup.** / **Très*** mange beaucoup.
- l) **Pauvreté n'est pas vice.** / **Pauvre*** n'est pas vice. / **Fort*** n'est pas vice.

14. V. infra: § 2.5.1.

15. V. infra: § 2.5.2.

Cependant, l'adverbe, comme les autres adjectifs, requiert régulièrement d'être adjoit à un autre concept en syntaxe parce qu'il est pareillement structuré sur la base d'une extension indéfinie. C'est pourquoi on retrouve des adjectifs nominaux et des adverbes comportant un même signifié lexical remplissant la même fonction de déterminant modal dans des séquences similaires¹⁶. Toutefois, compte tenu de sa nature modale, la valence syntaxique de l'adverbe se restreint aux fonctions modales, ce qui est également le cas de l'adverbe *tout*¹⁷.

2.4 La syntagmatique

L'analyse paradigmatique ne suffit cependant pas pour décrire la valeur d'un concept: il importe également d'examiner, outre les morphèmes grammaticaux, les rapports de détermination qui les associent aux autres composantes d'un concept. Ces rapports impliquent toujours dans la plan grammatical une composante en fonction de support qui représente ce qui est déterminé et une autre en fonction d'apport qui joue le rôle de déterminant.

L'extension, en tant que représentation d'un ensemble, tient lieu de support dans la formation d'un concept. Cette composante sémantique fondamentale acquiert une valeur plus ou moins concrète en raison de sa caractérisation par les déterminants lexicaux et les déterminants grammaticaux. L'extension fonde donc la structuration d'un concept en tant que support fondamental des déterminations que lui apportent les autres composantes. Selon le type de détermination en cause, le concept manifeste une valeur différente: «Ces rapports de détermination dits 'incidences' subordonnent les notions les unes aux autres pour donner à un concept sa structure unitaire et sa valeur. Il s'agit de relations analogues à celles qui structurent la phrase dans le plan de la syntaxe.» (Ouellet 1996: 50)

16. V. infra: § 2.5.3, ex. (a) à (f).

17. V. infra: § 2.5.3.

Compte tenu du fait que l'extension évoque un ensemble, ce qui implique l'institution d'un rapport d'appartenance entre un contenu et un contenant, ce support peut donner lieu à différents types de déterminations selon que le déterminant porte sur l'un ou l'autre de ces éléments. On distingue ainsi trois types de rapports syntagmatiques: ceux de désignation, ceux de prédication et ceux de modalisation. L'analyse comparative de la valeur de ces rapports est nécessaire pour déterminer la nature des différents adjectifs et des différents substantifs. Les différentes valeurs conceptuelles du mot **tout** manifestent le fait que le signifié lexical de **tout** peut entrer dans ces trois types de rapport pour structurer trois concepts de nature différente, soit respectivement le nom **tout**, le pronom **tout** et l'adverbe **tout**.

2.4.1 La désignation syntagmatique

La composante lexicale du concept peut donc déterminer une propriété du contenu de l'ensemble que représente le morphème d'extension. Elle spécifie alors la qualité des éléments de l'ensemble que représente ce morphème, ce qui confère au concept ainsi formé une valeur qualitative qui caractérise le nom. Ce type de concept, a pour fonction spécifique de désigner les objets de notre expérience en indiquant leurs propriétés particulières. Comme tout autre concept, **tout** appartient donc à la catégorie du nom lorsqu'il est ainsi structuré. Dans les phrases suivantes:

- a) Le **tout** est plus grand que la **partie**.

le signifié lexical de **tout**, comme celui de **partie**, et ceux des noms **André**, **deux**, **personne** et **rue** dans:

- b) **André** habite au **deux** de cette **rue**.
c) Cette **personne** est venue vous voir.

caractérise ce qui est contenu dans un ensemble défini. Il caractérise ce qui est inclus dans un ensemble dont le contenu se définit qualitativement comme une entité intégrale. La valeur lexicale particulière de **tout** oppose ce substantif nominal à tous les autres concepts appartenant à la même catégorie. En effet, l'ensemble désigné n'est pas **partie**, **André**, **deux**, **rue** ou

personne, mais précisément **tout**, ce qui a la propriété spécifique d'être complet ou entier.

2.4.2 La prédication syntagmatique

Par contre, une même composante lexicale peut déterminer l'ensemble lui-même et non ce qui lui appartient; cette fonction a pour effet de conférer à cet ensemble une propriété générique qui n'affecte pas la qualité spécifique de ses éléments, mais qui en fixe par exemple la quantité:

- a) **Tout** a une fin.

Le signifié lexical de **tout**, en fonction d'apport de prédication à l'ensemble qui fonde la structuration du concept lui confère sa nature de quantificateur pronominal. **Deux** et **personne** sont également des pronoms pour les mêmes raisons dans:

- b) **Deux** de ces livres l'intéressent.
c) **Personne** n'est venu.

Dans le cas de **tout**, la prédication indique que l'ensemble déterminé inclut une quantité intégrale d'éléments indéterminés:

- d) **Donnez à tous**. (Hugo in G. 1980: § 983b)
e) Il faut que **tous** les trois nous soyons un. (Jouvé 1968: 107)

Elle porte donc sur le contenant de l'ensemble même, non sur son contenu. Cette structuration prédicative fait de **tout** un quantificateur pronominal absolu, qui s'oppose aux autres types de quantificateurs, notamment aux quantificateurs approximatifs (**plusieurs**, **certain**, **beaucoup**, **peu**, etc.) qui ont une valeur relative. Compte tenu de sa valeur positive, **tout** se situe à l'opposé des autres quantificateurs absolus comme **rien**, **nul** et **aucun**, qui sont de valeur négative. Sa valeur lexicale l'oppose également aux localisateurs démonstratifs, personnels ou possessifs (**ce**, **son**, etc.), aux comparatifs (**même**, **autre**, **plus**, **moins**, etc.) et aux jonctifs (**qui**, **que**, etc.).

À cause de sa valeur prédicative, le pronom **tout** se comporte différemment du nom dans le plan de la référence. En effet, si ce pronom manifeste la quantité de son référent dans:

- f) **Tout** est dit. (G. 1980: § 1026b)
- g) **Tout** était concentré dans l'être qui était seul dans le néant et qui se confondait avec lui. (D'Ormesson 1996: 19)

ce référent demeure indéterminé parce qu'on n'en connaît pas le caractère spécifique, c'est-à-dire la désignation. C'est pourquoi la spécification de ce référent exige la mise en rapport du pronom **tout** avec des noms, comme **homme** et **corps**, qui évoquent la qualité de ce qui appartient à l'ensemble que le pronom représente:

- h) **Tout homme** est mortel. (A. 1954: 51)
- i) **Tout corps** est conçu par notre raison comme devant être dans l'espace. (*Ibid.*)

Le pronom **tout** s'oppose donc au nom **tout** par une valeur sémantique qui dépend de sa structuration syntagmatique et ce, même s'il comporte les mêmes composantes sémantiques. En effet, **tout** dans la séquence suivante:

- j) Avant le **tout**, il n'y avait rien. (*Idem*: 13)

n'est pas un pronom mais un nom parce qu'il n'évoque pas la quantité mais la qualité spécifique de ce que contient l'ensemble qu'il représente. Pour être quantifié, ce nom requiert la mise en rapport avec un pronom en syntaxe:

- k) **Plusieurs touts** (A. 1954: 193)

2.4.3 La modalisation syntagmatique

À la désignation et à la prédication syntagmatique s'oppose la modalisation syntagmatique. La détermination modale d'un ensemble porte non pas sur son contenant ou sur son contenu, mais sur la relation d'appartenance qui s'institue entre ces deux termes. C'est pourquoi un concept de nature modale, c'est-à-dire un concept dont le signifié lexical détermine un mode d'existence

représente un ensemble qui demeure de contenant et de contenu indéterminés. C'est le cas par exemple des adverbess **très**, **bien** et **fort** dans:

- a) Le superflu, chose **très** nécessaire. (P. R. 1977: 2015, *très*)
- b) Ce vin est **bien** meilleur. (G. 1980: § 2083)
- c) Il écrit **fort** mal. (*Idem*: § 2020)

Ces adverbess représentent par nature une modalité et déterminent par fonction une modalité de leur support syntaxique. Il s'agit d'un mode d'existence d'intensité différente en chaque cas. C'est pourquoi **tout** est adverbe lorsqu'il évoque non pas une totalité en tant que quantité, ou en tant que qualité, mais en tant que mode d'appartenance. C'est cette valeur particulière qui entraîne en syntaxe le renforcement de la séquence qu'il modalise. Dans les emplois suivants:

- d) Une robe **tout en soie**. (A. 1961: 70)
- e) Si les sens étaient **tout âme**. (Balzac in A. 1961: 86)

tout indique que la robe est *totalemeut* en soie, et les sens, *totalemeut* âme, ce qui lui vaut d'être classé dans la sous-catégorie des adverbess intensifs. Cette valeur intensive permet nettement de le distinguer du pronom qui est de valeur quantitative dans des phrases qui apparaissent identiques formellement:

- f) Ils sont **tout petits**. (G. 1980: § 993) / Ils sont **tous** petits. (*Ibid.*)

Sens → Ils sont **totalemeut** petits / **Tous** sont petits.

- g) Elles sont **tout agitées**. (Høybye in A. 1961: 9) / Elles sont **toutes** agitées.

Sens → Elles sont **totalemeut** agitées. / **Toutes** sont agitées.

L'adverbe **tout** se distingue donc clairement du nom et du pronom en raison de la valeur qui tient de sa structuration immanente. L'adverbe **tout** se distingue également de ces concepts par son support extensif qui est de valeur indéfinie comme celui de **tout**

autre adverbe ou de tout autre adjectif. Il est donc de nature adjectivale, ce qui lui confère des aptitudes syntaxiques très limitées.

2.5 Syntaxe

Alors que les rapports syntagmatiques sont les relations de détermination qui s'instituent entre les composantes du concept, les rapports syntaxiques sont les relations de détermination qui s'instituent entre les concepts dans le cadre de la phrase, laquelle marque la limite de la structuration grammaticale. Les rapports syntaxiques sont analogues aux rapports syntagmatiques et manifestent les mêmes types de détermination. On y retrouve également des rapports de désignation, de prédication et de modalisation qui mettent en cause un apport et un support, c'est-à-dire un déterminant et un déterminé. Comme en syntagmatique, le morphème d'extension sert de support fondamental dans l'institution des rapports syntaxiques. Le complément de désignation porte toujours sur le contenu de l'ensemble support, le déterminant prédicatif, sur le contenant de cet ensemble, et le déterminant modal, sur la relation d'appartenance qui le définit.

2.5.1 La désignation syntaxique

Le rapport syntaxique de désignation implique la détermination d'une propriété spécifique d'un support substantival. Et ce type de déterminant ou d'apport est toujours postposé à son support dans ce plan. Dans:

- a) Étoile **filante**; roman **historique**; deux **amis**.
(G. 1980: § 354)

les adjectifs nominaux **filante** et **historique** servent respectivement d'apport de désignation aux substantifs nominaux **étoile** et **roman** parce que chacun détermine un caractère spécifique complémentaire de son support. Le substantif nominal **amis** sert pareillement de complément de désignation à l'égard du substantif pronominal **deux** parce qu'il détermine le caractère spécifique de ce qui appartient à cet ensemble. Le substantif pronominal présente donc aussi cette aptitude à la fonction de support de désignation.

Cependant, seuls les substantifs peuvent tenir lieu d'apport et de support dans cette relation. L'adjectif n'admet pas la fonction de support de désignation mais uniquement celle d'apport dans une relation de ce type. C'est notamment le cas de l'adjectif pronominal **sien** qui sert de complément de désignation au substantif pronominal **le** mais ne peut tenir lieu de support de désignation à **chien** dans:

- b) **le chien** est doux → **le sien** est doux
son chien → *sien chien

Par conséquent, l'aptitude du nom **tout** et du pronom **tout** à servir de support de désignation indique que ces concepts sont des substantifs. Les apports de désignation **indivisible** et **parfait** ont pour effet de spécifier la valeur qualitative de ce qui appartient à l'ensemble représenté par le nom **tout** dans:

- c) L'homme est un **tout** indivisible, un tout à l'égard du néant.
(Pascal in P.R. 1977: 1992, *tout*, III, 2)
- d) Un **tout** parfait. (A. 1954: 193)

Il ne s'agit pas de n'importe quel tout, mais d'un tout **indivisible** ou bien **parfait**. Dans le même sens, **peine** et **homme** spécifient la qualité de ce qui est inclus dans l'ensemble de quantité intégrale représenté par le pronom **tout**:

- e) **Toute** peine mérite salaire.
- f) **Tout** homme est mortel. (*Idem*: 51)

D'ailleurs le fait que le quantificateur **tout** puisse remplir la fonction de sujet avec ou sans complément de désignation manifeste clairement le fait qu'il s'agit d'une unité substantivale puisque aucun adjectif n'est pas apte à remplir cette fonction:

- g) **Tous** ses amis sont venus. / **Tous** sont venus.
- h) **Tout** désaccord le mettait mal à l'aise / **Tout** le mettait mal à l'aise.

Le pronom apparaît nécessaire à la fonction sujet puisqu'on peut se dispenser du nom, mais non du pronom:

→ ***Désaccord** le mettait mal à l'aise.

2.5.2 La prédication syntaxique

Contrairement à l'apport de désignation, l'apport de prédication ne détermine pas le contenu de l'ensemble support, mais l'affecte en tant que contenant. L'apport prédicatif détermine non pas une propriété spécifique mais une propriété générique de son support syntaxique. C'est par exemple le cas du prédicat verbal qui n'affecte pas la désignation du sujet. Compte tenu que cette fonction requiert un cadre de référence défini, seul des unités de nature substantivale peuvent la remplir. Le pronom **tout** remplit cette fonction de support de prédication:

a) Valeur, adresse, et ruses, et surprises, **tout s'employa**.
(La Fontaine in A. 1954: 197)

b) **Tout passe, tout se tait**. (A. 1954: 193)

Malgré qu'on n'ait pas relevé d'exemples d'emploi du nom **tout** en fonction sujet, les substantifs nominaux présentent généralement l'aptitude à cette fonction:

c) **Dieu existe**. (G. 1980: § 275)

d) **Nécessité fait loi**. (P.L. 1987: XV, proverbes)

Cependant comme le nom n'opère pas la quantification ou la localisation de son support, la logique du discours exige le plus souvent qu'il soit rapporté à un pronom qui, en raison de sa valeur remplit ces fonctions.

2.5.3 Modalisation syntaxique

Au rapport de prédication et à celui de désignation s'oppose le rapport modal. Ce type d'apport détermine non pas une propriété spécifique ou générique, mais un mode d'existence de son support. Différents types de concepts peuvent remplir cette fonction, comme par exemple l'adverbe qui a une valeur modale par nature. Ainsi, dans:

- a) Ses yeux gris **large** ouverts. (Daudet in G. 1980: § 812)
- b) Les hautes fenêtres du tribunal **grand** ouvertes.
(Peisson in G. 1980: § 812)
- c) Ses dents brillaient comme des amours **frais** épluchés.
(Beaumont in G. 1980: § 812)

les adverbess **large** et **grand** évoquent une modalité des participes **ouverts** et **ouvertes**, de même que **frais** signale que **épluchés** existe *de fraîche date*. Les adjectifs nominaux peuvent pareillement remplir ce type de fonction:

- d) Une fleur **fraîche** éclore. (G. 1980: § 812)
- e) Les yeux et la bouche **larges** ouverts.
(Cocteau in G. 1980: § 812)
- f) Les deux portes **grandes** ouvertes.
(Romain in G. 1980: § 812)

mais leurs modalités de genre et de nombre les distinguent nettement de l'adverbe.

Par ailleurs, les mêmes concepts peuvent donner une valeur différente à un syntagme. En effet, le changement de position de l'adjectif nominal par rapport au substantif signale une fonction différente manifestée par un sens différent. Par exemple, **pauvres** peut former un syntagme de valeur différente selon la relation marquée par sa position. En effet, **pauvres** détermine un nom comme **maris** différemment selon qu'il le précède ou qu'il le suit. Dans:

- g) **Pauvres maris!** Voilà comme on vous traite.
(Molière in P. R. 1977: *pauvre*, 5°)

pauvres est apport modal à **maris** parce qu'il caractérise un mode d'existence de l'ensemble des individus mis en cause par ce support. Ces individus sont **pauvrement maris**, c'est-à-dire des **maris** connaissant une existence **pitoyable**. Tandis que dans:

- h) **Maris pauvres!** Voilà comme on vous traite.

les mêmes concepts forment un syntagme de valeur différente parce qu'ils sont liés par un rapport de désignation. En effet, **pauvres**

représente une qualité spécifique d'un sous-ensemble de **maris**. Ces individus ont la propriété d'être **pauvres** en plus de celle d'être **maris**.

Étant donné sa nature modale, la valence de l'adverbe **tout** se limite comme celle de tout autre adverbe aux fonctions syntaxiques de ce type:

- i) Amanda, **tout** doucement. (Anouilh in A. 1961: 141)
- j) Elle était **tout** en larmes. (A. 1961: 64)

Ce déterminant a pour effet de renforcer le sens des séquences **doucement** et **en larmes** qu'il modalise en indiquant que leur mode d'existence est d'une intensité qui est totale. Il a alors un sens analogue à celui de **totalemment**.

Le nom **tout** présente également l'aptitude à être déterminé par un complément modal:

- k) On ne s'échappe pas de ce **tout**. C'est lui qui, en un sens, nous montre du doigt l'autre **tout**, dissimulé à nos yeux, lointain, hypothétique. (D'Ormesson 1996: 260)

de même que le pronom **tout**:

- l) Presque **tout** sur presque rien (D'Ormesson 1996)

Ils servent respectivement de support à la détermination modale opérée par **autre** et **presque**. En effet, **autre** indique en (a) que le nom **tout** évoque un tout qui a un mode d'existence *autre*, de même que **presque** indique en (b) que l'ensemble intégral évoqué par le pronom **tout** n'est pas tout à fait complet même s'il s'en faut de peu.

2.6 Comportement de *tout* au plan logique

Alors que l'analyse grammaticale vise à identifier les composantes des concepts, les relations entre ces composantes dans la structuration du concept et les relations qu'entretiennent ces concepts dans la structuration de la phrase, il faut aussi prendre en considération le fait que les rapports grammaticaux conditionnent des rapports logiques en discours, et que ces derniers dépendent

aussi bien de la valeur lexicale des concepts que de leur valeur grammaticale. Ainsi, par exemple, on considère que l'accord en genre et en nombre relève, non pas de la syntaxe de détermination, mais de la logique du discours. Le fait que l'accord peut aussi bien s'instituer dans la cadre de la phrase qu'intervenir entre deux phrases démontre que ce phénomène ne relève pas de la syntaxe proprement grammaticale mais de la syntaxe logique:

- a) Tu veux la pomme verte ou la rouge? Je veux la rouge.

Le nom, le pronom, et l'adverbe **tout** manifestent également des différences de comportement dans le plan de la logique du discours. Le nom **tout** de même que le pronom **tout** ont la même morphologie de genre et de nombre, mais on observe cependant que le nom est toujours de genre masculin en ce cas, alors qu'alterne le nombre singulier et le nombre pluriel. Le substantif nominal a donc un genre et un nombre qui lui est propre, et il régit l'accord des adjectifs nominaux comme **parfait** et **indivisible**, et celui des pronoms comme **un** qui y font référence dans:

- b) Un tout parfait (A. 1954: 193)
c) L'homme est un tout indivisible, un tout à l'égard du néant. (Pascal in P. R. 1977: 1992, *tout* III, 2)

Si l'on considère d'une part que le pronom est un concept dépourvu de désignation et, d'autre part, que la désignation représentée par un substantif nominal permet d'identifier le référent – identification à laquelle le genre et le nombre contribuent –, on comprend que, logiquement, le substantif nominal qui tient lieu de désignation fondamentale régisse l'accord en genre et en nombre du pronom qui n'en comporte pas. Les modalités grammaticales du pronom **tout** s'alignent donc sur celles du substantif nominal:

- d) On peut donner tout l'amour sans jamais rien recevoir. (*Idem*: 18)
e) Tous les grands panneaux de la voûte n'existent plus. (Littre in G. 1980: § 994)
f) Le fait est faux et de toute fausseté. (Sarcey in A. 1954: 32)
g) Ces conversations, je les redirai toutes. (*Idem*: 48)

L'accord de **tout** manifeste donc le comportement d'un pronom aussi bien lorsqu'il est en relation grammaticale avec un nom que lorsqu'il y fait simplement référence. **Tout** est un nom si sa composante lexicale a une fonction de désignation qui lui confère une valeur qualitative, mais un pronom lorsque cette même composante a une fonction prédicative qui lui confère une valeur quantitative, ce qui s'accompagne de la rectification de l'accord dans le premier cas, et de l'accord en genre et en nombre dans l'autre. Ainsi, le sens révèle que cette différence dans le plan de l'accord est liée à une valeur immanente fondamentalement différente.

L'adverbe **tout**, pour sa part, ne comporte aucune morphologie complémentaire de genre et de nombre. C'est pourquoi ce type de concept ne manifeste en aucun cas de variation en genre et en nombre. L'exception selon laquelle l'adverbe **tout** serait affecté de l'accord devant un mot féminin à initiale consonantique – exception à laquelle l'Académie française a conféré le statut de règle (1933: 89) – doit être éliminée de la grammaire de l'adverbe si l'on veut en normaliser l'analyse dans le sens de la cohérence. Et il n'y a pas davantage lieu de considérer que l'adverbe **tout** peut parfois varier lorsqu'il détermine un mot à initiale vocalique. En effet, la présence de la marque du genre féminin **e** et de celle du nombre pluriel **s**, dans le cas de **toutes** témoignent de la présence de ces modalités grammaticales dans ce concept. Ces marques ne manifestent donc pas la morphologie de l'adverbe mais celle du pronom **tout**. Ce qu'on prend pour une variation de cet adverbe semble donc résulter d'une confusion avec le pronom **tout** où cette variation est normale (*Elles sont tout pâles et tout agitées / Elles sont toutes pâles et toutes agitées*).

2.7 Conclusion

La méthode d'analyse que propose la *Sémantique Grammaticale* – qui opère une distinction fonctionnelle entre sens lexical et sens grammatical, de même qu'entre sens conceptuel et sens référentiel – justifie une description et un classement des différents concepts marqués par **tout** sur la base de propriétés clairement identifiées et définies, qui sont à la fois d'ordre sémantique et d'ordre syntagmatique. Ces valeurs distinctives témoignent des trois types de déterminations qu'une composante

lexicale peut apporter à un support extensif pour donner sa valeur à un concept: la désignation dans le cas du nom, la prédication dans le cas du pronom, et la modalisation dans le cas de l'adverbe. Ces concepts manifestent donc trois manières différentes de conceptualiser la notion de *totalité* selon la valeur sémantique caractéristique qui est liée à la fonction de cette composante lexicale dans le cadre du concept:

- ◀ **Tout (touts)** est un substantif nominal lorsqu'il a une valeur qualitative. Cette valeur s'explique par la fonction de désignation de sa composante lexicale à l'égard d'un support d'extension définie. Celle-ci détermine donc une propriété spécifique du contenu de l'ensemble que représente ce support. Le concept comporte alors une morphologie complémentaire de genre – toujours le masculin – et de nombre qui est choisie par référence interne à la désignation en cause (*Le tout est plus grand que la partie*).
- ◀ **Tout (tous / toute / toutes)** est un substantif pronominal lorsqu'il a une valeur quantitative. Cette valeur s'explique par la fonction d'apport prédicatif de sa composante lexicale à un support d'extension définie. Le concept représente alors une propriété générique de l'ensemble que représente ce support. En ce cas, **tout** comporte également une morphologie complémentaire de genre et de nombre qui est régulièrement choisie par accord avec le nom auquel il fait référence (*Ses amies sont toutes là*).
- ◀ **Tout** est un adverbe lorsqu'il représente une modalité de valeur intensive. Cette valeur s'explique cette fois par le fait que ce déterminant porte sur la relation que représente un support extensif de valeur indéfinie. Il détermine donc le mode d'existence de ce support extensif, ce qui en fait un adjectif modal. Comme tout autre adverbe, il ne comporte jamais de genre ni de nombre et ne varie donc pas sous ce rapport, même dans les cas où la consonne finale est prononcée (*Elles sont tout pâles*).

Les difficultés que pose l'analyse du mot **tout** mettent en cause un problème fondamental, celui de la définition du **mot**, une unité linguistique dont on n'est guère parvenu à cerner les propriétés spécifiques jusqu'à maintenant. Compte tenu que cette définition fait que la *Sémantique Grammaticale* permet d'en arriver à une catégorisation adéquate des concepts marqués par le mot **tout**, il y aurait lieu également de vérifier si elle convient effectivement à l'ensemble des différents types de concepts. Cette définition stipule que le mot est un signe qui codifie un concept, et qu'un concept se compose nécessairement d'une composante lexicale et d'une composante grammaticale. La définition des différents types de concepts exige en chaque cas qu'on identifie explicitement la composante grammaticale en cause et qu'on définisse son rôle par rapport à la composante lexicale. Ainsi, procéder à la définition des différents types de signifiés de mot exige d'abord l'élaboration d'un cadre d'analyse bien défini dans le plan sémantique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1933): **Grammaire de l'Académie française**, Paris, Firmin-Didot et Cie.
- ANDERSSON, S. (1954): **Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout**, Lund, Carl Bloms Boktryckeri A.-B.
- (1961): **Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout**, Lund, Carl Bloms Boktryckeri A.-B.
- BASTIN, J. (1893): **Glanures grammaticales**, Namur, De Roisin.
- BRUNOT, F. (1965): **Pensée et langue**, Paris, Masson et Cie.

- D'ORMESSON, J. (1996): **Presque tout sur presque rien**, Mesnil-sur-l'Estrée, Gallimard.
- GEORGIN, R. (1952): **Guide de la langue française**, Paris, Bonne.
- GREVISSE, M. (1980): **Le Bon Usage**, 11^e édition, Paris, Duculot.
- (1986): **Le Bon Usage**, 12^e édition, Paris, Duculot.
- (1993): **Le Bon Usage**, 13^e édition, Paris, Duculot.
- JOUBE, P. J. (1968) : **Le monde désert**, Paris, Mercure de France
- Dictionnaire historique de la langue française** (1998): sous la direction d'Alain Rey et al., Paris, Dictionnaires Le Robert.
- HANSE, J. (1949): **Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques**, Bruxelles, Éditions Baude.
- MARTINON, P. (1927): **Comment on parle en français**, Paris, Larousse.
- MICHAUT, G. et P. SCHRICKE (1934): **Grammaire française**, Paris, Hatier.
- OUELLET, J. (1996 – Inédit): **Essai de sémantique grammaticale du français**, Notes de cours, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval.
- (1990): «Systématique de représentation spatiale», **Langues et linguistique**, n° 14, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval, pp. 149-175.
- (1985): «Sémantique grammaticale du nom et du pronom», **Langues et linguistique**, n° 11, Québec, Département de langues et linguistique de l'Université Laval, pp. 191-239.
- (1979): «Constitution syntagmatique des unités nominales», **Langues et linguistique**, n° 4-5, Québec,

Département de langues et linguistique de l'Université
Laval, pp. 115-140.

PARENT, F. (1998): «Variation particulière de l'adverbe *tout*»,
Actes des 12^e journées de linguistiques, Québec,
Université Laval, pp. 83-90.

----- (2000): *Sémantique grammaticale du mot tout*, mémoire
de maîtrise, Québec, Département de langues, linguistique
et traduction, Université Laval.

Petit Larousse illustré (1987): sous la direction de Bruno Rohmer
et Bernard Willerval, Paris, Larousse.

RIMBAUD, A. (1964): **Oeuvres poétiques**, Paris, Flammarion.

ROBERT, P. (1977): **Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique
et analogique de la langue française**, sous la direction
d'Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Société du
Nouveau Littré – Le Robert.

SHYLDKROT, H. BAT-ZEEV (septembre 1995a): «*tout*: polysémie,
grammaticalisation et sens prototypique», **Langue fran-
çaise (synchronie et diachronie: du discours à la
grammaire)**, Paris, Larousse, pp. 72 - 92.

----- (1995b): «Peut-on distinguer l'adverbe de l'adjectif? Le
cas de *tout*.», **Tendances récentes en linguistique fran-
çaise et générale**, volume dédié à David Gaatone, édité par
Bat-Zeev Shyldkrot et Lucie Kupferman, John Benjamin
Publishing Company, Philadelphia / Amsterdam, pp. 31-39.

WAGNER, R. L. et J. PINCHON (1991): **Grammaire du français
classique et moderne**, Paris, Hachette Supérieur.

H EN EL ESPAÑOL DE BUENOS AIRES

Guillermo Andrés TOLEDO
Investigador Independiente
Consejo Nacional de
Investigaciones Científicas
y Técnicas,
Buenos Aires, Argentina

Cette étude porte sur l'organisation des accents prénucléaires: la réalisation dans la syllabe accentuelle (H^*) ou dans la syllabe postaccentuelle ($L^* + H$). En outre, elle examine la corrélation entre la durée de la syllabe accentuelle et le temps de réalisation du pic. Le corpus est constitué d'enregistrements de lectures et de discours spontanés en dialecte de Buenos Aires. Les résultats montrent l'importance de la fréquence des accents $H^* + H$ et $H^* + L$. La corrélation entre la durée de la syllabe accentuelle et le temps de réalisation du pic est faible. En bref, les accents prénucléaires indiquent des patrons prosodiques différents selon les divers dialectes de l'espagnol.

***Langues et linguistique*, n° 26, 2000**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

H EN EL ESPAÑOL DE BUENOS AIRES

Guillermo Andrés TOLEDO

1. Introducción

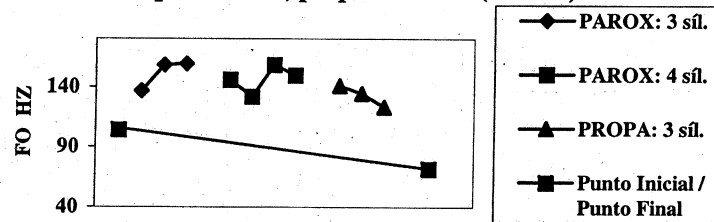
El pretonema de la frase declarativa no marcada, no focalizada, es parte del sintagma entonativo. Está integrado por todos los acentos tonales relacionados con grupos rítmicos, excepto el último acento. Cada grupo rítmico reúne una sílaba acentuada (un acento tonal) y la suma de sílabas inacentuadas, a derecha y a izquierda de esa sílaba con acento. Además, un grupo rítmico (un acento tonal), dentro del sintagma entonativo y fuera del pretonema, es el núcleo o tonema. Cada sintagma entonativo está constituido por un contorno autónomo; la primera frontera es una pausa, luego se producen el restablecimiento del nivel tonal, la declinación (uno o varios acentos tonales que integran el pretonema), el tonema final, más la frontera final (un tono terminal) y otra pausa.

D'Introno et al. (1995: 439-442) describen la entonación de la oración declarativa *Hablo con la hija de mi amigo Pedro* como un pretonema integrado por una serie de tonos acentuales bitonales del tipo L* + H (los tres primeros acentos, L significa Bajo y H significa Alto). El tonema (el núcleo) se realizaría como L* y el tono de frontera que indica el modo declarativo). El análisis se basa en la taxonomía autosegmental de Sosa (1991). Sin embargo, Sosa (1991: 157) indica que los acentos tonales en posición prenuclear pueden diferir en algunos dialectos, lo cual causa distintos pretonemas. El análisis se efectúa en un corpus de tres oraciones emitidas, sin repeticiones, por dos hablantes (uno masculino y otro femenino), en cinco dialectos de español: el de Buenos Aires, el de San Juan de Puerto Rico, el de la ciudad de Méjico, el de Caracas y el de Bogotá. En el contorno del hablante de Buenos Aires, en el ejemplo *Le dieron el número de vuelo* la lectura autosegmental del pretonema es *Le dieron* (H* + L) y el

número, H* + L (Sosa, 1991: 150). En cambio, en el contorno del hablante de Bogotá, en el ejemplo *Mi hermano le habló de la deuda* el pretonema es *Mi hermano* (L* + H) y *le habló*, L* + H (Sosa, 1991: 155). Observa, además, un movimiento tautosilábico en el español de Buenos Aires: el movimiento bitonal se produciría principalmente en la sílaba acentuada (Sosa, 1991: 182).

Por otra parte, D'Introno et al. (1995: 441-442) indican que las diferencias dialectales se dan sólo en el tonema, pero el pretonema tiene un carácter constante. En un estudio posterior, Sosa (1995) confirma esa descripción. Propuso una regla para el español: *...the stressed syllable is low, followed by a rise on the subsequent one evidence of a sequence of recursive L* + H pitch accents*. El patrón

Fig. 1 Realización del pico en la acentuada ,
paroxítonos, proparoxítonos (lectura).



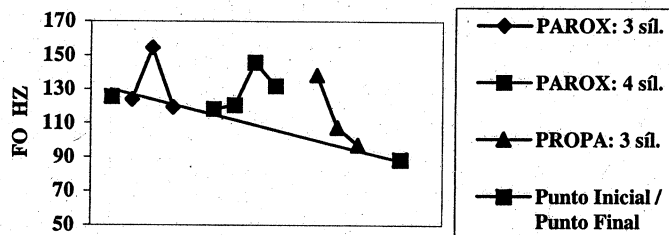
que describe es el *bouncing head*, la figura de una pelota de tenis que rebota varias veces en la cancha y pierde altura cada vez. La caída se produce en la sílaba acentuada y toma altura en la sílaba inacentuada siguiente, pero pierde nivel sucesivamente.

Garrido et al. (1993) indican que en los dialectos peninsulares se produce un *overshooting* 'posrealización' del pico tonal en la sílaba inacentuada siguiente a la sílaba alineada al texto como acentuada, esto es, L* + H. La frecuencia de aparición es superior al 70%. Del mismo modo, Prieto et al. (1995) señalan que este efecto de posrealización del pico sobre la inacentuada siguiente se debe al

alargamiento de la sílaba acentuada: a mayor duración de la acentuada, mayor tiempo de realización del pico, es decir, L* + H. Mora (1996) obtienen resultados similares: el nacimiento de la inflexión tonal en el final de la sílaba inacentuada precedente o en la sílaba acentuada y la culminación tonal en la sílaba inacentuada siguiente, esto es, de nuevo se produce un esquema tonal L* + H. Estos resultados dan validez a un reciente estudio sobre la percepción del acento en español. De acuerdo a este estudio, los oyentes hispanohablantes muestran una tendencia a juzgar la prominencia acentual desplazada hacia la izquierda, en la posición H del pretonema L* + H. Naturalmente, el juicio perceptivo se obtiene por medio de tests integrados por muestras de materiales naturales paroxítonos o proparoxítonos (Mora et al. (1998a); Mora et al. (1998b).

El motivo de esta investigación es el estudio de las realizaciones del pico tonal en la sílaba acentuada o en las posrealizaciones en la sílaba inacentuada siguiente. Se analiza, además, la relación entre la duración de la sílaba y el tiempo de realización del pico tonal. El estudio se efectúa en materiales de laboratorio y en habla espontánea; el dialecto es el español de Buenos Aires. Por último, se intenta observar la constante dialectal ya explicada.

Fig. 2 Realización del pico en la acentuada, paroxítonos, proparoxítonos (conversación).



2. Procedimientos

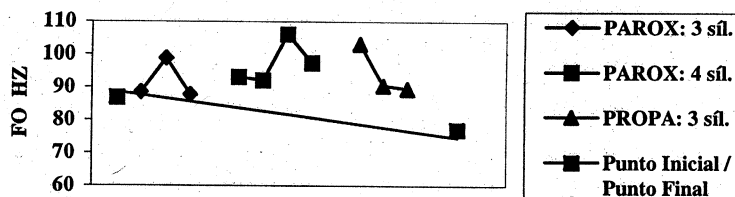
2.1. Los corpus

2.1.1. Corpus por lectura

Se analizó un corpus de español de Buenos Aires, Argentina. Consistió en la lectura de palabras trisílabas y tetrasílabas con acentos paroxítonos del tipo *molino*, *molinete* y de palabras trisílabas con acentos proparoxítonos del tipo *pájaro*. Los materiales fueron emitidos dentro de una oración de sostén, como por ejemplo *Digamos molino siempre*. Cada acento estudiado tuvo una posición idéntica en la declinación de la oración leída, el segundo pico tonal del pretonema. El corpus fue emitido por un hablante masculino, profesional, universitario, adulto de mediana edad. Cada palabra fue repetida tres veces, se grabaron 30 palabras trisílabas con acentos paroxítonos, 15 palabras tetrasílabas con acentos paroxítonos y 22 palabras trisílabas con acentos proparoxítonos.

El segundo corpus consistió en la lectura de 12 oraciones FN + FV del tipo *Malena baila* (la FV fue alargada al sumársele ver-

Fig. 3 Realización del pico en la acentuada, paroxítonos, proparoxítonos (narrativa espontánea).

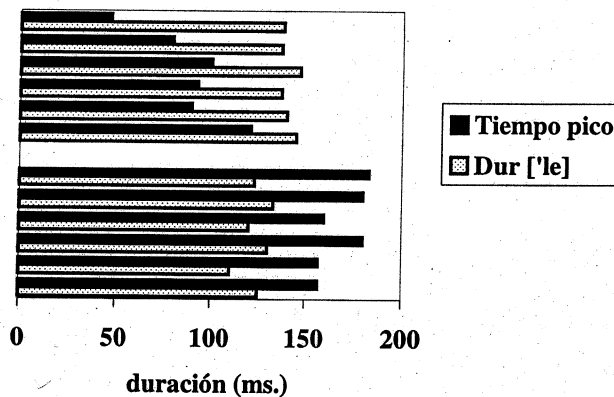


bos y complementos, como por ejemplo, *Malena baila el tango y tiene penas de bandoneón*. En este corpus se estudió la FN *Malena* en el primer pico de la declinación. En un segundo grupo de oraciones, la FN sujeto se alarga con la adición sucesiva de FN (*Margó, La triste*

Margó, Lena) + y *Malena bailan el tango*, se estudió la FN *Malena* en el segundo, tercero y cuarto pico de la declinación. Se analizaron 6 oraciones producidas por tres hablantes masculinos de español de Buenos Aires: profesionales universitarios. Las oraciones fueron leídas en forma neutra, sin focalizaciones en el pretonema.

El tercer corpus consistió en la producción de 5 oraciones *Malena baila*, con crecimientos en la FV equivalentes al corpus anterior. Cada oración fue repetida cinco veces. Se registraron, además, 3 oraciones con adiciones de la FN sujeto (por ejemplo, *La triste Margó, Lena y Malena bailan el tango*) similares a las del segundo corpus. Cada oración tuvo cinco repeticiones. Fueron emitidas por un hablante de español, universitario, de mediana edad.

Fig. 4 Realización local del 1º pico en la acentuada y posrealización en [na], H1.

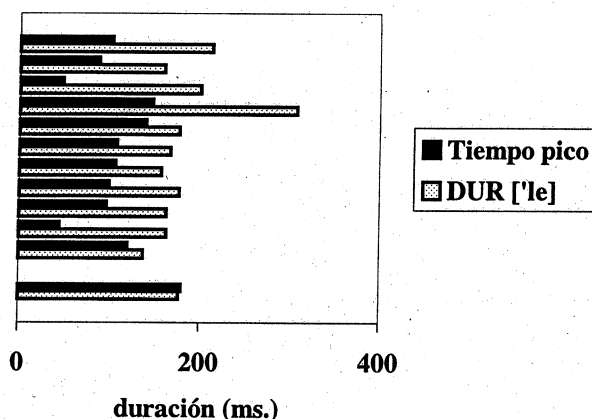


2.1.2. Corpus de habla espontánea

Se analizaron dos corpus. El primero fue un corpus de narrativa espontánea, de cuatro horas de duración. Los discursos no fueron grabados para un análisis lingüístico, sino para un proyecto cinematográfico. En el material global se seleccionaron 81 acentos:

palabras trisílabas paroxítonas (*pantalla*), tetrasílabas paroxítonas (*colorado*) y palabras trisílabas proparoxítonas (*fúnebre*). No se seleccionaron las palabras con fenómenos fonéticos de coarticulación. Se determinó la existencia de coarticulación por medio del juicio perceptivo. Se descartó cada palabra que tuviera sílabas contiguas con fonos coarticulados con la sílaba siguiente. Esta realización fonética es de gran frecuencia en los corpus de habla espontánea. Las razones son varias: la velocidad del habla excesiva, la economía articulatoria de los hablantes, la resilabación de las sílabas en la cadena hablada. Además, se descartaron las palabras con baja intensidad en la realización, otro fenómeno de alta frecuencia en discursos espontáneos.

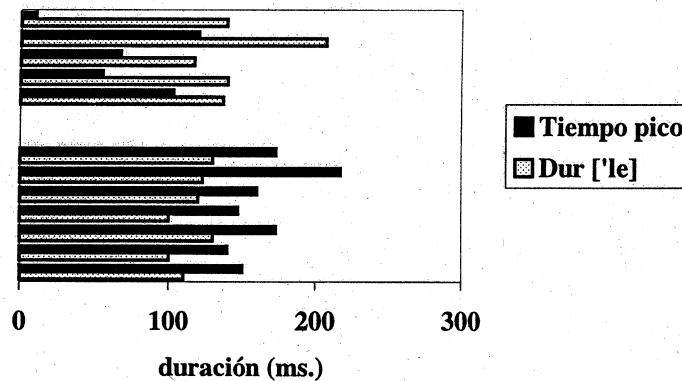
Fig. 5 Realización local del 1° pico en la acentuada y posrealización en [na], H2.



El segundo corpus fue extractado de una conversación entre tres hablantes de español de Buenos Aires. El material tuvo una hora y media de duración. La producción de habla consistió en un interrogatorio informal a un hablante masculino. Se seleccionó sólo la producción del entrevistado. Se analizaron 67 ítems: palabras trisílabas con acentos paroxítonos (*neblina*), tetrasílabas con acentos paroxítonos

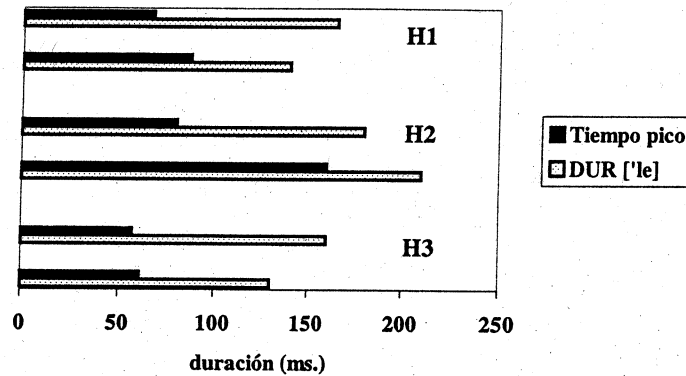
(*maquinita*) y palabras trisílabas con acentos proparoxítonos (*cúpula*). Se descartó el mismo tipo de sílaba indicado en el párrafo anterior.

Fig. 6 Realización local del 1º pico en la acentuada y posrealización en [na], H3.



Se obtuvieron datos acústicos sobre la frecuencia fundamental (F0) y sobre la duración de las sílabas en los ítems considerados para el estudio del tiempo tonal. Para este fin se utilizó el programa de computación *Speech Analyzer*, versión 1.05 (10.6) diseñado por el Summer Institute of Linguistics. Los datos de la duración se extractaron de la onda oscilográfica. Los datos de la frecuencia fundamental se midieron sobre el contorno global de entonación. Se utilizó el cálculo por medio del *Pitch: Auto Plot*, uno de los métodos de análisis del programa de computación elegido. Además, se calculó el contorno de intensidad para ayudar a la segmentación acústica: la curva de intensidad indica con precisión las junturas silábicas. Hubo otra comprobación por medio del juicio perceptivo de cada sílaba segmentada.

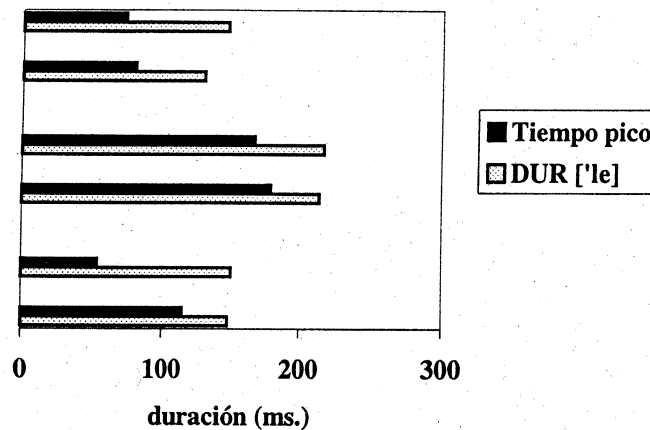
Fig. 7 Realización local del 2º pico en la acentuada, 2 repeticiones, 3 hablantes.



2.3. Segmentación acústica

El cálculo de la prominencia tonal se realizó en el pico de la fundamental en cada sílaba (H). Con respecto a la segmentación de contornos conflictivos se siguieron estos criterios: 1) en las sílabas en que el contorno era plano u ondulante se alineó el contorno de la fundamental con el contorno de intensidad. El punto de medición fue el valor tonal más alto en consonancia con el valor más elevado en el contorno de intensidad (Ladd, 1988); 2) los tonos en las sílabas con oclusivas en el ataque se midieron en el estado estable de la vocal y no en el valor más alto, esto es, el valor de la sonoridad inmediata a la explosión (Eady et al, 1986; Ladd, 1988).

Fig. 8 Realización local del 3° pico en la acentuada: 2 repet., hablantes 1, 2 y 3 .



3. Resultados

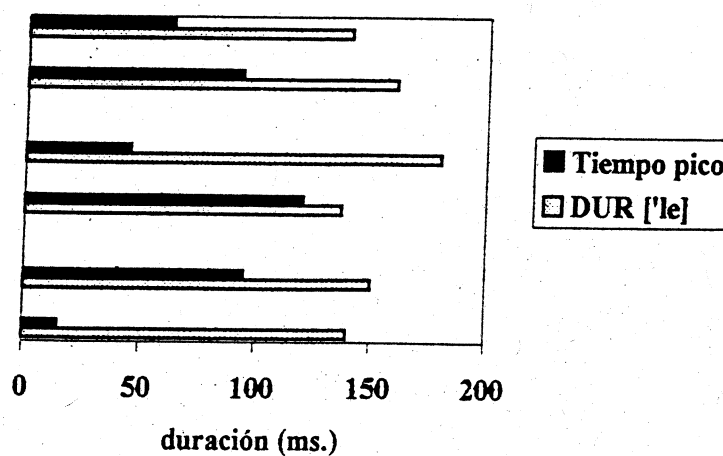
3.1. Tono en lectura y discursos espontáneos

En la Figura 1 se muestran los promedios de los acentos proparoxítonos en palabras trisílabas, tetrasílabas y de los acentos proparoxítonos en oraciones de sostén. Se realizaron dos cálculos posteriores: uno, el análisis de ANOVA para los datos Acento opuesto a la sílaba inacentuada siguiente (IN); dos, la transformación de las distancias tonales entre el Acento y la IN. Se transformaron los datos naturales en Hertzios a semitonos (st.), luego se promediaron estos últimos para cada contraste silábico entre Acento e IN. Las distancias tonales se calcularon según la fórmula propuesta por Nootboom (1997). Hubo, además, una comprobación de los datos calculados por medio del programa de análisis (*Pitch: Auto Plot*, lectura en semitonos). Asimismo, las diferencias apenas perceptibles (DAP) fueron de 1.5 st. (Nootboom, 1997). Esto significa que si los promedios de los picos tienen una distancia superior a 1.5 st., dichos picos son perceptivamente diferentes: el más alto es el más prominente. Opuestamente, si los promedios de los picos resultan con una distancia

inferior a 1.5 st., esos picos pueden ser percibidos como tonos similares: los dos son altos y prominentes. Con respecto a este procedimiento, debe advertirse que la sugerencia perceptiva parte de resultados acústicos globales, los promedios de las muestras, aunque deduce efectos locales: las relaciones sintagmáticas entre acentos adyacentes.

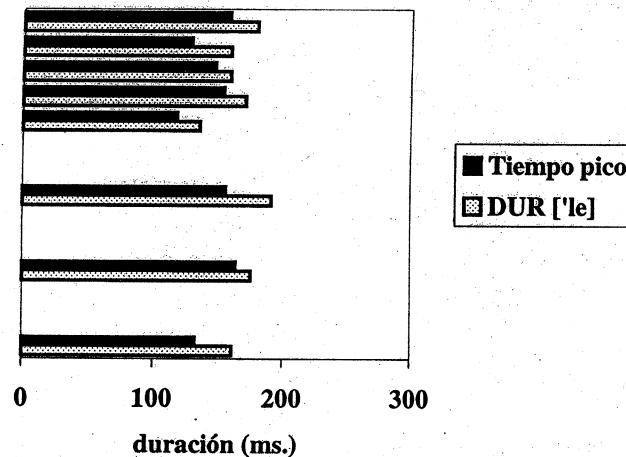
En la Figura 1 se indican los datos obtenidos de la lectura de acentos paroxítonos (palabras trisílabas y tetrasílabas) y de los acentos proparoxítonos en palabras trisílabas. En la Figura se muestra la línea obtenida por la unión del punto inicial del contorno de entonación con el punto final del mismo contorno en las oraciones de sostén con valores promediados.

Fig. 9 Realización local del 4º pico en la acentuada: 2 repet., hablantes 1, 2 y 3.



El motivo es indicar las tendencias subyacentes de los acentos ya sea H o L.

Fig. 10 Promedios del 1° y del 2°, 3° y 4° picos, hablante 4.

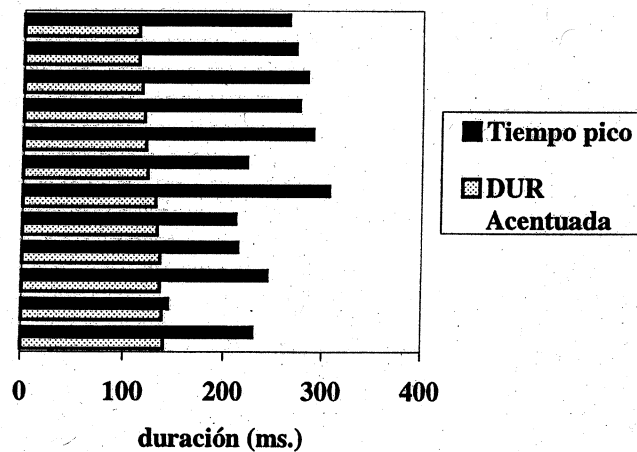


Los acentos paroxítonos en palabras trisílabas tienen estos promedios: 158 Hz. (Acento) y 159 Hz. (IN). El test de ANOVA no muestra diferencias significativas, tiene un $F(1, 58) = 0.06$, con una probabilidad superior al 5% ($p > 5\%$). La distancia entre los tonos es de 0.08 st., un valor netamente inferior a la *DAP*, al umbral perceptivo. Los promedios y los cálculos posteriores de los datos fonéticos indican una lectura subyacente $H^* + H$. Sin embargo, el acento bitonal violenta el *Obligatory Contour Principle* 'Principio del contorno bien formado', es imposible la realización de un patrón tonal con dos prominencias similares (Ladd, 1996: 273-277). El tono subyacente, entonces, es H^* . Asimismo, se muestran los promedios de los acentos paroxítonos tetrasílabos. Los promedios son éstos: 158 Hz. (Acento) y 150 Hz. (IN). El análisis de ANOVA no indica diferencias significativas: $F(1, 28) = 0.44$, $p > 5\%$. Las distancias tonales son de 1.12 st., inferiores al umbral perceptivo. Esto significa que no hay diferencias entre los tonos. El análisis fonético sugiere un acento tonal del tipo H^* , según el principio del contorno bien formado. En la misma Figura se pueden

observar los promedios de los acentos proparoxítonos en palabras trisílabas. Los promedios son los siguientes: 141 Hz. (Acento) y 134 Hz. (la sílaba inacentuada posacentual (IN)). El análisis estadístico (ANOVA) tiene un $F(1, 42) = 4.8$, $p > 5\%$, no indica diferencias significativas. Del mismo modo, la distancia tonal entre los dos picos considerados (Acento a IN) es de 0.90 st., considerablemente inferior al umbral perceptivo. La lectura autosegmental de acuerdo a los datos fonéticos es H*, teniendo como base el argumento del principio del contorno bien formado.

En la Figura 2 se indican los datos de las palabras y de los acentos extractados del material de conversación. Estos son los promedios: 155 Hz. (Acento) y 120 Hz. (IN). El test de ANOVA

Fig. 11 Correlación: la duración de la acentuada y el tiempo del pico, H 1.



indica diferencias significativas: un $F(1, 48) = 7.12$, con una probabilidad inferior al 5% ($p < 5\%$). Las distancias tonales muestran un patrón similar: una distancia de 4.35 st., considerablemente superior a la *DAP*, esto es, al umbral perceptivo. Los promedios de los dos picos resultan de diferente altura tonal: el más alto es el más prominente. La lectura autosegmental puede ser H* + L. En el corpus de acentos proparoxítonos tetrasílabos, los promedios son 146 Hz.

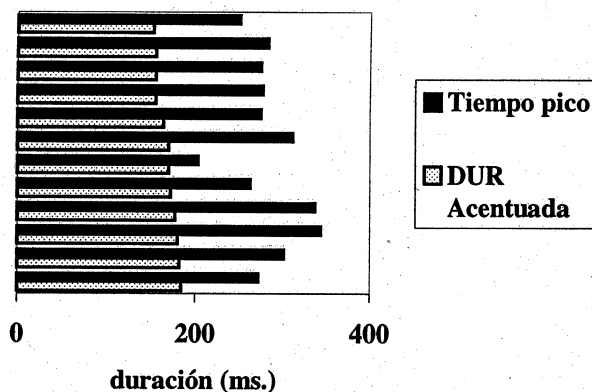
(Acento) y 132 Hz. (IN). El test de ANOVA tiene este resultado: $F(1, 30) = 0.87$, $p > 5\%$. No hay diferencias significativas. La distancia tonal entre los picos es de 1.75 st. Este valor es ligeramente superior al umbral perceptivo. Los dos tonos pueden percibirse como distintos, el más alto es el más prominente. Sin embargo, el estudio estadístico no indica diferencias. Debería tenerse en cuenta la advertencia ya indicada: la sugerencia perceptiva parte de datos globales (los promedios) para una deducción local, la relación psicoacústica entre tonos adyacentes. Con esta advertencia, la distancia tonal sugiere un acento del tipo $H^* + L$. En el corpus de acentos proparoxítonos, los promedios son los que siguen: 138 Hz. (Acento) y 107 Hz. (IN). El test de ANOVA tiene un $F(1, 20) = 6.54$, $p < 5\%$, significativo. Asimismo, la distancia tonal muestra un valor de 4.51 st., superior a la *DAP*. Por lo tanto, la sugerencia fonética permite indicar un acento del tipo $H^* + L$.

En la Figura 3 se muestra el corpus de narrativa espontánea. En el material de acentos paroxítonos en palabras trisílabas se obtienen estos promedios: 99 Hz. (Acento) y 88 Hz. (IN). El cálculo de ANOVA indica diferencias estadísticas significativas: $F(1, 64) = 7.75$, $p < 1\%$. Las distancias tonales de los promedios son superiores al umbral perceptivo: 2.04 st. Los tonos pueden percibirse como distintos, el más alto es el más prominente. Una descripción autosegmental de estos resultados fonéticos indica un acento tonal $H^* + L$. En el corpus de acentos paroxítonos en palabras tetrasílabas se obtienen estos promedios: 106 Hz. (Acento) y 98 Hz. (IN). El test de ANOVA tiene un $F(1, 26) = 2.01$, $p > 5\%$, no hay diferencias significativas. La distancia tonal es de 1.51 st., levemente superior a la *DAP*. La sugerencia de las distancias tonales indica un acento $H^* + L$, aunque los resultados estadísticos no confirmen esta tendencia. El corpus de acentos proparoxítonos trisílabos muestra estos promedios: 103 Hz. (Acento) y 91 Hz. (IN). El resultado estadístico tiene diferencias significativas: $F(1, 32) = 6.45$, $p < 5\%$. Las distancias tonales (Acento a IN) son de 2.17 st., superior al umbral perceptivo. De nuevo, los datos fonéticos sugieren un acento $H^* + L$. En suma, los tres corpus (Figura 1, 2 y 3) muestran la realización de acentos $H^* + L$ y H^* tanto en una posición fija del contorno (el segundo acento, lectura) como los dos corpus espontáneos, sin control de la posición en el pretonema entonativo.

3.2. Tiempo del pico en oraciones: análisis local

En las Figuras 4, 5 y 6 se pueden observar las realizaciones locales de 12 oraciones. Se muestran el tiempo del pico y la duración del primer acento (el primer pico en la oración), esto es, ['le] en *Malena*. La Figura 4 indica las realizaciones del hablante 1 (H1). Los valores locales muestran que seis oraciones se realizan con el pico dentro de la sílaba acentuada y en seis oraciones el pico tuvo un efecto de posrealización, es decir, culminó en la sílaba inacentuada siguiente. En la Figura 5 se muestran los resultados del hablante 2 (H2). En este caso el efecto es opuesto: en 11 oraciones el pico se realiza con un tiempo interno a la duración de la sílaba acentuada y una oración muestra un efecto de posrealización en la sílaba inacentuada. En la Figura 6 se consignan las realizaciones locales del hablante 3 (H3). Los resultados muestran que en cinco oraciones el tiempo del pico es interior a la duración de la sílaba acentuada y en siete oraciones hay un efecto de posrealización, una culminación en la sílaba inacentuada siguiente. En suma, los resultados son asistemáticos.

Fig. 12 Correlación: la duración de la acentuada y el tiempo del pico, H2.



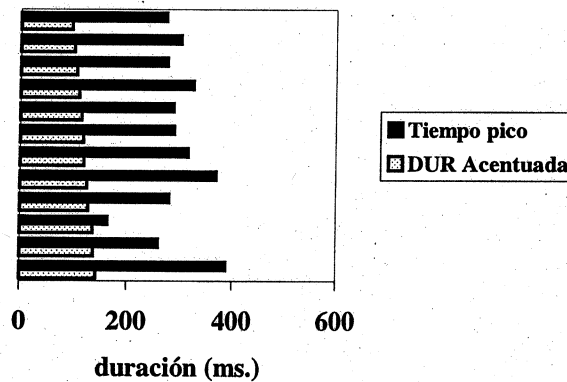
En las Figuras 7, 8 y 9 se muestran las realizaciones del segundo pico (Figura 7), del tercer pico (Figura 8) y del cuarto pico (Figura 9) en la sílaba acentuada ['le] en *Malena*. Las realizaciones son

de tres hablantes (H1, H2, H3) y en dos repeticiones. Los resultados son coincidentes: el pico tiene un tiempo interno a la duración de la sílaba acentuada, en todos los casos. En síntesis, estos resultados indican un pretonema de acentos del tipo H*.

3.3. Tiempo del pico en oraciones y sus promedios

En la Figura 10 se observan los promedios de los tiempos del pico (1°, 2°, 3°, 4°) y la duración de la sílaba acentuada [ˈle] en *Malena*. Los resultados son sistemáticos: el pico se realiza con un tiempo interior a la duración de la sílaba acentuada, en todas las posiciones del contorno, del pretonema. De nuevo, se realizan acentos del tipo H*.

Fig. 13 Correlación: la duración de la acentuada y el tiempo del pico, H3.



3.4. Duración de la sílaba y tiempo del pico en oraciones

En las Figuras 11, 12 y 13 se observan las correlaciones entre la duración de las sílabas y el tiempo de realización del pico, desde el punto inicial del contorno. La predicción es que a mayor duración de la sílaba acentuada mayor sería el tiempo de realización del pico, un fenómeno de correlación positiva. La Figura 11 muestra

los resultados del hablante 1 (H1). En la Figura 12 se observan las realizaciones del hablante 2 (H2). La Figura 13 indica los resultados del hablante 3 (H3). Estos resultados son de absoluta coherencia: no hay correlación entre la duración de la sílaba y el tiempo de realización del pico. Se calcularon los valores de correlación (*Pearson's*). El H1 tiene este resultado: $r = -0.61$, $p < 5\%$. La correlación es opuesta a lo predicho, es negativa, cuando una variable crece, la otra variable decrece. El H2 tiene un $r = 0.38$, $p > 5\%$, no significativa. No hay correlación entre la sílaba acentuada y el tiempo de realización del pico. El resultado estadístico del H3 es el que sigue: $r = -0.15$, $p > 5\%$, no significativo. De nuevo, no hay ningún efecto de correlación entre la duración de la sílaba y el tiempo de realización del pico.

4. Conclusión

Los hallazgos generales muestran un pretonema con realizaciones acentuales $H^* + L$. Además, se producen acentos con un patrón tonal H^* , después de la aplicación del principio del contorno bien formado (Ladd, 1996: 273-277). Hay mayor frecuencia de acentos $H^* + L$ en los corpus de habla espontánea. Esto significa que el habla espontánea propicia los contrastes entre el acento H^* y la sílaba posacentual L . En el habla de laboratorio se muestran dos tendencias. Una respuesta asistemática en las realizaciones del primer pico en dos hablantes (Figura 4: H1; Figura 6: H3) y una realización cuasi plena del pico dentro de la duración de la sílaba acentuada, H^* (Figura 5: H2) o plena (Figura 10: H4). En las restantes posiciones de los picos del pretonema, los hallazgos son coherentes: el tiempo del pico es interno a la duración de la sílaba acentuada, H^* .

En cuanto a la relación predicha sobre la duración de la sílaba acentuada y el tiempo de realización del pico, los resultados muestran una falta sistemática de correlación.

5. Discusión

Los hallazgos de este estudio no coinciden con trabajos anteriores sobre el español hispanoamericano y peninsular. Primero, no se confirma la descripción del pretonema como una suma de acentos $L^* + H$ (D'Introno et al., 1995: 439-442). Naturalmente, tampoco

coinciden con la propuesta autosegmental de Sosa (1995): una regla para el español basada en una sílaba acentuada L* y una sílaba inacentuada siguiente H, esto es, acentos L* + H, en forma reiterativa. Segundo, no se confirma el intento de explicación de las diferencias dialectales basado exclusivamente en diversos patrones para el tonema, pero una regularidad sistemática en el pretonema. Estos resultados sobre el español de Buenos Aires sugieren un pretonema radicalmente opuesto a otras realizaciones dialectales (D'Introno et al., 1995: 439-442). Esto es, la diversidad en todo el contorno entonativo para la descripción del matiz dialectal. Tercero, tampoco hay coincidencia con el patrón propuesto por Garrido et al. (1993). Estos autores indican una altísima frecuencia de aparición de fenómenos de posrealización del pico en la sílaba inacentuada, en dialectos peninsulares. Por supuesto, tampoco hay coincidencia con la justificación de Mora et al. (1998a; 1998b) con referencia a los juicios perceptivos sobre el acento desplazado a la izquierda del acento léxico debido a razones acústicas: la posrealización reiterada del pico en la sílaba inacentuada siguiente a ese acento léxico, sin prominencia (Mora, 1996). Estos hallazgos en el español de Buenos Aires sugieren una revisión de los criterios de segmentación. Algunas consonantes en el ataque de la sílaba inacentuada (vg.: las oclusivas) producen valores espurios de F0 y así, la falsedad del pico en la sílaba siguiente a la acentuada (Eady et al., 1986; Ladd, 1988). Esto se produce porque la intensidad de la explosión breve también aumenta el valor de F0. Sin embargo, Sosa (1991) no seleccionó sílabas con oclusivas ni en el pretonema ni en el tonema. Estos hallazgos sobre el español de Buenos Aires sugieren, asimismo, la importancia perceptiva en la confrontación de los tonos (la importancia de las distancias entre los tonos y el valor psicoacústico y perceptivo más que los datos naturales) para la descripción fonética y la lectura fonológica (Nooteboom, 1997). Por último, sugieren que una taxonomía coherente de la estructura entonativa del español debería abarcar tanto el habla de laboratorio como el habla espontánea, en diversas formas de interrelación comunicativa.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

D'INTRONO, F., E. DEL TESO Y R. WESTON (1995): **Fonética y fonología actual del español**, Madrid, Cátedra.

EADY, S., W. COOPER, G. KLOUDA, P. MUELLER Y D. LOTTS (1986): "Acoustical characteristics of sentential focus: narrow vs. broad and single vs. dual focus environments", **Language and Speech** 29, pp. 233-251.

GARRIDO, J., J. LLISTERRI, C. DE LA MOTA Y A. RIOS (1993): "Prosodic differences in reading style: isolated vs. contextualized sentences", **Eurospeech'93 Proceedings I**. Berlín, pp. 573-576 (citado también por Prieto et al., 1995).

LADD, R. (1988): "Declination *reset* and the hierarchical organization of utterances", **The Journal of the Acoustical Society of America** 84, pp. 530-544.

----- (1996): **Intonational Phonology**, Gran Bretaña, Cambridge University Press.

MORA, E. (1996): **Caractérisation prosodique de la variation dialectale de l'espagnol parlé au Venezuela**, thèse de doctorat, Université de Provence, Provence.

MORA, E., F. COURTOIS Y C. CAVÉ (1998a): "L'accent lexical espagnol: perception par des francophones et des hispanophones", B. Caron (éd.), **Proceedings of the 16th International Congress of Linguists CD-ROM**, Oxford, Pergamon, Elsevier Science, ICL 16, Paper 0176.

----- (1998b): "L'accent lexical espagnol: perception par des francophones et des hispanophones", **Travaux de L'Institut de Phonétique D'Aix** 18, pp. 105-112.

NOOTEBOOM, S. (1997): "The prosody of speech: melody and rhythm", W. Hardcastle y J. Laver (eds.), **The Handbook of Phonetic Sciences**, Oxford, Blackwell Publishers, pp. 640-673.

PRIETO, P., J. VAN SATTEN Y J. HIRSCHBERG (1995): "Tonal alignment patterns in Spanish", **Journal of Phonetics** 23, pp. 429-451.

SOSA, J. (1991): **Fonética y fonología de la entonación del español hispanoamericano**, tesis doctoral, Massachusetts, University of Massachusetts.

----- (1995): "Nuclear and pre-nuclear tonal inventories and the phonology of Spanish declarative intonation", K. Elenius y R. Branderand (eds.), **Proceedings of the Thirteenth International Congress of Phonetic Sciences**, Estocolmo, pp. 646-649 (citado también por Mora et al., 1998a).

NOTE DE RECHERCHE

NDLR: La présente section regroupe des textes consacrés soit à l'étude détaillée et critique d'articles, d'ouvrages, ou de parties de ceux-ci, qui présentent des positions théoriques méritant d'être évaluées et traitées plus à fond, soit à la présentation de recherches en cours. Ces contributions sont plus substantielles que les comptes rendus sans atteindre, toutefois, l'ampleur des articles.

NOTE DE RECHERCHE

LE NOM VERBAL EN ANGLAIS: INFINITIF OU FORME EN *-ING*?

Patrick J. DUFFLEY
professeur titulaire

À l'intérieur de la catégorie du 'verbe', l'infinitif a été caractérisé par Guillaume (1992: 141) comme le 'nom du verbe', une forme verbale ayant, à cause de sa proximité immédiate avec le plan du nom, certaines affinités qui ne se retrouvent pas avec les formes conjuguées. L'infinitif français peut remplir la fonction sujet, par exemple, ce qui est strictement impossible avec des formes du mode indicatif ou subjonctif:

- (1a) Marcher me repose.
- (1b) *Marchons nous repose.
- (1c) *Marchions nous repose.

En cela il se rapproche du nom substantif, qui est aussi apte à cette fonction. L'infinitif anglais, par contre, ne s'emploie presque jamais en fonction sujet – ce qu'atteste (2) – ce qui pose le problème de son statut comme forme verbale définie au voisinage immédiat du nom.

- (2) *Walk helps me to relax.

Le seul cas où l'infinitif semblerait jouer le rôle de sujet est lorsque le prédicat contient le verbe *do*:

- (3) Walk is all he does.

La forme en *-ing* peut cependant remplir cette fonction sans aucune restriction particulière quant au prédicat:

- (4) Walking helps me to relax.

Je voudrais explorer dans cette étude le comportement nominal de l'infinitif anglais en regard de celui de la forme verbale en *-ing* en vue de déterminer lequel est le plus proche de la catégorie substantivale et en quoi ils se distinguent du substantif.

Il faut signaler dès le départ que ni l'une ni l'autre de ces deux formes n'appartiennent à la catégorie du substantif. Du côté de la morphologie, ni l'infinitif ni la forme en *-ing* ne sont susceptibles de porter la désinence *-s* du pluriel. Lorsque la forme en *-ing* admet cette morphologie, elle ne peut admettre un complément d'objet direct, ce qui indique qu'on a affaire à une réalisation non verbale de cette forme:

- (5a) *Closings these factories will not help the economy.
(5b) These closings will not help the economy.

Quant à leur comportement syntaxique, les deux formes ont un éventail d'emplois différents de celui du substantif. Ce dernier peut remplir, entre autres, les fonctions de sujet, d'objet direct et de complément d'une préposition. L'infinitif anglais ne peut s'employer comme sujet qu'avec un prédicat comportant *do* (3); il n'a aucun emploi clairement établi comme objet direct à moins de considérer qu'il remplit cette fonction après l'auxiliaire *do* (6) et il s'emploie comme complément d'une seule préposition: *to* (comme en (7)).

- (6) I did walk to work.
(7) She longs to be home.

La forme en *-ing* ressemble beaucoup plus à un substantif que l'infinitif du point de vue fonctionnel, mais elle connaît quand même un certain nombre d'emplois qui ne sont pas caractéristiques du substantif. Tels sont par exemple la construction 'common case + *-ing*' (8) et l'emploi comme complément de l'adjectif *busy* (9) entre autres:

- (8) Them being here spoils everything.
(9) She was busy trimming the hedge in the back yard when I arrived.

De tels emplois démontrent que la forme en *-ing* n'est pas un simple substantif, comme l'atteste d'ailleurs sa capacité de se construire avec un objet direct (10) et un objet indirect (11):

- (10) Visiting him in the hospital was not easy.
- (11) Telling him about his condition was even harder.

Il n'en demeure pas moins que la forme en *-ing* affiche un comportement analogue à celui du substantif. Elle s'accommode très bien de la fonction sujet sans restriction sur la nature du prédicat (4), (10), (11), s'emploie comme objet direct avec une grande variété de verbes (12)-(14) et tient lieu de complément à différentes prépositions (15)-(17):

- (12) She mentioned buying a wig.
- (13) We enjoyed spending time with them.
- (14) Anyone who survives organizing a wedding deserves a medal.
- (15) John was fed up with washing dishes.
- (16) Paul rebelled at having piano lessons forced on him.
- (17) I wouldn't bet on getting a tax break with this government.

De plus, cette forme peut être introduite par plusieurs types de déterminants – les possessifs (18), les démonstratifs (19), le négatif *no* (20) et même les articles (21-22):

- (18) I don't see any point in my anticipating death.
(Dienhart and Jakobsen 1985: 129)
- (19) I didn't like him, or his religion. And this not liking him, this half-drunken love of the ancient, unmanageable Greco-Latin world, seemed to merge.
(*Ibid.*: 135)
- (20) There's no stopping me now.
- (21) She was not crying. I leant forward and looked. In some way I knew she was acting, and yet not acting. Perhaps she had rehearsed the saying this; but still meant it.
(Dienhart and Jakobsen 1985: 137)

- (22) It was metaphysical; something far beyond the girl; an anguish, a being bereft of a freedom whose true nature he had only just seen.

(*Ibid.*: 145)

L'emploi de l'infinitif est strictement impossible dans les séquences (12) à (22). S'il y a une forme verbale qui mérite le titre de 'nom du verbe' en anglais, c'est donc la forme en *-ing* et non pas l'infinitif. Ce qui pose à son tour le problème du statut de l'infinitif: si ce n'est pas «le nom du verbe», qu'est-ce que c'est? Est-ce que l'analogie avec le plan nominal est justifiée dans ce cas?

Afin de tenter de contribuer à une meilleure définition de l'infinitif anglais, nous allons le comparer à la forme en *-ing* dans la seule construction où ces formes peuvent remplir la même fonction. Il s'agit de l'emploi comme complément de la préposition *to*, où l'on observe des contrastes du type:

- (23a) He was accustomed to getting up early on Saturday.
(23b) He was accustomed to get up early on Saturday.

Rudanko (1996: 59) utilise la dislocation, possible en (23a), mais non en (23b), comme preuve que ce qui suit *to* dans la première phrase est de nature nominale, mais que "what follows the infinitive marker [...] is not nominal":

- (24a) Q. What am I accustomed to? A. Doing it this way.
(24b) Q. What am I accustomed to? A. *Do it this way.

Il en conclut de plus que ces faits indiquent une différence de catégorisation de *to*, qui serait préposition en (23a) mais simple marqueur de l'infinitif en (23b). Même si nous ne pouvons souscrire à sa deuxième conclusion, sa première semble tout à fait juste. Elle est confirmée par la différence de comportement de l'infinitif et de la forme en *-ing* en regard de la substitution pronominale. Un pronom de troisième personne de genre neutre peut être substitué à la forme en *-ing*, de sorte que l'on pourrait ajouter à (23a) ce qui est formulé en (25a). Par contre, (23b) ne saurait être complété de la même manière (cf. 25b); c'est plutôt la construction illustrée en (25c) que l'on trouve.

- (25a) ... but the others were not accustomed to it.
- (25b) ...*but the others were not accustomed to it.
- (25c) ... but the others were not accustomed to.

À ces différences d'ordre syntaxique correspond une différence d'ordre sémantique. La phrase (23a) exprime l'idée qu'on s'est habitué à une certaine situation; (23b), au contraire, évoque l'habitude de faire les choses d'une certaine manière. Rudanko (1996: 58-65) donne un certain nombre de paires d'exemples comme (26) et (27) avec des paraphrases qui indiquent le contraste sémantique entre les deux constructions:

- (26a) They looked to setting up Presbyterianism in England.
(= 'look forward to')
- (26b) They looked to set up Presbyterianism in England.
(= 'seek to')

- (27a) She had to trust to finding Roy afterwards.
(= 'rely on')
- (27b) She had to trust to find Roy afterwards.
(= 'strongly hope')

Dans la plupart des cas cependant, seule la construction *to + -ing* est possible, ce qui fait dire à Rudanko que "the sort of meanings that were identified as typical of major classes of verbs of the *to* infinitive pattern [...] those of desideration, intention and endeavour do not, with very few exceptions, carry over to verbs of the present [i.e. *to + -ing*] pattern" (p. 65) et que les verbes qui se trouvent dans cette dernière construction ne constituent pas une classe homogène, le type le plus fréquent impliquant la notion de 'turn to', comme en (28):

- (28) What makes the current phenomenon unique is that so many science-fiction writers have reversed the trend and turned to writing works critical of the impact of science and technology on human life.

(Rudanko 1996: 48)

Mais on y trouve aussi plusieurs autres types de prédicats:

- (29) He was reduced to selling leather goods door-to-door.

- (30) In the latest poll, the Liberals have slipped to having the support of 42% of voters in the province, compared with 54% in the spring.
(Financial Post, August 1-3, 1998: 11)

- (31) The new measure is equivalent to raising taxes by 3%.

Un fait significatif, au plan du rapport temporel entre les deux événements, est que la construction *to* + *-ing* peut s'employer lorsque l'événement représenté par le complément précède celui qu'évoque le verbe principal, comme en (32):

- (32) He confessed to stealing the money.

Ce qui n'est jamais le cas avec la construction *to* + infinitif, qui implique toujours un rapport de subséquence entre deux événements (cf. Duffley 1992), comme en (33)-(35):

- (33) He wanted to steal the money.
(34) He intended to steal the money.
(35) He tried to steal the money.

Ici encore, la forme en *-ing* produit le même type d'effet qu'un substantif après la préposition *to*. (30) est à tous points de vue semblable à (36) en ce qu'il n'est imposé aucune contrainte temporelle de subséquence à l'événement évoqué par le complément de *to*:

- (36) He confessed to the theft.

L'infinitif, par contre, semble beaucoup plus impliqué dans le temps que le gérondif, car il entraîne un rapport constant de subséquence avec l'événement exprimé par le verbe de la principale.

C'est pourquoi nous faisons l'hypothèse que ce que l'infinitif représente c'est l'image abstraite de l'actualisation intégrale d'un événement, tandis que la forme en *-ing* l'évoque davantage comme une entité homogène et statique. En d'autres termes, ce que propose l'infinitif c'est le même type de représentation d'événement que la forme simple du verbe, en faisant abstraction de sa localisation dans le temps et du rang de son

support spatial. Ceci permet d'expliquer plusieurs choses. D'abord, on peut comprendre pourquoi la seule préposition compatible avec l'infinitif est celle qui évoque un mouvement menant à un terme: ce dernier peut correspondre à l'arrivée à l'actualisation d'un événement (on peut noter à ce propos le caractère futurisant de la préposition *to* dans beaucoup d'emplois). Deuxièmement, on peut expliquer les restrictions qui sont imposées au choix des verbes principaux qui se construisent avec *to* + infinitif. Étant donné que l'infinitif représente l'actualisation d'un événement comme le *terminus ad quem* du mouvement évoqué par *to*, le verbe principal doit être conçu comme quelque chose qui vise ou qui mène à l'actualisation d'un autre événement. Ce qui est le cas en effet pour les notions de désir, d'intention et d'effort, mais non pas pour les notions d'admission ou de confession.

Pour tirer la notion de visée d'actualisation exprimée par l'infinitif plus au clair, il est intéressant de comparer les deux énoncés suivants:

- (37a) They got to talk about business.
(37b) They got to talking about business.

Ces phrases montrent qu'avec *to* + infinitif, il est question de la réalisation d'une visée d'actualisation, c'est-à-dire de l'arrivée au point de déclenchement de l'événement 'talk', au lieu où celui-ci s'actualise, ce qui explique l'impression en (37a) de l'existence d'un doute sur la possibilité de parvenir à entamer la discussion au sujet des affaires. En (37b), par contre, cette impression n'est pas présente; il s'agit tout simplement d'un glissement de la conversation qui a mené à la discussion de ce sujet.

En guise de conclusion, nous espérons avoir contribué dans cette étude à une meilleure connaissance de l'infinitif anglais à travers cette comparaison avec la forme en *-ing*. Nous avons vu que, si l'on peut donner l'appellation de 'nom du verbe' à l'une de ces deux formes verbales, c'est plutôt la forme en *-ing* que l'infinitif qui mériterait de la porter. Ce qui ne doit cependant pas nous faire oublier que cette désignation ne peut s'appliquer qu'à l'un des emplois en discours de la forme en *-ing*, car celle-ci pourrait aussi être appelée 'adjectif du verbe' en considération des emplois du type (38):

(38) A porter carrying a suitcase came into view.

Qui plus est, cette même forme linguistique s'emploie dans d'autres cas comme un simple substantif ou comme un simple adjectif, ce qui démontre qu'elle ne se laisse pas classer dans une des catégories de parties du discours traditionnelles (cf. Duffley 1997). Cette étude montre que l'infinitif anglais se démarque encore davantage des parties du discours généralement reconnues. Il ressemble très peu au substantif, ne partageant avec celui-ci, ne semble-t-il, que l'emploi après préposition. Toutefois, même en cette fonction, il se distingue du substantif (et de la forme en *-ing*) par le fait qu'il n'est pas remplaçable par un pronom, par le fait qu'il ne se construit qu'avec une seule préposition (*to*) et par le rapport temporel qu'il impose au verbe principal. Nous avons tenté d'expliquer ce comportement particulier par le type de représentation d'événement qu'évoque l'infinitif. Il nous semble que c'est de ce côté-là qu'il faut chercher plutôt que de tenter de caser l'infinitif dans une catégorie pré-établie qui ne correspond pas nécessairement à la réalité de ce qu'il est. On ne voit pas clairement non plus comment un simple positionnement de l'infinitif dans le système verbal à une distance plus ou moins grande du substantif pourrait rendre compte des différences que l'on observe entre l'infinitif et la forme en *-ing* qui ont été discutées dans cette étude. Tout d'abord, en regard de la théorie psychomécanique du verbe, en anglais il faudrait placer la forme en *-ing* à l'entrée du système verbal, car c'est elle qui est la plus proche du substantif. Ce qui poserait le problème du renversement de l'ordination logique des trois formes quasi nominales: infinitif (début: événement en incidence seulement), forme en *-ing* (milieu: incidence sur décadence), participe passé (fin: événement en décadence seulement). C'est donc en posant ces problèmes que je dois terminer, mais avec la lueur d'une solution pointant à l'horizon.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIENHART, J.M. et L.K. JAKOBSEN (1985): "On Clauses, Syntagms, and the English Gerund", **Journal of English Linguistics**, 18, 2, pp. 127-152.

DUFFLEY, P.J. (1992): **The English Infinitive**, London, Longman.

----- (1997): "From Verb to Adjective: the Part-of-Speech Status of the *-ing*", 66^e Congrès de l'ACFAS.

GUILLAUME, G. (1992): **Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939**, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille.

RUDANKO, J. (1996): **Prepositions and Complement Clauses: A Syntactic and Semantic Study of Verbs Governing Prepositions and Complements in Present-Day English**, Albany, State University of New York Press.

COMPTE RENDU

Hélène PERDICOYIANNI-
PALÉOLOGOU
Visiting Scholar
Brown University

Langue et Langues. Hommages à Albert Maniet,
édité par Yves Duhoux, Peeters, Louvain-La-Neuve,
1998, 289 p.

L'ouvrage se présente sous forme d'un recueil d'études offert en hommage à Albert Maniet. Les cinq premières pages (pp. 7-11) sont consacrées à la présentation de la vie du savant belge-canadien et à ses travaux en linguistique. Les études qui composent l'ouvrage sont les suivantes:

1. «**Les particules grecques: les situations homérique et mycénienne**» (pp. 13-42) par Yves Duhoux

Cette étude est consacrée aux particules les plus fréquentes (au nombre de 32) de l'épopée homérique et à la présentation du système des particules mycénienes. La première partie de l'article traite de la fréquence des particules chez Homère, – la procédure utilisée se fonde sur «un dénombrement exhaustif des occurrences de toutes les particules retenues» (p. 17) –, et des différences significatives dans la fréquence des particules et dans leur emploi pour des raisons de métrique. Cette partie se clôt sur l'étude des questions d'ordre quantitatif et d'ordre qualitatif relatives aux particules chez Homère et dans les oeuvres postérieures. La seconde partie porte sur certaines particules mycénienes et met en évidence le fait que «les particules ne sont pas l'équivalent des signes de ponctuation modernes». (p. 13)

2. «Vues diachroniques sur l'environnement syntaxique du verbe *imperare*» (pp. 43-68) par Étienne Évrard

Étienne Évrard se propose de prolonger son étude sur l'environnement syntaxique du verbe *imperare* chez Cicéron et César (Évrard 1995: 115-139) par l'examen d'autres auteurs, tels Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce, Sénèque et Tacite. Cette démarche lui permet d'esquisser la diachronie de ce point de syntaxe. L'auteur fonde son étude sur la construction du verbe: emplois absolus, structures verbales ou structures comportant un objet dont tient lieu un substantif ou un pronom à l'accusatif. Cela l'amène à démontrer que les emplois absolus sont prépondérants par rapport aux autres constructions, que le substantif ou le pronom en fonction d'objet renvoie à une réalité concrète, et que, finalement, «les syntagmes verbaux mis sous la dépendance d'*imperare*, qui étaient majoritairement des subjonctifs avec *ut* à l'époque classique, cèdent de plus en plus la place à l'infinitif, seul représenté chez Tacite». (p. 68)

3. «Échanges et codification des règles. La situation belge contemporaine» (pp. 69-97) par Guy Jucquois

Après un bref rappel des trois opérations par lesquelles s'effectue le passage de la régulation des échanges à la codification des normes dans une société, l'auteur présente le caractère arbitraire de trois types d'échanges: les échanges de biens qui restent «extérieurs», les échanges de personnes, qui demeurent «intérieurs» et les échanges de paroles qui «volent». Le processus de codification des règles d'application dans chacun de ces trois domaines aboutit à la création des systèmes normatifs. Cette constatation amène l'auteur à dégager «le rapport entre les règles codifiées et les règles appliquées ou en d'autres termes entre le langage et la représentation de la réalité». (p. 75)

Un bref aperçu de l'histoire des mots *code*, *normes*, *règles*, lui permet de retracer les grandes lignes du processus de la socialisation de l'individu. À la description de son intégration dans la société s'ajoute l'étude de la cohérence des règles sociales qui présentent trois caractères fondamentaux permettant leur codification, à savoir le degré d'adéquation entre les règles et les

usages réels, ses aspects extériorisé et intériorisé, et l'examen de l'évolution de la société ainsi que de la crise des institutions qui entraîne la reformulation des règles.

4. «Morphèmes cataphoriques et propositions relatives en latin classique» (pp. 99-115) par Marius Lavency

La description des constructions où l'élément cataphorique intervient en liaison avec des propositions relatives (PR) fait l'objet de cet article. Elle est fondée sur les fonctions des syntagmes où les éléments cataphoriques, pronoms ou adjectifs, interviennent. L'examen de l'élément cataphorique suivi d'une PR avec *esse*, de l'adjectif cataphorique suivi d'une PR épithète et, enfin, des pronoms cataphoriques suivis d'une PR conduit Lavency à démontrer que le «cataphorique peut être soit facultatif, soit obligatoire, soit exclu». (p. 100)

5. «Le latin de l'école. Essai de typologie» (pp. 117-156) par Albert Léonard

Dans un premier temps, l'auteur aborde le problème de l'apprentissage du latin lorsqu'il occupait une place dominante dans les programmes d'études et, ensuite, celui du latin des pédagogues d'aujourd'hui. La description des deux ouvrages scolaires tout récents, destinés à des débutants (Armand - Collignon - Scemama 1996; Thonon 1996), met en lumière les problèmes que pose l'enseignement du latin de l'école. Ensuite, Léonard tente un classement typologique de différents objets scolaires en se fondant sur la forme du texte et sur son contenu. Cette démarche l'amène à examiner les problèmes de la fabrication du latin, des mauvais traitements du texte et de l'authenticité latine.

6. «Les noms doubles de plantes dans le corpus hippocratique» (pp. 157-162) par Gilles Maloney

Cet article examine un petit nombre des dénominations binominales de plantes. Maloney cherche à déterminer, d'abord, les associations de mots en composition, puis l'origine linguistique des termes de composition.

7. **«À Québec, a-t-on l'schwa?» (pp. 163-180) par Pierre Martin**

La synchronie dynamique en phonologie fonctionnelle (Houdebine 1985; Martin 1985 et 1989; Martinet 1982; Walter 1979) sert de base au cadre théorique de cet article. Martin fait état de sa recherche sur la nature des oppositions entre les voyelles centrales et moyennes en français du Québec pour répondre aux questions suivantes:

«Y a-t-il un fondement perceptif réel et constant à la reconnaissance de trois unités /ø/, /œ/, /ɔ/? Peut-on justifier sur une base perceptive mais aussi sur une base acoustique l'existence de celles-ci et valider leur caractère paradigmatique fonctionnel? Sinon, quelles sont les unités en présence? Comment celles-ci sont-elles perçues? Et quelles sont leurs caractéristiques acoustiques? Le cas échéant, ce paradigme est-il constant chez les locuteurs et dans les mots?» (p. 164)

8. **«Les Canadiens, les Belges, leurs mots et leurs dictionnaires» (pp. 181-185) par Annette Paquot**

L'objet de cet article est «de comparer quelques traits qui caractérisent les représentations que se font les francophones du Canada et de Belgique de leurs mots et de l'usage qu'ils en font» (p. 183). Cette comparaison est fondée sur deux récentes enquêtes de type sociolinguistique menée par l'auteur. Au rapprochement des résultats de ces enquêtes s'ajoutent la comparaison des discours lexicographiques qui dominent au Canada et en Belgique, leur interprétation à la lumière de la sociolinguistique et «le lien éventuel entre les deux ordres de faits afin de déterminer si ces discours reflètent la vision des locuteurs». (p. 184)

9. **«Stratégie d'appropriation du lexique étranger dans l'oeuvre de Jacques Ferron: l'intrus mis à la marge» (pp. 197-223) par Richard Patry**

Ce travail porte sur l'appropriation du lexique étranger dans l'oeuvre de Jacques Ferron. L'auteur procède par un

regroupement des formes lexicales orthographiquement travesties les plus originales et les plus créatives des oeuvres de Ferron. Ensuite, il les répartit dans quatre genres textuels principaux: les récits, les écrits polémiques (argumentation), le théâtre et les relations épistolaires. Enfin, comme cette subdivision stylistique des oeuvres de Ferron n'a jamais fait l'objet d'une étude systématique, l'auteur délimite son étude aux quatre questions suivantes:

- Est-ce que la francisation orthographique des mots étrangers constitue un phénomène épisodique ou fréquent dans l'oeuvre de Jacques Ferron?
- Est-ce que les occurrences de ce vocabulaire montrent une prédilection pour une catégorie grammaticale particulière?
- Est-ce que ce phénomène de francisation orthographique porte uniquement sur le lexique de langue anglaise?
- Est-ce que les occurrences de ce vocabulaire montrent une prédilection pour un genre textuel particulier? (p. 203)

10. «Étude exploratrice des connecteurs de liaison dans un corpus de contes en bourouchaski du Yasin: critères d'identification, quantité et distribution» (pp. 225-243) par Richard Patry et Étienne Tiffou

Cet article est consacré à l'examen de phénomènes proprement discursifs en bourouchaski, langue parlée par environ 80 000 locuteurs dans deux vallées de l'extrême nord du Pakistan: le Hounza-Nagar et le Yasin. L'étude porte sur la fréquence des connecteurs de liaison et les différentes catégories auxquelles ils appartiennent en s'appuyant sur un corpus de 18 contes bourouchaski rapportés du Yasin.

11. «Réflexions sur la terminologie religieuse du latin» (pp. 245-248) par Edgar Polome

Après un bref aperçu des termes renvoyant au vocabulaire religieux, tels *templum*, *ara*, *victima*, *Lares*, *hostia*,

basilica, inferna etc., l'auteur démontre que le latin fut l'héritier d'une modeste portion du vocabulaire religieux de l'indo-européen.

**12. «Genèse de l'ablatif singulier indo-européen» (pp. 249-265)
par Étienne Tiffou**

Après avoir fait de brèves considérations préliminaires sur l'ablatif, Tiffou étudie le marquage de l'ablatif en indo-européen, son apparition dans la flexion thématique et son marquage morphologique. L'article se termine par l'analyse des formes en *-n(de)* de l'ablatif.

**13. «Note de terrain sur le verbe svane» (pp. 267-289) par
Kevin Tuite**

Le but de cette étude est de présenter la morphologie d'une classe particulièrement archaïque de verbes svanes. L'auteur fait état, d'abord, des résultats de ses recherches récentes effectuées en Georgie au cours des années 1995 et 1997. Il procède par un classement formel des verbes svanes et des présents thématiques ou athématiques. La conjugaison verbale du svane est comparée à ses homologues en géorgien et en zane (laze-mingrélien). À cela s'ajoute le classement des racines verbales du proto-kartvélien, qui permet à l'auteur de jeter les premiers jalons d'une nouvelle reconstruction du système verbal proto-kartvélien.

Cet ouvrage collectif comporte des études qui touchent différents domaines de la linguistique classique et de la linguistique contemporaine. Elles se signalent par la clarté, la sobriété et la précision de l'argumentation, et constituent une contribution importante à une connaissance des problèmes grammaticaux, lexicaux, sémantiques et syntaxiques traités.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARMAND, A., B. COLLIGNON & R. SCEMAMA (1996): **Latin 5^e**, Bertrand-Lacoste, Paris.
- ÉVRARD, E. (1995): «L'environnement syntaxique du verbe *imperare* chez César et Cicéron», *De Usu*, Études de syntaxe latine offertes à Marius Lavency, **BCILL**, 70, pp. 115-130.
- HOUDEBINE, A.-M. (1985): «Pour une linguistique synchronique dynamique», **La linguistique**, 21, Paris, PUF, 1985, pp. 7-36.
- MARTIN, P. (1985): «La description phonologique», **La linguistique**, 21, Paris, PUF, 1985, pp. 159-175.
- (1989): «Théorisation, modélisation et dynamique phonologique», **Langues et linguistique**, 15, Québec, Université Laval, 1989, pp. 183-197.
- MARTINET, A. (1982): «Pour une description dynamique des langues», **Langues et linguistique**, 8, 2, Québec, Université Laval, 1982, pp. 175-191.
- THONON, S. (1996): **Le latin pour demain**, Labord, dossier de 221 fiches.
- WALTER, H. (1979): «Diachronie, synachronie et dynamique en phonologie», **Linguistique fonctionnelle, débats et perspectives**, Paris, PUF, pp. 121-128.

ABSTRACTS

**ON THE STATUS OF PREPOSITION
IN CASE LANGUAGES: DOES
PREPOSITION GOVERN CASE?**

Barbara BACZ

This article examines the question of the morphological and semantic status of prepositions and cases in case languages. The opinions of the classical authorities on case from the school of twentieth-century structuralism (Hjemslev, Kuryłowicz, Jakobson and Guillaume) are discussed and compared with the recent proposals of cognitivists interested in case semantics (Langacker, Janda, Rudzka-Ostyn). It is suggested, following Kuryłowicz's (1977) research on the evolution of prepositions in Indo-European languages, that the situation in modern Polish, where one preposition combines with several cases, should be treated as a historical stage in the development of that preposition from an adverb, and that in this situation, case should be considered the more important element in the preposition + case composite.

**ACTION DE REMARQUER ET PRODUCTIONS ORALES
SPONTANÉES EN DÉBUT D'ACQUISITION: LE CAS
D'UNE ENFANT DE 7 ANS EN MILIEU NATUREL**

Diane HUOT

This article presents results obtained from the first forty days of observation of a three-year case study of a seven-year-old unilingual francophone girl in a naturalistic English L2 acquisition situation. Using three of the six data sources available, namely a diary, weekly recordings and retrospection sessions, the study

focuses on noticing and provides an answer to the following research question: "Was what was learned previously noticed by the learner?" The rest of the study and data analysed focus on the metalinguistic reflections of the child acquiring an L2 and on the relationship between the child's observations and her actual spontaneous L2 performance in the beginning stages of acquisition. This study is a replication of Schmidt and Frota (1986). With respect to Schmidt's (1990, 1993) "noticing hypothesis" (that input must be previously noticed by the learner in order for learning to take place), the data analysed confirm that there is a close link between what the child used and what she noticed in the input during her first forty days of acquisition. These results are consistent with the findings of Schmidt & Frota (1986). Thus noticing is apparent in this part of the data.

**LE DISCOURS MÉLANGÉ DES BILINGUES FRANÇAIS-
KIRUNDI: INTERFÉRENCES, ALTERNANCES
OU EMPRUNTS LINGUISTIQUES?
ANALYSE DE QUELQUES ITEMS LEXICAUX**

Melchior NTAHONKIRIYE

In informal situations, bilingual speakers of Kirundi and French frequently use mixed lexical items made up of morphemes derived from both Kirundi and French. The form of these elements leads us to ask whether they are instances of language borrowing, language overlapping or language alternation. The data were collected from a group of bilingual speakers from the Burundi elite. Despite the similarity between the lexical items produced and the classical cases of integration and alternation, the mixed Kirundi-French lexical items show fundamental specificities, and must receive their own characterization. This is the aim of our reflexion. Because we base our assumption on a Bantu and an Indoeuropean language, we adopt and propose a non-common approach to the study of language contact phenomena.

**ANALYSE ET CLASSEMENT DU MOT *TOUT* EN
SÉMANTIQUE GRAMMATICALE**

François PARENT

This article deals with the problems of classifying the word **tout** in French grammar. These problems are caused by the fact that usually no distinction is made between its lexical meaning and its grammatical meaning, or between its immanent meaning and its referential meaning. *Grammatical Semantics* puts forward a method that clearly distinguishes these types of meaning, which is why this approach was chosen. It is demonstrated that **tout** is a noun when it has a qualitative value, a pronoun when it has a quantitative value, and an adverb when it has a modal value.

H EN EL ESPAÑOL DE BUENOS AIRES

Guillermo Andrés TOLEDO

PRENUCLEAR ACCENTS IN BUENOS AIRES SPANISH

Goal: (1) the realization of preuclear accents – the peak in H* and the peak overshooting in L* + H and (2) the relationship between the duration of the accented syllable and the peak timing were analyzed. Corpus: three laboratory corpora and two corpora of spontaneous speech tested. Analysis: the corpora were measured acoustically. Results: (1) higher frequency of pitch accents H* or H* + L and (2) lower and asystematic correlation between accented syllable duration and peak timing. Findings did not support the general notion that preuclear accents in declarative sentences were constant in Hispanic dialects.